

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPÉRIENCE VÉCUE, LES FORMES DE DEUILS TRAVERSÉS ET LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION
DE SENS DE FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE AYANT SUBI UNE AGRESSION
SEXUELLE

ESSAI DOCTORAL

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR

ISABELLE BOISVERT

AOÛT 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cet essai doctoral se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'ai eu la chance de croiser de nombreuses personnes qui, tout au long de mon parcours doctoral, ont cru en mon projet. En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement ma directrice, Mélanie. C'est dans ton cours sur les méthodes qualitatives qu'a germé l'idée de ce projet. Quelques mois plus tard, je suis venue te le présenter avec l'espoir que tu accepterais de m'accompagner, et tu as dit oui. Merci pour ton soutien indéfectible, ta compréhension des enjeux qui ont traversé ma vie personnelle, et ta capacité à discerner les moments où tu pouvais exiger davantage de moi.

Je tiens ensuite à souligner l'accompagnement inestimable de mes collègues militantes, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. Rose-Marie Wakil et Florence Pardo, vous êtes des amies, des militantes, des femmes inspirantes. Vous m'avez ouvert les portes qui m'ont permis de rencontrer des participantes qui se sont livrées avec authenticité. Vous avez accepté de faire partie de mon comité consultatif et m'avez accordé votre confiance, alors que j'abordais un sujet sensible, exigeant toutes les précautions possibles. Rose-Marie, sur un plan plus personnel, tu es une amie chère et la marraine de mon fils. Nous partageons certaines réalités en tant que femmes vivant avec un handicap, et tu m'as toujours offert des espaces de discussion et de réflexion sur nos corps, nos forces, nos moments de découragement et nos cheminements singuliers. Coralie Mercerat, je te suis reconnaissante pour les connaissances que tu as partagées au sein de mon comité consultatif et pour m'avoir impliquée dans ton propre projet doctoral. Cette ouverture m'a permis de mieux comprendre comment inscrire mon travail à la fois dans une trame humaniste et dans une perspective de justice sociale.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers mes collègues du doctorat qui ont enrichi mon quotidien. Un immense merci à Hugo Tremblay, avec qui j'ai partagé cours, rédactions, réflexions et projets. Tu m'as répété maintes fois : « Tu seras une très bonne psychologue clinicienne ». Tu as su déceler et nommer des qualités en moi, et tu m'as aidée à voir que, bien au-delà de ma recherche, la dimension clinique m'interpellait profondément. Aujourd'hui, tu es le parrain de mon fils et un ami sincère. Fanny Bréart de Boisanger, ton regard sur les discours de mes participantes a été précieux, empreint d'une profonde humanité. Nos échanges ont été d'une richesse inestimable, portés par une vision commune où se croisent humanité partagée et justice sociale.

Ces rencontres font écho à ma première vie au doctorat, en psychologie communautaire. Monsieur François Chagnon a joué un rôle clé en m'ouvrant les portes du doctorat, me permettant ainsi de découvrir le paradigme particulier de la psychologie communautaire. Ce choix s'ancrait pleinement dans mes valeurs d'équité et mon engagement au sein d'organismes et de projets communautaires. La psychologie communautaire demeure et demeurera un fondement de ma pratique. Au cœur de ce premier parcours se trouve ma formidable cohorte : Précilla, Anne, Lorraine et Marie-Josée. Merci pour ces discussions passionnées autour de repas savamment concoctés et de bons verres partagés. Nos souvenirs communs, notamment nos week-ends en chalet, resteront gravés en moi. Marie-Josée, je me souviens tout particulièrement d'une discussion où, alors que j'étais perdue dans une thèse qui ne me correspondait plus, tu m'as tendu un miroir bienveillant en me disant : « Pourquoi n'ancrerais-tu pas ta thèse dans tes engagements et les enjeux qui te touchent profondément ? » Ta vision fut alors une révélation, comme tant d'autres fois. Tu as été et tu resteras une personne d'exception dans nos cœurs.

Je souhaite aussi souligner l'apport des étudiantes de Mélanie, en particulier Andréanne, Lizanne et Adèle. Andréanne, nous avons partagé un espace de travail, et j'ai eu le privilège de t'entendre raconter ton expérience d'implication auprès des jeunes vivant dans les communautés du Nord. Lizanne, découvrir ton projet doctoral, porté par ton propre vécu, m'a profondément touchée ; ta recherche engagée en est d'autant plus riche. Enfin, Adèle, alors que j'achevais les dernières étapes de mon projet, tu es entrée dans mon processus de rédaction avec intelligence, rigueur et un respect admirable pour mes idées et mon style.

Enfin, ma famille a occupé une place essentielle dans mon parcours. Au fil de ces années, je suis devenue maman. J'ai découvert une nouvelle manière d'être présente à l'Autre. Mes enfants, Raphaël et Élora, vous avez été à la fois source de distraction, d'épuisement, mais surtout d'épanouissement et de motivation. J'ai poursuivi mon chemin, envers et contre tout, dans l'espoir de vous offrir une vie plus douce. J'ai aussi traversé de nombreuses tempêtes. Ma maman, tu as toujours été là pour moi, même dans les périodes les plus sombres. Il y en a eu bien trop, et pourtant, malgré la fatigue, tu es restée un pilier pour mes enfants et moi. Merci infiniment.

DÉDICACE

Pour toutes les survivantes en situation de handicap.

Pour ma mère, ma fille et mon fils.

Il est possible de trouver un sens à l'existence, même dans une situation désespérée, où il est impossible de changer son destin. L'important est alors de faire appel au potentiel le plus élevé de l'être humain, celui de transformer une tragédie personnelle en victoire, une souffrance en une réalisation.

Victor E Frankl (*Découvrir un sens à sa vie avec la logothérapie*, 1959).

AVANT-PROPOS

Cet essai adopte une posture librement féministe, critique et engagée. Nous espérons que cet esprit empreindra la totalité de ce travail, et surtout, qu'il rende justice à la force intérieure des survivantes rencontrées.

Au cœur de cet essai se trouvent des survivantes en situation de handicap physique. Les dénominations « femmes en situation de handicap » ainsi que « femmes en situation de handicap physique » seront utilisées de manière fidèle aux dénominations des études citées. . Dans cet essai, , la situation de handicap physique comprend les limitations motrices, sensorielles et organiques. Ces limitations sont donc reliées à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à une douleur chronique, à des difficultés de communication et de déplacement.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iv
AVANT-PROPOS.....	v
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ.....	xii
ABSTRACT	xiv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	3
1.1 Taux alarmants d'agressions sexuelles	3
1.2 Contextes de vulnérabilité.....	4
1.3 Facteurs de risque.....	5
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	7
2.1 Les agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap physique	7
2.1.1 Des agressions sexuelles particulières.....	7
2.1.2 Une problématique dissimulée	10
2.1.3 La place des femmes en situation de handicap dans l'espace et les représentations publics ...	11
2.1.4 Les conséquences des agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap .	13
2.2 Le vécu traumatique et la présence de deuils.....	14
2.2.1 Les deuils qui jalonnent la vie	15
2.2.2 Le deuil compliqué pour comprendre le trauma	16
2.2.3 Le deuil en tant que crise des significations intimes	17
2.2.4 Les oscillations sur la voie du deuil.....	18
2.3 La quête de sens à la suite d'un événement traumatique.	19
2.3.1 Des croyances fondamentales ébranlées	20
2.3.2 La valeur humaine de la souffrance	21
2.3.3 Le processus de la quête de sens : le modèle de Park (2010)	22
2.4 Objectifs de recherche et retombées attendues.....	23
CHAPITRE 3 CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	25

3.1 Cadre conceptuel	25
3.1.1 Le paradigme de recherche	25
3.1.1.1 Paradigme constructiviste-interprétatif	25
3.1.1.2 Posture féministe critique	26
3.1.2 La posture de la chercheuse et la mise en lumière des présupposés	27
3.2 L'intérêt d'une démarche qualitative	28
3.2.1 La démarche phénoménologique	29
3.2.2 La démarche phénoménologique et interprétative	30
3.3 La méthodologie	31
3.3.1 Les participantes	31
3.3.2 Les procédures de recherche	33
3.3.3 La cueillette de données	34
3.3.4 L'analyse des données	35
3.4 La contribution du comité consultatif	36
3.5 La rigueur	36
3.6 Considérations éthiques	38
CHAPITRE 4 RÉSULTATS	40
4.1 Le vécu de femme en situation de handicap	41
4.1.1 Situation de handicap et posture au monde	41
4.1.2 Deuils, connaissance de soi et sagesse	42
4.2 Le vécu bouleversant de l'agression sexuelle	44
4.2.1 Le choc initial	45
4.2.2 L'expérience d'être une victime	46
4.2.3 L'expérience qui s'inscrit au sein d'une trame subjective	47
4.2.4 Des empreintes profondes qui traversent le temps	49
4.2.5 Le temps comme guérison	50
4.3 L'expérience d'un nouveau rapport à soi et à l'altérité	51
4.3.1 Un nouveau rapport à soi	51
4.3.2 Une posture de retrait face aux autres et au monde	52
4.4 L'expérience de deuils à la suite de l'agression sexuelle	55
4.4.1 La nécessité de nommer les pertes et deuils vécus	55
4.4.2 Le temps pour aborder le processus de deuil	57
4.5 La quête de sens	58
4.5.1 Quête vers une reconstruction de soi	59
4.5.2 Quête d'une réparation par la mise en récit	61
4.5.3 Quête d'une trame narrative pour inscrire l'agression dans sa trajectoire de vie	63
4.5.4 Se mettre en récit à travers la recherche	66
4.6 Conclusion	69
CHAPITRE 5 DISCUSSION	71

5.1	Le vécu subjectif de l'agression sexuelle et la posture de femme en situation de handicap	71
5.2	Deuils et traumas : séquelles insolubles et oscillations.....	74
5.3	La quête de sens : entre questionnements et croissance	77
5.4	La centralité de la narration dans le parcours post-agression	81
5.5	Bilan de l'essai.....	84
5.5.1	Les forces de l'essai	85
5.5.2	Les limites de l'essai.....	87
5.5.3	Pistes pour des recherches futures	87
	CONCLUSION	89
	APPENDICE A SOLICITATION ÉCRITE.....	92
	APPENDICE B SOLICITATION ORALE	93
	APPENDICE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	94
	APPENDICE D QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	97
	APPENDICE E CANEVAS D'ENTRETIEN.....	99
	RÉFÉRENCES	100

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 L'expérience subjective des femmes en tant que cycles multiples 41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Caractéristiques des participantes (n = 3)..... 33

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AFHM : Action des femmes handicapées de Montréal

COPHAN : Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec

ESG : Enquête sociale générale

FFQ : Fédération des femmes du Québec

OPHQ : Office des Personnes handicapées du Québec

RAFH Canada : Réseau d'action des femmes handicapées Canada

RAPLIQ : Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec

RIFVEH : Réseau Internet Francophone Vulnérabilités et handicap

RMFVVC : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

RQCALACS : Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

RÉSUMÉ

Les agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap physique demeurent méconnues, voire invisibilisées, tant au niveau des politiques qu'au sein des études réalisées sur le sujet des violences sexuelles. Pourtant, ces femmes seraient de deux à quatre fois plus à risque de subir des violences sexuelles que les femmes sans handicap (Cotter, 2018 ; Plummer et Findley, 2012). Selon les études disponibles, elles subiraient les formes d'agressions les plus graves, vécues sur de longues périodes et débutant souvent dès l'enfance (Cotter, 2018 ; Gauthier et Boisvert, 2006). Toutefois, les connaissances disponibles au sujet des abus sexuels vécus par les femmes en situation de handicap physique ne seraient que parcellaires. En effet, la plupart des études sur le sujet n'utiliseraient pas systématiquement des outils de cueillette de données aptes à déceler les agressions sexuelles spécifiques aux personnes en situation de handicap (Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec [COPHAN] et Action des femmes handicapées de Montréal [AFHM], 2015 ; Plummer et Findley, 2012). Les groupes œuvrant auprès de cette population de femmes souhaitent néanmoins avoir accès à des données complètes ainsi qu'à des connaissances qualitatives leur permettant de mieux intervenir auprès de ces survivantes (COPHAN et AFHM, 2015 ; Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [RQCALACS], 2015). La recherche présentée dans cet essai vise donc à combler cette lacune.

Cet essai doctoral a pour objectif de développer une meilleure compréhension du vécu particulier des femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Nous avons choisi d'explorer le vécu post-agression en nous concentrant spécifiquement sur les deuils possiblement vécus à la suite d'une agression, ainsi que sur le processus de construction de sens – ou du vécu de non-sens – de l'agression. Le thème des transformations intérieures est exploré à la fois de manière spécifique et transversale à ces objectifs de recherche.

Pour parvenir à explorer ces thèmes, nous avons opté pour une méthodologie qualitative, en particulier l'analyse phénoménologique interprétative (Antoine et Smith, 2017 ; Smith *et al.*, 2009 ; Smith, 2019). Dans le cadre de cette étude exploratoire, nous avons rencontré individuellement trois participantes à travers deux entretiens semi-structurés axés sur leurs expériences subjectives à la suite de l'agression sexuelle subie.

Les résultats de l'analyse phénoménologique interprétative des témoignages ont permis d'identifier cinq thématiques principales pouvant décrire le vécu subjectif des survivantes rencontrées. Tout d'abord, il semble que leur expérience serait bel et bien particulière et interreliée à leur handicap. Elles nous ont toutes évoqué leur position à la croisée de deux oppressions, soit le capitalisme et le patriarcat, et l'impact de cette posture sur la survenue de l'agression. Malgré le fait que les entretiens abordaient spécifiquement le vécu post-agression, toutes les participantes ont ressenti le besoin de décrire leur agression. Ensuite, les transformations intérieures en lien avec soi, les autres et le monde ont été explorées. Les participantes ont également nommé l'existence de deuils dans leur parcours post-agression, en soulignant l'importance pour elles de reconnaître ces deuils et de leur accorder un espace-temps pour exister. Enfin, la quête de sens a été identifiée comme un parcours vers une reconstruction de soi, une recherche de réparation pour les actes commis et une tentative d'établir une trame narrative de l'événement qui soit significative pour elles.

En conclusion, cette étude propose une meilleure compréhension de la particularité du vécu des femmes en situation de handicap physique survivantes d'une agression sexuelle. Elle aborde les transformations intérieures vécues et les diverses manières à travers lesquelles ces transformations peuvent se manifester. Elle met en évidence que les deuils font partie intégrante du parcours post-agression et que ceux-ci peuvent affecter l'identité de certaines survivantes. Enfin, cette recherche souligne l'importance de la reconstruction de soi et de la reconstruction narrative à la suite d'une agression sexuelle.

Mots clés : agression sexuelle, femmes, situation de handicap physique, deuil, quête de sens, événement traumatisant, analyse phénoménologique interprétative, féminisme critique.

ABSTRACT

Sexual assaults experienced by women with physical disabilities remain little known and even invisible, both in policies and in studies on sexual violence. Yet, women with disabilities are estimated to be two to four times more at risk of experiencing sexual violence than women without disabilities (Cotter, 2018; Plummer & Findley, 2012). According to available studies, women with disabilities may endure the most severe forms of assault, which often last over extended periods and begin in childhood (Cotter, 2018; Gauthier & Boisvert, 2006). However, available knowledge on sexual assaults against women with physical disabilities is fragmented. Most studies do not consistently use data collection tools capable of identifying sexual assaults specific to the condition of disability (Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec [COPHAN] et Action des femmes handicapées de Montréal [AFHM], 2015; Plummer & Findley, 2012). Organizations working with this population seek access to comprehensive data and qualitative knowledge to better assist these survivors (COPHAN & AFHM, 2015; Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [RQCALACS], 2015). The research presented in this essay aims to partially address this gap.

This doctoral essay aims to provide a better understanding of the specific experiences of physically disabled women who have suffered sexual assault. We have chosen to focus on the post-assault experience, particularly on the bereavement process potentially experienced following the assault, and the women process of making sense (or not) of their experience. The theme of internal transformations is explored both specifically and transversely in relation to these research objectives.

To explore these themes, we chose a qualitative methodology, specifically Interpretative Phenomenological Analysis (Antoine & Smith, 2017; Smith, *et al.*, 2009; Smith, 2019). In this exploratory study, we interviewed three participants through two semi-structured interviews each, focusing on their subjective experiences following the sexual assault they undergo.

The results of the Interpretative Phenomenological Analysis conducted on these testimonies revealed five main themes that describe the subjective experiences of the survivors interviewed. First, it appears that women experience is indeed unique and interrelated to their disability. They all discussed their position at the intersection of two oppressions: ableism and patriarchy, and how this positioning influenced the occurrence of the assault. Although the interviews specifically addressed the post-assault experience, all participants felt the need to describe their assault. Next, they expressed the internal transformations related to Self, Others, and the World. The participants also identified the existence of grief in their post-assault journey, emphasizing the importance of naming these griefs and giving them time and space to exist. Lastly, the search for meaning was described as a journey toward self-reconstruction, a quest for reparation for the acts committed, and a search for a narrative thread that makes sense of the event for them.

In conclusion, this study aims to provide a better understanding of the specific experiences of physically disabled women who are survivors of sexual assault. It addresses the internal transformations experienced and the various ways these transformations may manifest. It highlights that grief is a part of the post-assault journey and that it can potentially impact the very identity of some survivors. Finally, this research emphasizes the importance of self-reconstruction and narrative reconstruction following a sexual assault.

Keywords: sexual assault, women, physical disability, grief, search for meaning, traumatic event, Interpretative Phenomenological Analysis, critical feminism.

INTRODUCTION

Les taux d'agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap physique atteignent des proportions inquiétantes (Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec [COPHAN] et Action des femmes handicapées de Montréal [AFHM], 2015 ; Cotter, 2018 ; Mailhot, 2022). En effet, les études populationnelles réalisées en Amérique du Nord montrent qu'entre 40 % et 66 % des femmes en situation de handicap physique vivront au moins un épisode de violences sexuelles au cours de leur vie (COPHAN et AFHM, 2015; Cotter, 2018 ; Mailhot, 2022 ; Martin *et al.*, 2006 ; Milberger *et al.*, 2003 ; Perrault, 2009 ; Plummer et Findley, 2012). Les agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap sont graves, vécues sur de longues périodes et débuteraient pour certaines dès l'enfance (Cotter, 2018 ; Gauthier et Boisvert, 2006).

Malgré ces statistiques, la littérature actuelle sur les agressions sexuelles commises à l'égard des femmes en situation de handicap comporte d'importantes limites (COPHAN et AFHM, 2015). D'abord, peu d'études sur ce sujet sont réalisées (Mailhot, 2022). De plus, beaucoup d'études n'utiliseraient pas de questionnaires ou d'outils aptes à déceler les agressions sexuelles particulières vécues par les femmes en situation de handicap (COPHAN et AFHM, 2015 ; Plummer et Findley, 2012). Ainsi, les milieux communautaires réclament des recherches approfondies en contexte québécois, qui intégreraient des données qualitatives afin de mettre en œuvre des services plus adaptés pour les femmes en situation de handicap (Regroupement Québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [RQCALACS], 2015).

L'essai doctoral présenté ici vise à comprendre le vécu particulier des femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Utilisant une approche qualitative, cet essai adopte un angle particulier, en se concentrant sur les transformations intérieures, la présence de deuils et le processus de quête de sens. En effet, une agression sexuelle peut être comprise comme un événement potentiellement traumatique qui bouleverse l'intégrité d'une femme (Brillon, 2023). Un tel événement est susceptible de marquer une rupture dans la trajectoire de vie, découlant de la difficulté à intégrer l'événement traumatique à l'histoire de vie (Park, 2010). Cette recherche explore les transformations intérieures et leurs diverses manifestations. Elle aborde la présence et les rôles possibles des deuils multiples dans le processus de construction de sens, ou encore dans l'expérience du non-sens, en se basant sur les récits élaborés par les participantes.

Cette étude qualitative s'inscrit dans un paradigme constructiviste, phénoménologique et interprétatif. Ce choix permet d'accéder aux vécus particuliers grâce à sa perspective idiographique, tout en tentant de révéler l'essence de l'expérience (Malterud, 2001 ; Ponterotto, 2005). En cohérence avec le paradigme et l'approche choisies, l'analyse phénoménologie interprétative a été utilisée comme démarche de recherche et d'analyse (Antoine et Smith, 2017 ; Smith *et al.*, 2009 ; Smith, 2019). Trois survivantes d'agressions sexuelles en situation de handicap physique ont été rencontrées. Elles ont participé à deux entretiens semi-structurés. Les entretiens ont été adaptés de manière itérative aux dévoilements de chacune d'entre elles (Smith *et al.*, 2009 ; Smith et Shinebourne, 2012).

Par ailleurs, une posture féministe critique a été adoptée tout au long de la recherche. Cette posture implique de présumer que les femmes disent la vérité, qu'elles ne sont en aucun cas responsables des violences subies et que les agressions sexuelles sont l'expression d'un système de violences patriarcal systémique (Fédération des femmes du Québec [FFQ], 2015).

Cet essai doctoral comporte cinq chapitres. Le premier chapitre explicite l'importance de la problématique de la violence sexuelle à l'égard des femmes en situation de handicap. Le deuxième chapitre présente une recension des écrits sur les spécificités des agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap, sur la recherche de sens à la suite d'un événement traumatique ou d'une agression sexuelle, ainsi que sur le processus du deuil. Les objectifs de la recherche sont décrits en détail à la fin de ce chapitre. Les cadres conceptuel et méthodologique guidant cette recherche se trouvent au troisième chapitre. Le quatrième chapitre expose les résultats de la recherche. Le cinquième chapitre contient la discussion sur ces résultats ainsi qu'une réflexion sur les forces et les limites de la recherche présentée dans cet essai. Enfin, la conclusion résume les faits saillants que cet essai souhaite mettre en lumière.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre expose les données concernant l'importance de la problématique des agressions sexuelles subies spécifiquement par les femmes en situation de handicap. Par la suite les contextes de vulnérabilité au sein desquels les femmes en situation de handicap évoluent sont explicités, ainsi que les liens établis par la littérature entre ces contextes et les violences vécues. Afin d'aller plus loin dans la réflexion, les facteurs de risque impliqués dans la victimisation sexuelle sont analysés.

1.1 Taux alarmants d'agressions sexuelles

Les agressions sexuelles chez les femmes vivant avec un handicap atteignent des taux effarants. Toutes les études populationnelles réalisées aux États-Unis ainsi qu'au Canada suggèrent des taux d'agressions sexuelles de deux à quatre fois plus élevés chez les femmes en situation de handicap que chez les femmes n'ayant aucune limitation (COPHAN et AFHM, 2015; Cotter, 2018 ; Mailhot, 2022 ; Martin *et al.*, 2006 ; Milberger *et al.*, 2003 ; Perrault, 2009 ; Plummer et Findley, 2012). Au Québec spécifiquement, le taux d'incidents violents, y compris les agressions sexuelles, perpétrés envers les femmes avec incapacité de 15 ans et plus est trois fois supérieur à celui des femmes sans incapacité (Gouvernement du Québec, 2023). Ainsi, entre 40% et 66 % des femmes vivant avec un handicap subiraient au moins un épisode de violence sexuelle au cours de leur vie (Milberger *et al.*, 2003 ; Ministère de la Sécurité Publique, 2006). En fait, parmi les types de violences subies par les femmes en situation de handicap, la violence sexuelle serait l'une des plus répandues (Curry *et al.*, 2009).

La victimisation des femmes en situation de handicap diffère de celle des hommes en situation de handicap. En effet, l'Enquête sociale générale [ESG] de 2014 (Gouvernement du Québec) dévoilait qu'alors que les hommes handicapés sont plus susceptibles de vivre des violences physiques, les femmes avec incapacité subissent davantage de violence sexuelle (Cotter, 2018, Gouvernement du Québec, 2014). Dans la plupart des cas, ces violences seraient spécifiquement liées à leur situation de handicap (Milberger, 2003). De plus, les agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap débuteraient souvent dès l'enfance et se prolongeraient sur de longues périodes (Cotter, 2018). Le fait d'avoir vécu des violences sexuelles durant l'enfance augmenterait la probabilité pour ces femmes de subir des violences sexuelles similaires à l'âge adulte (Cotter, 2018).

En dépit des taux alarmants d'agressions sexuelles commises à l'égard des femmes en situation de handicap rapportés dans les études sur le sujet, il semble que ces données ne soient que parcellaires (COPHAN et AFHM, 2015). Il n'existe pratiquement aucune donnée en contexte québécois. Aussi, plusieurs données et recherches ne semblent pas spécifier la nature des handicaps des participantes. Les outils de mesure utilisés dans la majorité des études citées ne seraient souvent pas adaptés pour détecter les formes spécifiques d'agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap (COPHAN et AFHM, 2015 ; Plummer et Findley, 2012). Ainsi, les femmes en situation de handicap risquent d'être sous-représentées dans les statistiques actuelles sur les agressions sexuelles (Plummer et Findley, 2012).

De plus, les recherches adressant la problématique des agressions sexuelles demeurent en quasi-totalité quantitatives. Or, le vécu d'une agression sexuelle serait une expérience profondément incarnée et singulière. Documenter leur vécu subjectif et spécifique de femmes en situation de handicap est important afin de comprendre tous les processus en jeu dans leur expérience de l'agression et de leur cheminement post-agression. Cette compréhension devrait s'étendre à leur parcours de violences vécues en tant que femmes en situation de handicap puisque leur expérience subjective de l'agression sexuelle serait en partie façonnée par ces trajectoires antérieures de violences dans les sphères intimes et sociales (Barile, 2002, Boisvert et al., 2022). Bref, la recherche qualitative serait essentielle pour combler certains trous dans les connaissances actuelles.

1.2 Contextes de vulnérabilité

Au Québec comme au Canada, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre diverses situations de handicap (ECI, 2017, dans Cloutier *et al.*, 2018 ; Réseau d'action des femmes handicapées du Canada [RAFH Canada], 2019 ; RAFH Canada ,2022). Elles sont également plus nombreuses que les hommes à présenter des limitations graves ou très graves (ECI 2017, dans Cloutier *et al.*, 2018). En moyenne, les femmes en situation de handicap physique ont donc davantage besoin d'assistance pour réaliser leurs activités courantes. Au quotidien, cette dépendance accrue aux aidants pour leurs soins intimes augmente les risques d'abus et de négligence (COPHAN et AFHM, 2015; Nosek *et al.*, 2001 ; RAFH Canada, 2019). Comme le souligne Piot (2010), ces femmes naviguent souvent d'une main à l'autre et sont parfois traitées comme des corps-objets que l'on touche et observe par nécessité. Parmi les agresseurs sexuels, on retrouve des préposés, des membres du personnel soignant, des proches aidants ainsi que des conjoints (Agence de la santé publique du Canada, 2004 ; Gilson, *et al.*, 2001 ; RAFH Canada,

2015; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022). Dans ce contexte, il peut être difficile pour ces femmes de déceler lorsqu'un toucher transgresse les limites (Piot, 2010).

Par ailleurs, les femmes en situation de handicap subiraient davantage de discrimination que leurs homologues masculins à l'école, sur le marché de l'emploi, ainsi qu'au sein des différentes infrastructures sociales. Leur position sociétale particulière les rend plus isolées et les exposent davantage à la précarité (COPHAN et AFHM, 2015 ; ECI, 2017, dans Cloutier et al, 2018 ; RAFH Canada, 2019). En outre, la vulnérabilité socioéconomique, la dépendance, l'isolement et les difficultés d'accès à l'information constituent autant de facteurs qui augmentent leur risque de se retrouver en contexte de domination et de violences sexuelles (Morris *et al.*, 2018 ; RAFH Canada, 2019 ; RQCALACS, 2015). Le sexism et la marginalisation liés au capitalisme, considérés comme des obstacles systémiques, influencent la prévalence des violences au sein des trajectoires de vie des femmes vivant avec un handicap (Barile, 2002 ; Masson, 2013 ; Plummer et Findley, 2011 ; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022). De plus, les violences dans les sphères intimes seraient exacerbées par le manque d'inclusion, le harcèlement et l'isolement au quotidien (Boisvert *et al.*, 2022 ; James *et al.*, 2003 dans Flynn *et al.*, 2014 ; Shah *et al.*, 2016b ; Staunaes, 2003). Les femmes en situation de handicap physique vivraient par conséquent de véritables trajectoires de violences diverses, et ce, dès l'enfance (Boisvert et al, 2022 ; Cotter, 2018 ; Shah *et al.*, 2016a ; Shah *et al.*, 2016b). Les violences verbales, psychologiques et systémiques seraient particulièrement prévalentes dans leurs parcours singuliers (Boisvert et al, 2022).

1.3 Facteurs de risque

Les études suggèrent que plusieurs facteurs rendent une femme en situation de handicap plus susceptible d'être victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie. Dans un premier temps, les écrits sur les agressions sexuelles suggèrent que le fait d'être une femme augmente en soi le risque de subir une agression sexuelle, que l'on soit en situation de handicap ou non (Gilson *et al.*, 2001; Nosek *et al.*, 2001). De plus, vivre avec des limitations cognitives, avoir une confiance excessive en autrui et éprouver des difficultés de communication sont autant d'éléments susceptibles d'entraver la reconnaissance des violences vécues ainsi que leur divulgation (Gilson *et al.*, 2001 ; Martin *et al.*, 2006 ; Nosek et al, 2001 ; Nosek *et al.*, 2006). Certaines autrices notent aussi que le manque d'estime de soi, tant corporelle que sexuelle, accroît le risque d'être confrontée à des gestes inappropriés à caractère sexuel (Hassouneh-Phillips et McNeff, 2005).

Puis, des facteurs dits extrinsèques entrent en jeu. D'abord, les caractéristiques environnementales et sociétales influencerait directement la nature et la fréquence des violences subies par les femmes en situation de handicap (Gilson *et al.*, 2001; Nosek *et al.*, 2001). Ainsi, les milieux de vie proximaux, tels que la famille et l'école, joueraient un rôle notable face au risque d'agressions sexuelles : ils peuvent être une source de soutien bienveillant et facilitateur pour le développement d'une identité sexuelle positive. À l'inverse, un environnement hostile peut fragiliser l'estime de soi, tant globale que sexuelle.

De plus, parmi les facteurs de risque extrinsèques, se retrouvent les iniquités sociales, qui sont susceptibles d'exacerber la vulnérabilité des femmes en situation de handicap. Les stéréotypes négatifs, véhiculés et renforcés par le capitalisme, contribuent à cette vulnérabilité. Ces stéréotypes incluent des perceptions de faiblesse, d'incapacité à se défendre ou de manque d'autonomie (Curry *et al.*, 2009 ; Masson, 2013 ; Nosek *et al.*, 2001 ; RAFH Canada, 2022 ; Shah *et al.*, 2016b). Les stéréotypes sociaux dominants dépeignent souvent les femmes en situation de handicap comme passives ou inconscientes de leur environnement, ce qui les rend susceptibles d'être ciblées comme des victimes faciles à assujettir (Hassouneh-Phillips et McNeff, 2005 ; Nosek *et al.*, 2001). Par ailleurs, la société a souvent du mal à percevoir les personnes handicapées comme des êtres sexués et sexuels. Leur sexualité est rarement abordée, voire complètement occultée. Le droit à un corps sexué leur serait ainsi refusé (COPHAN et AFMH, 2015; Curry *et al.*, 2009 ; Masson, 2013 ; Nosek *et al.*, 2001). Tout ceci contribuerait à augmenter leur risque de subir des violences sexuelles (Masson, 2013). Ce contexte de déni semble peu propice au développement de programmes adaptés à la réalité des femmes ayant subi des violences sexuelles.

On constate dès lors, à la lumière des écrits, que les femmes en situation de handicap sont victimes de nombreuses injustices et que la problématique des agressions sexuelles qu'elles subissent demeure largement négligée. Confrontés à cette faille dans les écrits, les milieux communautaires réclament davantage de recherches auprès de cette population. Des recherches populationnelles en contexte québécois ainsi que des recherches qualitatives sont cruciales afin de mieux comprendre les réalités plurielles des femmes en situation de handicap victimes d'agressions sexuelles (RAFH Canada, 2015 ; RAFH Canada, 2022).

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre propose une revue de la littérature explorant les trois thèmes fondamentaux sur lesquels repose cette recherche. Tout d'abord, il met en lumière le caractère particulier des agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap. Puis, il examine les diverses expériences de deuils suivant un événement traumatique, en montrant comment les théories sur le deuil peuvent éclairer les trajectoires post-trauma. Enfin, il souligne l'importance de la recherche de sens à la suite d'une agression sexuelle.

2.1 Les agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap physique

Dans cette section, nous présenterons d'abord une recension des écrits sur les spécificités des agressions sexuelles vécues par les femmes ayant un handicap physique. Ensuite, nous aborderons l'absence de cette problématique dans la majorité des recherches sur les violences faites aux femmes en général. Enfin, nous exposerons les conséquences potentielles des agressions sexuelles pour les femmes en situation de handicap afin de démontrer leurs incidences sur le parcours de vie.

2.1.1 Des agressions sexuelles particulières

Des recherches suggèrent que les femmes en situation de handicap sont à haut risque de vivre des violences sexuelles, dans leurs formes les plus sévères, et de façon récurrente (Gauthier et Boisvert, 2006 ; RAFH Canada, 2015 ; RAFH Canada, 2022 ; Shah *et al.*, 2016a ; Shah *et al.*, 2016b). Ces femmes subissent les formes communes d'agressions sexuelles : elles vivent du harcèlement, des attouchements, des agressions sexuelles avec ou sans pénétration et des agressions sexuelles sous la menace d'une arme (Nosek *et al.*, 2001). Or, elles les seraient aussi victimes de violences qui ciblent leur handicap (Gilson *et al.*, 2001 ; Nosek *et al.*, 2001 ; OPHQ, 2010 ; Perrault, 2009 ; Piot, 2010 ; Plummer et Findley, 2012 ; RIFVEH, 2006). Ces violences particulières comprennent des attouchements dans le cadre de soins et du chantage pour forcer des actes sexuels non désirés en échange de soins (Agence de la santé publique du Canada, 2004 ; Nosek et al, 2001). Les écrits précisent que ces agressions sont souvent commises par des proches aidants ou des membres du personnel soignant (Milberger, 2003). Au sein du continuum de violences sexuelles spécifiques, nous retrouvons également des avortements forcés, le refus à des soins de santé féminine, ainsi qu'une non-reconnaissance de la sexualité des femmes en situation de handicap

et de leur droit à une éducation sexuelle (Agence de la santé publique du Canada, 2004 ; Gauthier et Boisvert, 2006 ; Nosek et al, 2001 ; RAFH, 2015). Le déni et le silence qui entourent la sexualité des femmes en situation de handicap entravent leur capacité à repérer les situations d'abus (Masson, 2013 ; Nosek et al., 2001 ; Piot, 2010).

Une autre forme de violence sexuelle qui touche les femmes en situation de handicap physique concerne les agressions subies dans les milieux spécialisés leur étant destinés (Nosek et al., 2001 ; RAPLIQ, 2011). Les hôpitaux, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement avec services de longue durée et les appartements supervisés ont parfois pour effet d'isoler les femmes en situation de handicap physique et d'entretenir des attitudes d'infantilisation, contribuant ainsi aux abus de pouvoir et aux agressions sexuelles (Barile, 2002 ; Nosek et al., 2001 ; Piot, 2010 ; RAPLIQ, 2011).

Par ailleurs, en contexte conjugal, les femmes en situation de handicap sont deux fois plus nombreuses à subir des violences que leurs homologues sans handicap (Cotter, 2018). Elles peuvent être victimes d'abus, de maltraitance, de négligence, ainsi que d'agressions physiques, sexuelles ou verbales. De plus, elles subissent généralement des violences conjugales d'une sévérité accrue, les menant à craindre pour leur vie et entraînant davantage de séquelles psychologiques (Cotter, 2018). Lorsque le principal aidant est le conjoint, ces femmes se retrouvent en situation de dépendance pour les soins quotidiens, tout en entretenant une relation affective avec ce même conjoint. Dans certains cas, elles peuvent être contraintes de se livrer à des actes sexuels en échange de l'assistance dont elles ont besoin (Gauthier et Boisvert, 2006 ; Nosek et al, 2001 ; Piot, 2010). Dans ces circonstances particulières, la frontière entre le « bon » soin et le soin « pervers/agresseur » devient difficile à discerner (Piot, 2010). Le corps, touché par trop d'individus, se transforme alors symboliquement en corps-objet.

Les définitions des agressions sexuelles ne semblent pas toujours inclure adéquatement les actes commis dans les contextes de dépendance vis-à-vis des proches et des soignants (COPHAN et AFMH, 2015). À cet effet, les travaux du *Regroupement des maisons d'hébergement*, qui traitent de la violence conjugale, renvoient à la notion de consentement afin de prendre en compte les agressions sexuelles en contexte conjugal, contexte qui implique un élément de dépendance (Regroupement des Maisons pour Femmes Victimes de Violence Conjugale [RMFVVC], 2015). Cet extrait des travaux du Regroupement illustre les dynamiques de pouvoir au sein desquelles peuvent se retrouver les femmes en situation de handicap :

Il y a présence de violence sexuelle dans un couple lorsque l'homme tente d'obliger sa partenaire à avoir un rapport sexuel avec lui, en utilisant la violence physique, verbale ou psychologique qui peut prendre la forme de harcèlement, de manipulation et de chantage. Dans cette relation de dominant/dominé, la femme peut démontrer un malaise psychologique, tel que la peur et l'impuissance, assez important pour qu'elle se sente obligée de consentir. Dans cette dynamique, l'homme ne respecte pas le malaise de sa partenaire, mais pense plutôt à répondre à ses propres besoins (Fortin, 2001 dans RMFVVC, 2015, p.21).

Cette définition permet d'inclure des agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap, en contexte de dépendance à un aidant. Pour sa part, le gouvernement du Québec a opté pour une définition large, reconnaissant les multiples expressions des agressions sexuelles pour sa *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*, en stipulant :

Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne. (Gouvernement du Québec, 2022, p.9)

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a fait une avancée en reconnaissant l'impact des multiples systèmes de discrimination au sein de cette stratégie gouvernementale :

Les recouplements entre différents systèmes de discrimination placent certaines femmes dans des contextes de vulnérabilité accrue par rapport à la violence sexuelle et à la violence conjugale. Pensons notamment aux femmes immigrantes ou racisées, autochtones, aînées, en situation de pauvreté, en situation de handicap et aux personnes de la diversité sexuelle et de genre. Si l'agression sexuelle, l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel et la violence conjugale découlent d'abord du système patriarcal, d'autres systèmes de discrimination viennent effectivement s'y imbriquer. Afin de proposer des actions efficaces, il importe donc de s'intéresser aux interactions, à l'intersection entre les différents facteurs identitaires et sociaux dans le vécu et la victimisation des femmes. (Gouvernement du Québec, 2022, p.5)

Ainsi, le gouvernement du Québec reconnaît le besoin d'une analyse intersectionnelle dans la compréhension du vécu des agressions sexuelles et de la violence conjugale. De plus, il reconnaît pleinement l'existence de menaces, pouvant être implicites, et de l'atteinte à l'intégrité des victimes.

2.1.2 Une problématique dissimulée

Malgré les abus graves vécus par plusieurs femmes en situation de handicap physique, leur voix semble demeurer absente des recherches sur les violences faites aux femmes, comme démontré par la recension de Plummer et Findley (2012) et, plus récemment, par celle de Mailhot et ses collègues (2022). Entre 1970 et 2018, 68 études quantitatives se sont penchées sur les violences sexuelles vécues par les personnes vivant avec tous types de handicaps. De ce nombre, quatre ont été réalisées au Canada, dont une seule qui visait spécifiquement les personnes vivant avec des limitations physiques (Mailhot, 2022). En outre, la plupart des recherches réalisées comprennent des comparatifs entre les hommes et les femmes en situation de handicap.

Nous constatons également que la réalité particulière des femmes en situation de handicap est plutôt invisibilisée dans les études et les stratégies gouvernementales. Elle se résume en effet à une seule statistique au sein de la *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* (Gouvernement du Québec, 2022). Cette population n'est mentionnée nulle part ailleurs au sein de la stratégie gouvernementale et ne fait l'objet d'aucune mesure de prévention ou d'intervention particulière. Pourtant, les femmes s'identifiant à la communauté LGBTQIA+, les femmes autochtones ainsi que les femmes appartenant aux minorités ethnoculturelles et immigrantes ont été reconnues et prises en compte dans le déploiement de cette politique. Une grande pionnière du mouvement pour la défense des droits des femmes en situation de handicap, Maria Barile (2002), notait qu'au sein même des mouvements féministes, la réalité particulière des femmes en situation de handicap est invisibilisée. Selon elle, il n'est pas cohérent d'occulter cette réalité alors que l'on travaille si fort depuis des années à inclure celle des femmes issues d'autres minorités. Elle invite les mouvements féministes à réfléchir à leur posture et affirme que « segregating women with disabilities would not be a logical step to take » (Barile, 2002, p.8).

Le constat de la rareté des écrits sur les violences sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap, en dépit de leur forte prévalence, est un exemple de l'invisibilisation de leur réalité particulière et justifie la pertinence de s'y intéresser davantage. Rappelons que différents organismes et groupes de militance de personnes en situation de handicap réclament davantage de recherches qualitatives pour mieux comprendre les violences sexuelles subies par les femmes en situation de handicap (COPHAN et AFMH, 2015; RAPLIQ, 2011). Ces regroupements nous interpellent également sur l'importance d'utiliser

une approche intersectionnelle¹ pour reconnaître les divers systèmes d'oppression qui influencent l'expérience des femmes en situation de handicap ayant subi diverses formes d'agressions sexuelles (RQCALACS, 2015).

2.1.3 La place des femmes en situation de handicap dans l'espace et les représentations publics

Différents écrits sur les violences et agressions sexuelles subies par les femmes en situation de handicap soulignent l'importance d'analyser la place que ces femmes occupent dans la société (Barile, 2002 ; COPHAN et AFHM, 2015 ; Masson, 2013 ; RAFH Canada, 2015 ; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022 ; RAPLIQ, 2011). Certaines recherches insistent sur l'importance de relier les vulnérabilités individuelles aux vulnérabilités imposées par la société et d'examiner le vécu complexe de la vulnérabilité chez les femmes dites marginalisées (Barile, 2002 ; Boisvert et al, 2022). Il semble que le fait de subir de manière systémique de la discrimination et de l'exclusion exerce une influence directe sur les violences, tant dans les sphères publiques que privées (Boisvert et al, 2022 ; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022 ; RAPLIQ, 2011).

En réalité, les rapports sociaux de pouvoir s'entremêleraient avec les identités multiples des femmes en situation de handicap. Dans la réalité particulière des femmes en situation de handicap, le capacitisme serait une composante importante de leur vécu. Le capacitisme peut être défini comme étant

« une structure de différenciation et de hiérarchisation sociale fondée sur la normalisation de certaines formes et fonctionnalités corporelles et sur l'exclusion des corps non conformes et des personnes qui les habitent. [...] C'est la constitution sociale de standards et de normes, à l'intérieur de discours et de pratiques biomédicales, esthétiques, de productivité économique et autres, qui vient créer, à l'intérieur du continuum des variations humaines, la distinction entre le « normal » et l'« anormal » du corps et des fonctionnalités corporelles, entre les capacités et les incapacités » (Masson 2013, p.115).

Ce système ne se limite pas aux préjugés individuels, mais est enraciné dans des structures sociales, politiques, économiques et culturelles. Il se manifeste à travers les politiques publiques, les normes architecturales, les représentations médiatiques, les pratiques médicales, ainsi que dans les interactions quotidiennes. Il se manifesterait de façon organisationnelle, expérientielle, intersubjective, et au sein des

¹ Un outil d'analyse pertinent, d'une part, pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège (Corbeil et Marchand, 2007).

représentations individuelles et collectives (Boisvert *et al.*, 2022 ; James *et al.*, 2003 dans Flynn *et al.*, 2014). À titre d'exemple, la société semble véhiculer l'idée que les femmes en situation de handicap sont asexuées et que, par conséquent, elles ne peuvent être victimes de violence sexuelle (Piot, 2010).

Le capacitisme n'opère jamais seul. Il se croise avec d'autres formes d'oppression tels le sexism, le racisme et le classisme, ce qui produit des expériences subjectives spécifiques de discrimination. Le poids des préjugés liés aux situations de handicap serait susceptible de fragiliser les liens sociaux de ces femmes et leur support social. Ce regard sur l'intersection des oppressions serait nécessaire pour comprendre les facteurs de risque d'agressions sexuelles à l'égard des femmes en situation de handicap. En effet, il semble que le handicap, à lui seul, ne suffirait pas à expliquer les taux d'agressions sexuelles quatre fois plus élevés chez les femmes en situation de handicap en comparaison aux femmes sans condition particulière (RAFH Canada, 2015 ; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022). Ce serait plutôt l'interaction complexe entre des facteurs intrinsèques et extrinsèques à la survivante qui serait en cause (Gilson *et al.*, 2001 ; Nosek *et al.*, 2001).

À cet effet, les travaux de Grand'maison et Lafuente (2022) utilisent un cadre d'analyse multisystémique (Dominguez et Menjívar, 2014) permettant de nommer les multiples niveaux de systèmes de domination afin d'aborder les violences faites aux femmes en situation de handicap. Grand'maison et Lafuente (2022) incluent ces niveaux multiples dans leur conceptualisation des dys-féminicides², explicitant entre autres la violence symbolique dans leurs écrits. Cette violence consiste en une dévaluation systémique des corps dits « handicapés » et des femmes (Grand'maison et Lafuente, 2022). La notion de violence symbolique permet de comprendre comment les femmes en situation de handicap deviennent ainsi des citoyennes ostracisées et invisibilisées. Un indice de cette invisibilisation est leur quasi-absence dans les organisations, théories et recherches féministes québécoises et francophones (Masson, 2013 ; Parent, 2017).

Par ailleurs, l'exclusion des enfants, adolescents et femmes en situation de handicap de certains espaces sociaux aurait un impact sur leur exposition aux connaissances sexuelles et sur les opportunités de se construire en tant que sujet sexuel (Shah *et al.*, 2016a). En effet, la sexualité humaine se construit en partie à travers des scénarios sexuels publics, interactionnels et privés, qui suggèrent, par exemple, des

² « [...] meurtres des femmes et des filles en situation de handicap causés par leur disparition systémique en tant qu'individus à part entière, notamment de par le manque de soins dignes, la précarité et l'invisibilité, en tant que systèmes qui légitiment leur disposition » (Grand'maison et Lafuente, 2022, p.130).

types de partenaires sexuels appropriés (Dune, 2013 ; Esmail *et al.*, 2010 ; Rembis, 2009 ; Simon et Gagnon, 2003). Or, les femmes en situation de handicap sont exclues de ces scénarios et seraient donc amenées à internaliser des scripts dont elles sont absentes. Elles pourraient dès lors avoir moins d'opportunités sociales pour exprimer leur sexualité (Shah *et al.*, 2016a), réduites à vivre leur sexualité selon des scripts sociaux dominants qui ignorent la diversité des corps et des vécus sexuels (Dune, 2013 ; Esmail *et al.*, 2010 ; RAFH Canada, 2019 ; Rembis, 2009 ; Simon et Gagnon, 1986, 1987, 2003).

Enfin, lorsque les femmes en situation de handicap prennent la décision de mettre fin aux violences qu'elles subissent, elles se heurtent à diverses barrières systémiques. Elles doivent d'abord affronter les préjugés et les stéréotypes persistants concernant les victimes d'agressions sexuelles (RMFVVC, 2015). Ensuite, elles doivent faire face à la résistance et à l'insensibilité des systèmes de justice, de santé et des services sociaux (Barile, 2002 ; Plummer et Findley, 2012 ; RAFH Canada, 2019 ; RAFH Canada, 2022). En effet, les délais pour recevoir des services, ainsi que le ton de certains intervenants peuvent décourager les victimes. De plus, les services dits universels pour les femmes violentées sont souvent inaccessibles aux femmes en situation de handicap physiquement (Gilson *et al.*, 2001 ; Hassouneh-Phillips et Ann, 2002 ; Nosek *et al.*, 2001 ; Office des Personnes handicapées du Québec [OPHQ], 2010 ; RIFVEH, 2006 ; RMFVVC, 2024). Par ailleurs, les intervenants et les forces policières manquent souvent de connaissances spécifiques à l'intervention auprès de femmes en situation de handicap (Milberger *et al.*, 2003 ; OPHQ, 2010 ; RMFVVC, 2024). Il est donc fréquent que ces survivantes choisissent de ne pas déclarer les violences subies (Cotter, 2018), ce qui les défavorise encore davantage sur le plan de l'aide pouvant leur être dispensée.

2.1.4 Les conséquences des agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap

La littérature suggère que les conséquences des agressions sexuelles sont graves et peuvent persister pendant des années, voire toute une vie (RQCALACS, 2015). Les victimes d'agressions sexuelles expérimenteraient d'intenses émotions telles que l'anxiété, la peur et la terreur (Muldoon *et al.*, 2016). Le sentiment d'impuissance, la détresse psychologique, les sentiments dépressifs, la culpabilité et le trouble de stress post-traumatique se retrouvent parmi les expériences cernées par les recherches s'intéressant aux conséquences des agressions sexuelles (Bergeron et Hébert, 2006). En outre, les agressions sexuelles font partie des traumas interpersonnels provoquant les plus sévères troubles de stress post-traumatique (Brillon, 2023).

Les écrits soulignent que certains facteurs exacerberaient la souffrance, tels que les doutes entretenus par les victimes à propos de la nature des actes commis, de leur consentement et de la légitimité de leur souffrance (RQCALACS, 2015). De plus, le sentiment d'impuissance contribuerait particulièrement au blâme que les victimes dirigent parfois envers elles-mêmes (Gravelin *et al.*, 2017). Par ailleurs, lorsque les sévices se déroulent sur de longues périodes, se répètent et s'entremêlent avec diverses autres violences au quotidien, les femmes sembleraient perdre leurs repères quant aux limites de l'acceptable (Piot, 2010). Ainsi, plusieurs femmes en situation de handicap en viendraient à tolérer l'inacceptable et cesseraient de le combattre (Nosek *et al.*, 2006 ; RAFH Canada, 2015). D'autres deviendraient même en quelque sorte leur propre bourreau, en intériorisant l'image négative que leur agresseur leur renvoie et s'infligeant un discours intérieur malsain (Nosek *et al.*, 2006 ; RAFH Canada, 2015). Lorsque l'agression s'inscrit dans une trajectoire de diverses violences, les représentations subjectives de leur situation de handicap et d'elles-mêmes en seraient négativement affectées (Boisvert *et al.*, 2022). Diverses recherches portant sur les trajectoires de vie des femmes en situation de handicap suggèrent que la violence, notamment sexuelle, vécue pendant l'enfance serait souvent portée, voire réactivée par de nouveaux épisodes de violence à l'âge adulte (Cotter, 2018 ; Shah *et al.*, 2016a).

Ainsi, l'image et l'estime de soi des femmes en situation de handicap peuvent être profondément affectées par une agression sexuelle (RAFH Canada, 2015). L'agression peut potentiellement entraîner des répercussions sur toutes les sphères de la vie, que ce soit à l'école, au travail, dans les loisirs ou au sein de la famille (RQCALACS, 2015). Les études réalisées auprès de victimes rapportent des cas de dépression, d'anxiété, de stress, d'idéations suicidaires, de troubles du comportement alimentaire ou encore d'automutilation (Hassouneh-Phillips et McNeff, 2005 ; Piot, 2010). Malgré ces répercussions, la majorité des femmes victimes d'agressions sexuelles parviennent à poursuivre leur chemin, puisant dans leurs ressources personnelles la force nécessaire pour continuer à vivre. Plus encore, l'expérience d'abus sexuel peut entraîner une transcendance menant à la fierté d'avoir survécu et fait preuve de résilience.

2.2 Le vécu traumatique et la présence de deuils

Nous concevons l'agression sexuelle comme un événement potentiellement traumatique venant s'inscrire dans la trajectoire de vie d'une personne. Un tel événement est susceptible de remettre en question les représentations intimes de soi, des autres et de la vie (Brillon, 2023 ; Neimeyer, 2014). Il semble donc pertinent de considérer l'agression sexuelle comme étant une rupture à la fois temporelle et identitaire : il y aurait un « avant » et un « après » l'agression. Cette rupture exigerait que la victime

laisse derrière elle une part de la personne qu'elle était auparavant, en modifiant ses systèmes de pensées, ses croyances, ses buts, ses perceptions, et les adaptant afin que le vécu traumatique puisse être intégré à son histoire de vie. En renonçant à certaines parts d'elle-même, la victime pourrait alors être contrainte de vivre des deuils multiples.

À travers cette section, nous explorerons d'abord l'apport potentiel des théories du deuil pour mieux comprendre les trajectoires post-agression. Puis, cette section se penchera sur les liens pouvant être établis entre les conceptualisations du deuil et du trauma. Finalement, le concept d'oscillations sera présenté afin de mieux comprendre la complexité des parcours singuliers de deuils.

2.2.1 Les deuils qui jalonnent la vie

Dans le langage et la conception populaires, le deuil fait généralement référence à la perte ou à la mort d'une personne proche (Viorst, 1988). Pourtant, cette notion a un angle plus large, englobant les pertes et les renoncements qui jalonnent l'existence (Hooyman et Kramer, 2006 ; Viorst, 1988). Ces pertes et ces renoncements seraient intrinsèques à la croissance existentielle, et pourraient même en être le catalyseur : afin d'évoluer sur le plan intellectuel et émotionnel, l'être humain doit traverser de nombreuses transitions tout au long de son existence (Viorst, 1988).

Aujourd'hui, le concept de deuil s'est élargi au-delà de la perte causée par la mort, englobant également des pertes d'objets d'attachements, qu'ils soient tangibles ou intangibles (Cherblanc et Maltais, 2020). Le deuil est perçu dans cette perspective comme une expérience intimiste, un espace temporel unique nécessitant un travail introspectif (Cherblanc et Maltais, 2020).

Le deuil peut aussi être perçu comme un processus d'adaptation à la perte (Cherblanc et Maltais, 2020). Ce processus comporterait différentes dimensions : psychologique, sociale, culturelle et spirituelle (Crunk *et al.*, 2017, dans Cherblanc et Maltais, 2020). La dimension psychologique se rapporte à la réponse d'adaptation à la perte, comprenant les émotions, les pensées et les attitudes induites par celle-ci. La dimension sociale et situationnelle concerne la « soustraction identitaire » ressentie par la personne ayant subi une perte significative. Quant aux dimensions sociale et spirituelle, elles renvoient aux rituels, aux coutumes et aux récits qui se déplient en fonction du sens attribué à la perte. Finalement, le deuil peut s'accompagner de perturbations douloureuses dans la vie quotidienne. Le chagrin et la souffrance

peuvent être vécus de manière intense, en fonction de la nature des liens qui nous unissaient à ce qui a été perdu et des circonstances de cette perte (Cherblanc et Maltais, 2020).

2.2.2 Le deuil compliqué pour comprendre le trauma

Le deuil peut susciter une gamme d'émotions variées pouvant atteindre une grande intensité. Il peut perturber le quotidien pendant un certain temps et encourager un repli sur soi. La souffrance associée peut être aiguë et incapacitante.

Dans la littérature, les principaux concepts décrivant un deuil particulièrement long et souffrant incluent le deuil traumatisque, le deuil compliqué et le trouble de deuil prolongé (Cherblanc et Maltais, 2020). Le modèle du deuil traumatisque met en exergue les liens entre le deuil et le stress, établissant des ponts avec les théories sur le stress post-traumatique. Dans la littérature sur le deuil et le trauma, la notion de deuil compliqué (*complicated grief*) est abordée. On note que le deuil compliqué se caractériserait par la persistance de symptômes de détresse liés à la séparation et par des sentiments dévastateurs ou des traumatismes associés à la perte (Hooyman et Kramer, 2006). Les personnes ayant vécu des deuils multiples ou récurrents, ou ayant été exposées à des situations potentiellement traumatisques peuvent être plus vulnérables et donc plus susceptibles de vivre des deuils marqués par une détresse intense de séparation ou des symptômes traumatisques (Hooyman & Kramer, 2006).

Bien que cette terminologie soit de moins en moins utilisée pour aborder le deuil, le deuil compliqué paraît offrir une lumière supplémentaire dans la littérature sur le trauma (Genin et Marchand, 2007 ; Neimeyer, 2002 ; Tolstikova et al, 2005). Le deuil compliqué, tout comme le traumatisme, peut induire de l'anxiété, des peurs, des troubles du sommeil et de grandes souffrances chez celles et ceux qui en font l'expérience. Ces deux vécus peuvent également se chevaucher : le deuil peut être traumatisque, et le traumatisme peut nécessiter de faire face à de multiples pertes avant de pouvoir tenter de faire sens de ce qui a été subi (Gleeson, 2017).

Il existerait différentes « tâches » thérapeutiques communes au deuil et au trauma, soit : l'identification des émotions, la quête de sens, la reconstruction narrative et la réintégration sociale (Gleeson, 2017). Conséquemment, certaines recherches établissent des liens entre les processus de recherche de sens à la suite d'un deuil, d'un traumatisme, et particulièrement après une agression sexuelle (Genin et Marchand, 2007 ; Neimeyer, 2002 ; Tolstikova et al, 2005). Notamment, une recherche de Neimeyer (2014)

présente le modèle de Park (2010) sur la quête de sens après un traumatisme ou un événement de vie particulièrement difficile pour explorer l'importance de la narration dans la quête de sens en contexte de deuil. Ces travaux montrent qu'il existe déjà des recoupements significatifs entre les théories du deuil et du traumatisme.

Par ailleurs, d'un point de vue strictement neurobiologique, le deuil et le trauma impliqueraient les mêmes circuits neuronaux (Gleeson, 2017 ; Neimeyer, 2002). Des recherches suggèrent que lors d'un deuil compliqué, ce sont les structures profondes du cerveau qui sont affectées, les mêmes que celles qui sont impliquées dans les traumatismes (Gleeson, 2017; Mairesse, 2012). Lors d'un traumatisme ou d'un deuil compliqué, l'événement inonderait les neurotransmetteurs de messages, enregistrant des souvenirs sensoriels vifs. Cette forte décharge émotive altèrerait le traitement et l'encodage émotionnels, augmentant ainsi leur intensité tout en ralentissant et en diminuant l'encodage des processus conceptuels (Ogden, 2014). Il en résulterait des souvenirs prenant souvent la forme d'images, de sensations et d'émotions fragmentées ou dissociées (Neimeyer, 2002). Ces souvenirs sont fréquemment accompagnés d'un sentiment d'horreur et d'impuissance (Neimeyer, 2002).

Le deuil et le trauma impliqueraient également des circuits neuronaux communs à l'attachement (Gleeson, 2017). Par exemple, lorsqu'une mère et son enfant sont séparés, le corps de l'enfant sécrète du cortisol et de l'adrénaline en réponse au stress imposé, un mécanisme adaptatif qui encourage la recherche de proximité et de contact pour assurer la survie. Ces mêmes composantes et hormones sont à l'œuvre dans les réponses au deuil et au trauma (Gleeson, 2017). Ce processus biologique pourrait potentiellement expliquer pourquoi une agression par une personne proche est particulièrement difficile à vivre.

2.2.3 Le deuil en tant que crise des significations intimes

À travers le processus de deuil, la personne voit son monde bouleversé. Ainsi, elle doit mettre en œuvre divers mécanismes d'adaptation pour faire face à la réalité de la perte (Cherblanc et Maltais, 2020). Il semble alors nécessaire de tenter d'accepter non seulement la perte, mais aussi la réalité d'un monde transformé. Cela implique un ajustement de sa définition de soi, de sa vision du monde, des autres et de ses illusions (Stroebe et Schut, 1999). C'est ainsi que les deuils et les événements potentiellement déstabilisants peuvent perturber nos significations intimes, notre croyance en un monde juste et prévisible, et remettent en question notre sens de soi dans le monde (Tolstikova et al, 2005). Le deuil, en particulier lorsqu'il est compliqué ou traumatique, peut être conceptualisé comme une crise des

significations intimes. D'ailleurs, la majorité des chercheurs s'accordent sur l'importance de la recherche de significations et de la création de sens dans le contexte du deuil ou du trauma. Ces composantes sont cruciales dans les parcours individuels des personnes qui vivent ces expériences (Tolstikova et al, 2005).

2.2.4 Les oscillations sur la voie du deuil

Le processus s'enclenchant à la suite d'une perte significative pourrait être interprété comme une série de stratégies d'adaptation en oscillations Stroebe et Schut (2010, 2015). Les diverses tâches de deuil s'alternent, coexistent et se juxtaposent, permettant aux personnes endeuillées de trouver, éventuellement, un équilibre entre la souffrance liée à la perte et l'adaptation à une vie sans le défunt ou l'objet de cette perte. Cette oscillation permettrait de faire face aux émotions du deuil sans être submergé, tout en continuant à avancer. Ce modèle reconnaît que le deuil est une expérience unique, avec des variations significatives dans la durée et l'intensité des oscillations.

Le modèle du deuil en oscillations, tel que développé par Schut (1999) puis par Stroebe et Schut (2010, 2015), s'inscrit dans le courant de pensée actuel qui conceptualise le deuil comme une valse complexe d'émotions contribuant à tracer des trajectoires uniques à travers l'espace émotionnel et expérientiel. Afin d'approfondir notre compréhension de la complexité du processus du deuil, nous nous référerons à ce modèle qui met l'accent sur les divers flux émotionnels ainsi que sur leurs oscillations à travers le chemin de la perte significative.

Le modèle du double processus du deuil, proposé par Stroebe et Schut (1999, 2001, 2010), met en lumière une dynamique d'oscillation entre deux pôles adaptatifs : les tâches orientées vers la perte et celles orientées vers la restauration. Ce mouvement bidirectionnel permet à la personne endeuillée d'alterner entre **la confrontation à la douleur de la perte** (souffrance émotionnelle, souvenirs, ruminations, recherche de sens au sein de la souffrance) et l'investissement **d'efforts dans la reconstruction de sa vie quotidienne** (engagement dans des activités, nouveaux rôles, redéfinition de soi, recherche de sens axé sur des émotions positives et des pensées orientées vers l'avenir). Le modèle intègre donc une tension entre **confrontation** et **évitement**, deux modalités d'adaptation nécessaires à la survivante. Ainsi, celle-ci ne peut pas toujours mobiliser l'énergie nécessaire pour revisiter les images ou émotions douloureuses associées à l'événement. L'oscillation lui permet alors de naviguer entre des moments de retrait ou d'évitement et d'autres où elle est plus disponible pour affronter ces contenus. Cette oscillation centrale est considérée comme un mécanisme d'adaptation sain et nécessaire, permettant à la survivante de ne pas être submergée par la souffrance tout en évitant un évitement rigide.

Ensuite, Stroebe et Schut (1999, 2010, 2015) élargissent la notion de tâches d'adaptation à la réalité de la perte pour inclure **l'adaptation à un monde modifié par cette perte**. Cela implique que la personne endeuillée doit accepter que ses réalités objective et subjective aient été irrémédiablement altérées. Pour progresser dans ces nouvelles réalités, la personne doit acquérir de nouvelles compétences, redéfinir son identité et élaborer une vision du monde cohérente à sa nouvelle situation (Stroebe et Schut, 1999). Selon ce modèle du deuil, la personne endeuillée doit entreprendre un travail identitaire visant à développer une nouvelle perception de soi, des autres et du monde.

Il semble que l'idée d'oscillation révèle la complexité et à la nature dynamique du processus de deuil, soulignant sa dimension fondamentalement sociale (Laperle, 2022). En effet, la personne oscille entre des stratégies axées sur la relation avec autrui et des stratégies centrées sur la solitude. Le soutien social reçu par la personne endeuillée est primordial, et cette oscillation entre le besoin de se retrouver soi-même et le besoin de connexion avec les autres appelle à trouver un équilibre adapté à chaque individu.

En conclusion, le deuil peut être conceptualisé comme un processus d'adaptation à une perte significative. Une partie de la littérature suggère des similitudes entre le deuil compliqué et le traumatisme, chacun impliquant une crise de sens profonde qui affecte le rapport à soi et au monde, nécessitant un ajustement et une restructuration de la vision du monde et de l'identité personnelle. Enfin, le modèle du deuil en oscillations semble offrir une perspective intéressante afin d'aborder la complexité du processus d'adaptation aux pertes significatives survenues lors de deuils et de traumatismes.

2.3 La quête de sens à la suite d'un événement traumatique.

La quête de sens est le processus par lequel les survivantes cherchent à donner un sens à leur expérience traumatisante. Selon Geninet et Marchand (2007), la quête de sens peut être définie comme un « effort de réflexion fourni par l'individu dans le but de comprendre pourquoi l'événement traumatique est survenu dans sa vie et d'évaluer les impacts de cet événement sur ses croyances, ses valeurs et ses priorités » (p.11). La majorité des individus qui vivent un événement potentiellement traumatique semblent, de manière instinctive, entreprendre une recherche d'un sens à ce qui leur est arrivé (Geninet, 2007). Le fait de donner un sens à une expérience traumatique est reconnu à travers la littérature comme une étape importante dans le processus d'adaptation des victimes d'événements traumatiques (Brillon, 2023 ; Geninet et Marchand, 2007 ; Park, 2010). En effet, un événement serait considéré comme traumatisant lorsqu'il comporterait une charge émotive extrême et qu'il ébranlerait nos croyances fondamentales (Brillon, 2023 ; Vachon et al, 2016). Pour y faire face, les victimes s'engageraient

naturellement dans différentes tâches, conscientes et inconscientes, visant l'intégration de l'événement, tant au niveau cognitif qu'émotif (Brillon, 2023; Park, 2010). La quête de sens ferait partie des processus d'intégration de la charge émotive et des questionnements fondamentaux qui suivent le vécu d'un traumatisme. Elle permettrait, dans l'absolu, d'inscrire l'événement au sein de l'histoire personnelle (De Ryckel et Delvigne, 2010 ; Park, 2010 ; Vachon *et al.*, 2016).

Cette section explore en premier lieu les conséquences de la remise en question des croyances fondamentales quant au vécu subjectif des survivantes d'un événement traumatisant. En deuxième lieu, cette section traite de la valeur de la souffrance dans une perspective de développement de soi. En troisième lieu, elle décrit brièvement les principales voies de la quête de sens selon les modèles qui abordent cette thématique. En quatrième lieu, elle expose les grandes caractéristiques communes des modèles de la quête de sens à la suite d'un événement traumatisant. En dernier lieu, cette section offre une description du processus de recherche de sens à la suite du vécu d'un événement particulièrement stressant, selon le modèle de Park (2010).

2.3.1 Des croyances fondamentales ébranlées

Les traumas interpersonnels, c'est-à-dire la conséquence d'actions perpétrées par autrui, peuvent fortement ébranler les croyances fondamentales sur la nature humaine, étant donné l'aspect intentionnel et arbitraire de ce type d'agressions (Brillon, 2023). Il en découlerait une plus grande potentialité à générer de lourdes conséquences psychologiques et des symptômes de stress post-traumatique (Brillon 2023 ; Geninet et Marchand 2007).

Selon Janoff-Bulman (1992), les individus entretiennent trois croyances fondamentales, soit : (1) la croyance en un monde bienveillant, où les êtres humains sont bons et dignes de confiance, (2) la croyance que le monde a un sens, et (3) la croyance en leur valeur personnelle en tant que personnes morales relativement protégées de l'infortune. À la suite d'une agression sexuelle, ces trois croyances fondamentales pourraient s'effriter chez les survivantes (Brillon, 2023 ; Frazier *et al.*, 2001). En conséquence, celles-ci pourraient vivre des difficultés dans leurs relations interpersonnelles, une peur de l'intimité ou un évitement de situations sociales (Geninet et Marchand, 2007). L'agression leur apprendrait qu'elles sont en quelque sorte seules dans ce monde et qu'elles doivent se protéger elles-mêmes (Draucker, 2001 ; Geninet et Marchand, 2007). Certains auteurs qui abordent le sujet du trauma

parlent d'un bouleversement de l'existence de la personne, voire d'une fragmentation du soi (Vachon *et al.*, 2016).

Il est proposé que plus l'événement remet en question les représentations et croyances fondamentales de la victime, plus celle-ci éprouverait de la souffrance (Park, 2010). Selon cette perspective, la femme ayant subi une agression sexuelle déploierait des efforts cognitifs et émotionnels pour réduire l'écart entre les significations qui l'habitent et son vécu d'agression. Elle tenterait ainsi de trouver une façon d'intégrer ses croyances antérieures et l'événement ayant bouleversé celles-ci. Il semble que le trauma serait en définitive toujours présent, mais moins souffrant (Park, 2010). À cet effet, Frankl soutient que « [la] souffrance cesse de faire mal au moment où elle prend un sens. Elle devient alors un acte sacré [...] » (1959, p. 110).

2.3.2 La valeur humaine de la souffrance

Les recherches sur le trauma, ainsi que certains écrits en psychologie existentielle tels ceux de Viktor Frankl, suggèrent que tout événement traumatisant détient une possibilité de transformation intérieure (Calhoun, 2003, 2008 ; Frankl, 1959 ; Linley et Joseph, 2004 ;). En effet, la rupture de l'équilibre intérieur serait ce qui conduit les victimes à cheminer à travers la découverte de soi et des autres. Ce processus pourrait aboutir à une compréhension accrue de soi et du monde environnant, ainsi qu'à une liberté renouvelée de faire des choix conscients (Park, 2010 ; Vachon *et al.*, 2016).

Ces changements dans le rapport à soi peuvent également se refléter dans l'expérience de la relation aux autres, s'exprimant par une connexion plus consciente et profonde avec autrui (Vachon *et al.*, 2016). Les survivantes d'agression sexuelle pourraient ainsi développer une perception accrue de leur force personnelle, une maturité plus affirmée, et une connexion spirituelle renforcée. Dans ce contexte, la souffrance jouerait un rôle crucial dans le développement personnel (Frankl, 1959).

Certains auteurs évoquent la notion de croissance post-traumatique pour décrire les changements positifs significatifs qui peuvent émerger des efforts d'adaptation d'une personne à la suite d'un traumatisme ou d'une adversité (Tedeschi et Calhoun, 2003). D'autres auteurs établissent des liens entre la croissance post-traumatique et l'élargissement de la conscience existentielle (Vachon *et al.*, 2016), suggérant une croissance du soi existentiel, considéré comme le cœur de l'être humain selon Frankl (1959).

2.3.3 Le processus de la quête de sens : le modèle de Park (2010)

Dans un effort de compréhension du processus menant une victime à donner un sens à son vécu, il semble que le modèle de la quête de sens (« *Meaning Making Model* ») de Park (2010) puisse servir de référence. Ce modèle met l'accent sur la construction d'un récit de vie cohérent et significatif dans lequel les individus cherchent à donner un sens à leur existence dans son ensemble. Ainsi, les survivantes d'une agression sexuelle peuvent s'efforcer d'intégrer cette expérience traumatisante dans le contexte plus large de leur vie, en examinant comment celle-ci s'intègre dans leur histoire personnelle, leurs valeurs, leurs aspirations et leurs relations avec les autres.

Ce processus interne serait unique à chacune des femmes qui l'entreprendront, et le résultat l'est tout autant. Park (2010) suggère que le sens pourrait se retrouver, paradoxalement, dans l'acceptation que les actes commis ne possèderont jamais de signification ou de justification. Ce qui importera pour l'atteinte d'un mieux-être serait non seulement le résultat final, mais aussi, et surtout, l'ensemble du processus d'intériorisation de l'événement et de ses impacts (Park, 2010).

Concrètement, le modèle de Park (2010) identifie quatre composantes dans la recherche de sens. Tout d'abord, Park (2010) stipule l'existence d'un ensemble de systèmes de significations préexistants à travers lesquels une personne interprète ses expériences au quotidien. Il s'agit des croyances, des objectifs personnels et des valeurs qui sont chères à l'individu. Lorsqu'un événement bouleverse ces systèmes de significations, la personne évaluerait cet événement potentiellement traumatisant et lui attribuerait une signification subjective. Ainsi, la première composante de la recherche de sens selon Park (2010) est l'interprétation subjective de l'agression sexuelle vécue. La survivante formuleraient, entre autres, des attributions initiales sur les raisons pour lesquelles l'événement a eu lieu, et ses implications pour le futur.

La deuxième composante de ce modèle concerne l'évaluation subjective de l'écart plus ou moins grand entre la signification attribuée à l'événement traumatisant et les systèmes de significations préexistants (croyances, valeurs, etc.) Cet écart influencerait le degré de détresse éprouvée, détresse qui motiverait la recherche de sens et entraînerait une transformation de soi (Park, 2010). À travers la troisième composante identifiée dans le modèle de Park (2010), la survivante s'engagerait dans un processus de recherche de sens visant à réduire cet écart ressenti. Ce processus global de quête de sens engloberait une multitude de mécanismes, à la fois conscients et inconscients, automatiques et délibérés. Concrètement, il est possible de distinguer deux grandes approches pour réduire l'écart entre deux

significations qui s'opposent, soit l'assimilation et l'accommodation. L'assimilation consiste à modifier l'évaluation de la situation afin de la rendre compatible avec notre compréhension globale de la vie. L'accommodation, quant à elle, implique de modifier nos croyances globales. Il s'agit d'un processus somme tout assez commun, et généralement plus bénéfique lorsque la personne est confrontée à un stress majeur et irréversible. Il est proposé que l'accommodation soit le seul processus à pouvoir mener à une croissance personnelle post-traumatique (Park, 2010).

La quatrième composante du modèle se réfère au résultat du processus. Ce résultat peut prendre des formes multiples et varie d'une survivante à une autre. Par exemple, la victime d'une agression sexuelle pourrait réévaluer la signification des gestes commis pour les rendre plus cohérents avec ses croyances globales préexistantes. Elle pourrait aussi percevoir subjectivement qu'elle a donné un sens à son vécu, ce qui pourrait se traduire par un sentiment d'acceptation et la conviction d'avoir surmonté les impacts de l'événement. Elle pourrait également démontrer une ouverture à de nouvelles opportunités ou objectifs, percevoir des changements positifs dans sa vie, ou encore bénéficier d'une croissance personnelle. Par ailleurs, elle pourrait faire l'expérience de changements dans son identité, modifiant ainsi son récit biographique personnel à la suite de cette expérience (Park, 2010). Il apparaît que la quête de sens relève d'un bouleversement de nos croyances fondamentales, et débuterait dès l'avènement de l'événement traumatisant (Park, 2010). La souffrance engendrée par l'écart entre les valeurs, la vision de soi et du monde, d'une part, et les significations que la victime donne à l'agression sexuelle, d'autre part, pousse celle-ci à entamer cette quête de sens.

En résumé, les agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap présentent des spécificités tant dans leur expression que dans leur gravité. Ces violences seraient indissociables des représentations sociales des femmes en situation de handicap ainsi que des barrières systémiques limitant leur pleine participation sociale. Dès lors, ces expériences, potentiellement traumatisantes, prennent une signification particulière, étroitement liée à leur position au sein de la société et à leur propre perception de leur corps en tant que femmes. Ainsi, les processus de deuil qui en découlent ainsi que la trajectoire de quête de sens qui les accompagne revêtiraient également des caractéristiques singulières.

2.4 Objectifs de recherche et retombées attendues

Dans le cadre de cette recherche, nous abordons la problématique des agressions sexuelles subies par les femmes vivant avec un handicap physique en nous intéressant à leur expérience subjective singulière.

Notre objectif est d'explorer le vécu de ces femmes afin de développer une meilleure compréhension de leur expérience de l'agression sexuelle et de leur parcours post-agression.

Comme il a été proposé jusqu'ici, le vécu intime en lien avec l'agression sexuelle peut être abordé sous la perspective des deuils multiples et de la quête de sens. Or, aucune recherche à notre connaissance n'aborde les agressions sexuelles sous ces deux angles particuliers combinés. De plus, bien peu de recherches abordent la question des agressions sexuelles sous l'angle du vécu subjectif des femmes victimes. Encore moins de recherches se penchent sur le vécu particulier des femmes vivant avec un handicap physique. C'est pourquoi notre projet vise à accéder à la subjectivité des femmes en situation de handicap physique ayant subi une ou plusieurs agressions sexuelles. Nous choisissons de poursuivre les objectifs ci-dessous :

Objectif général :

Mieux comprendre le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle.

Objectifs spécifiques de recherche :

- Explorer les transformations intérieures vécues à la suite d'une agression sexuelle ainsi que leurs manifestations diverses.
- Mieux comprendre le processus de construction de sens, ou encore l'expérience du non-sens, vécu par les femmes en situation de handicap physique à la suite d'une agression sexuelle.
- Explorer la présence et les rôles possibles des deuils multiples au sein du processus de construction de sens, ou encore de l'expérience du non-sens.

CHAPITRE 3

CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Cadre conceptuel

Cette section s'intéresse aux théories et idéologies qui sous-tendent la présente recherche. Elle positionne le paradigme et la posture que nous adoptons, non seulement dans un souci de transparence, mais également pour faciliter la compréhension des objectifs poursuivis et de la méthodologie choisie (Morrow, 2005). Nous commençons par situer cette recherche au cœur des paradigmes constructiviste-interprétatif et féministe. Puis, nous présentons certaines particularités de la recherche qualitative. Pour terminer, nous explicitons nos présupposés afin de rendre transparentes les réflexions à la source de cette recherche, susceptibles de teinter chacune de ces étapes.

3.1.1 Le paradigme de recherche

Toute démarche de recherche s'inscrit dans un paradigme correspondant à l'angle d'appréhension du monde, du phénomène à l'étude et des relations entretenues entre la chercheuse et chaque élément de sa recherche (Ponterotto, 2005). En découlent certains choix méthodologiques, dont la façon de venir à la rencontre du phénomène étudié (Ponterotto, 2005). Cette présente recherche s'ancre dans un paradigme de recherche constructiviste-interprétatif et adopte une posture féministe critique. Le paradigme constructiviste-interprétatif propose que la réalité psychologique et existentielle soit l'œuvre de co-constructions, alors que la posture féministe critique dénonce l'ordre social inéquitable envers les femmes.

3.1.1.1 Paradigme constructiviste-interprétatif

Cette étude s'ancre dans un paradigme constructiviste-interprétatif (Ponterotto, 2005). En cohérence avec ce paradigme, ainsi qu'avec une ontologie relativiste, nous présumons qu'il existe autant de réalités que d'individus, puisque l'expérience du monde serait construite de manière singulière et unique par chaque personne (Ponterotto, 2005). En ce sens, nous proposons que la réalité du vécu de l'agression sexuelle soit considérée comme une construction qui rassemble les caractéristiques de l'événement, son contexte, les perceptions individuelles, les émotions ressenties et l'environnement au sein duquel évolue chaque femme.

De plus, nous nous reposons sur une épistémologie transactionnelle et subjective pour développer notre compréhension de l'expérience singulière des participantes (Ponterotto, 2005). En effet, c'est à travers l'interaction avec l'altérité que le sens de l'expérience peut surgir. L'espace intersubjectif développé lors des entretiens peut alors rendre possible l'explicitation du sens de l'expérience à la fois pour la participante et pour la chercheuse. Les données recueillies représentent ainsi une co-construction entre le dialogue et l'interprétation (Ponterotto, 2005). Dès lors, l'expérience subjective de la chercheuse est sollicitée et fait partie intégrante du processus de recherche. Par conséquent, cette dernière doit prendre une posture réflexive en s'interrogeant, notamment, sur ses présupposés personnels.

3.1.1.2 Posture féministe critique

Cette recherche adopte une posture féministe afin de mieux comprendre l'expérience d'agressions sexuelles. Cette position, empruntée par les groupes de luttes féministes, est de plus en plus reconnue par les acteurs œuvrant auprès des femmes victimisées (FFQ, 2015 ; RQCALACS, 2015). En cohérence avec la posture féministe critique, nous considérons l'agression sexuelle comme une manifestation de rapports de forces inégaux entre les hommes et les femmes. Selon cette perspective, l'agression sexuelle est liée à une haine des femmes et à un désir de les assujettir. Il s'agit d'un acte de domination, d'humiliation et d'abus de pouvoir. Plus encore, cet acte s'inscrit comme une forme de contrôle social en tentant de maintenir les femmes dans la peur et dans des rapports de force inégaux (FFQ, 2015 ; RQCALACS, 2015).

De plus, nous nous appuyons sur un cadre féministe pour critiquer le silence de la société face à la perpétuation des violences sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap, en interrogeant en second plan le vécu d'iniquités sociales. Par cette recherche, nous souhaitons porter la voix des femmes en situation de handicap physique ayant vécu une ou plusieurs agressions sexuelles. Ainsi, s'inspirant du paradigme féministe, l'émancipation et la transformation font partie intégrante des buts poursuivis par cette recherche (Dumont et al, 2008 ; Ponterotto, 2005).

Par ailleurs, nous choisissons d'utiliser le cadre intersectionnel intersubjectif (Staunæs, 2003) afin de reconnaître la posture au monde particulière de chaque femme en situation de handicap. En effet, le cadre intersectionnel intersubjectif permet de considérer l'impact de l'interaction des divers rapports sociaux de pouvoir qui façonnent de façon unique et complexe le vécu subjectif de ces femmes. Il permet donc la reconnaissance de l'impact des multiples sources d'oppressions dans leur vie (Corbeil et Marchand, 2006). Il semblerait que les systèmes à la base de ces oppressions ne fassent pas que s'accumuler, mais

interagiraient de manière complexe et modèleraient l'expérience de l'individu (Corbeil et Marchand, 2006). Nous reconnaissons ainsi qu'une femme en situation de handicap vit à l'intersection d'au moins deux oppressions, soit le sexism et le capacitisme (Masson, 2013). Outre cette reconnaissance des sources d'oppression multiples omniprésentes, le cadre intersectionnel intersubjectif stipule l'importance de s'attarder au regard subjectif que portent les femmes sur les oppressions qu'elles vivent au quotidien (Staunæs, 2003). Ainsi, c'est en tentant de comprendre de quelles manières les femmes vivent subjectivement leur posture particulière au monde et les violences perpétrées par les systèmes d'oppression que l'on pourrait accéder à leur réalité singulière, au-delà d'une compréhension des systèmes d'oppression en soi. Staunæs (2003) propose même que cette réalité non objectivante puisse leur octroyer un certain pouvoir personnel, puisque leur vécu est dès lors une co-construction portée par leurs réflexions et leurs interprétations.

Ainsi, la présente recherche vise à mieux comprendre les multiples subjectivités en lien avec le vécu d'agressions sexuelles, ainsi que de deuils et de quête de sens y étant liée. Pour ce faire, la méthodologie employée s'ancre dans les paroles mêmes des participantes et invite à s'immerger dans leur monde subjectif. La subjectivité de la chercheuse est mise de l'avant dans une rencontre singulière qui laisse place au partage de l'Autre. L'ensemble de la démarche de recherche demeure féministe critique, étant notamment empreinte de la trajectoire de violences vécues par la chercheuse, elle-même une femme en situation de handicap physique.

3.1.2 La posture de la chercheuse et la mise en lumière des présupposés

En lien avec les postures féministe, constructiviste et interprétative adoptées, nous considérons l'espace d'entrevue comme étant un lieu de rencontre entre deux subjectivités, soit celle de la chercheuse et celle de la participante (Smith *et al.*, 2009 ; Smith, 2019). Au fil de la rencontre, la mise en récit de l'expérience peut permettre à la participante de faire émerger une nouvelle compréhension de son vécu. Par conséquent, la chercheuse s'ancre dans une posture qui reconnaît la valeur de la subjectivité, permettant ainsi une immersion dans l'expérience de vie particulière de chacune des participantes. En nous laissant toucher par leurs récits, cette subjectivité, à cultiver tout au long de la démarche, peut mener à une meilleure compréhension du vécu des femmes participant à la recherche (Antoine et Smith, 2017 ; Chiseri-Strater, 1996 ; Morrow, 2005). La subjectivité de la chercheuse est ici légitimée et valorisée, car la compréhension de l'expérience se coconstruit à travers l'espace dialogique (Morrow, 2005 ; Ponterotto,

2005 ; Smith, 2019). Le sens profond de l'expérience vécue peut alors faire surface, soutenu par un espace intersubjectif et un cadre bienveillant (Chiseri-Strater, 1996).

Chacun des entretiens a donc nécessité à la fois investissement et effacement de la part de la chercheuse. Ainsi, en raison de la profondeur et l'intensité de certains partages, le contact intersubjectif était primordial, ce qui a immanquablement fait appel à nos valeurs et à nos croyances (Ponterotto, 2005). Nous devions donc prendre conscience de ce que nous transportions et reconnaître les présupposés qui accompagnent notre présence à l'autre afin d'améliorer notre qualité d'écoute (Ponterotto, 2005).

Par ailleurs, notre posture en entretien a été forcément teintée par notre présence particulière en tant que femme en situation de handicap ayant vécu des violences, notamment sexuelles, et en tant que personne impliquée au sein de plusieurs organismes de défense des femmes en situation de handicap. Nous postulons que cette identité particulière aura facilité le recrutement des participantes et aura accru la propension de celles-ci à nous inviter dans leur sphère intime lors des entretiens. Cette proximité avec le sujet d'étude est souhaitée dans le cadre de notre démarche de recherche phénoménologique et interprétative (Smith *et al.*, 2009). En revanche, une grande attention a été portée à la possibilité que nous puissions chercher à valider notre propre vécu, ce qui pourrait obstruer l'écoute attentive de l'autre. La tenue d'un journal de bord, le temps investi dans la démarche de la double herméneutique requise par la phénoménologie interprétative, ainsi que les discussions avec notre superviseure et une paire chercheuse nous ont permis de demeurer attentive au récit de nos participantes.

3.2 L'intérêt d'une démarche qualitative

La présente recherche s'inscrit dans une démarche qualitative. La recherche qualitative vise l'exploration de phénomènes humains, en mettant en lumière de manière nuancée les différentes significations, descriptions et interprétations qui émergent de l'expérience des individus eux-mêmes (Malterud, 2001 ; Ponterotto, 2005 ; Smith *et al.*, 2009). Cette démarche peut donc nourrir l'objectif principal de cette recherche, qui consiste à mieux comprendre, à partir de leur témoignage singulier, le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle.

En concordance avec la démarche qualitative, cette recherche se concentre sur le discours des participantes en se fondant sur une perspective idiographique (Malterud, 2001 ; Ponterotto, 2005). Les paroles de chaque participante sont reconnues comme étant valides et constituent la matière première

afin de décrire l'expérience vécue. La recherche qualitative peut permettre d'accéder à une compréhension profonde et holistique de l'individu en tant qu'entité unique et complexe (Ponterotto, 2005). La démarche qualitative permet aussi d'accéder aux vécus particuliers de l'expérience plutôt qu'à une réalité universelle (Smith *et al.*, 2009). Pour ce faire, l'enracinement dans le discours de chaque participante est primordial. Par conséquent, une méthode inductive est utilisée. Il s'agit de bâtir les entretiens à l'aide de questions ouvertes afin que les participantes puissent exprimer librement l'unicité de leur expérience et de leur processus de construction de sens (Smith *et al.*, 2009). La recherche s'inscrit également dans une perspective émique, puisqu'elle est conduite auprès d'un petit nombre de participantes en considérant le caractère unique de l'expérience d'abord (Ponterotto, 2005).

3.2.1 La démarche phénoménologique

La phénoménologie est une approche philosophique qui s'intéresse à un phénomène sous l'angle de l'expérience humaine (Smith et Shinebourne, 2012), c'est-à-dire en s'intéressant à l'interprétation subjective d'une expérience telle que façonnée par ceux et celles l'ayant vécue (Smith *et al.*, 2009). À travers une approche phénoménologique, le phénomène peut se dévoiler tel qu'il est, traduis à l'aide des termes choisis par la personne qui en a fait directement l'expérience (Smith et Shinebourne, 2012). Selon Husserl, père de la phénoménologie descriptive, la phénoménologie est un moyen par lequel on peut accéder à la profondeur de l'expérience d'une personne, en dévoilant « les qualités essentielles du phénomène » (Antoine et Smith, 2017 ; Quintin, 2012). Ces « qualités essentielles » transcenderaient toutes les expériences singulières pour ainsi illuminer l'essence de l'expérience. On y accède en retournant aux choses telles qu'elles se manifestent à la conscience de la participante, traduites par ses propres mots. Cette conscience pourrait être stimulée, notamment à l'aide d'un objet concret ou de brides de souvenirs. Cette expérience à la fois singulière et partagée serait toutefois toujours contextualisée. En effet, certains phénoménologues, tels qu'Heidegger, postulent que les perceptions et le sens donné à l'existence seraient liés au monde qui nous entoure (Antoine et Smith, 2017; Quintin, 2012 ; Smith *et al.*, 2009). La personne et le regard qu'elle porte sur son vécu seraient nécessairement ancrés dans un monde préexistant, influencé notamment par la culture et la langue. Par conséquent, les participantes et la chercheuse doivent être considérées comme des « êtres-dans-le-monde » (Antoine et Smith, 2017 ; Quintin, 2012). Dès lors, il devient impossible d'adopter une posture de neutralité, puisqu'il serait inconcevable pour la chercheuse de suspendre complètement ses présupposés (Quintin, 2012).

3.2.2 La démarche phénoménologique et interprétative

La chercheuse adoptant une démarche phénoménologique interprétative tente d'explorer en détail l'expérience vécue à travers la manière avec laquelle les participantes font sens de cette expérience personnelle (Antoine et Smith, 2017 ; Smith *et al.* , 2009 ; Smith, 2019). Puisque la recherche de sens est au cœur du présent projet, il semble cohérent d'adopter une telle démarche.

Plus spécifiquement, la phénoménologie interprétative s'intéresse au processus de construction de sens dans lequel s'engagent les personnes ayant vécu une expérience significative. La démarche phénoménologique interprétative peut être pertinente afin d'aborder des sujets tels que le vécu d'une maladie grave, l'expérience de traumas, ainsi que les questions liées aux deuils vécus et aux changements identitaires (Smith *et al.*, 2009).

La phénoménologie interprétative a comme fondement la conception que l'Homme à une tendance innée à chercher un sens aux événements vécus. Ainsi, elle représente à la fois une démarche phénoménologique (puisque elle vise à explorer l'expérience vécue), et herméneutique (puisque elle s'applique à comprendre le processus de création de sens chez l'autre). N'ayant accès que de façon indirecte à l'expérience subjective de la participante, la chercheuse qui adopte une démarche phénoménologique interprétative doit utiliser sa propre propension humaine à vouloir déchiffrer le sens d'un récit partagé. Cette interprétation du vécu accessible indirectement dévoile dès lors la double herméneutique, caractéristique importante de la phénoménologie interprétative (Smith *et al.*, 2009). La double herméneutique réfère à deux processus de création de sens s'instaurant au cœur du processus de recherche, soit celui de la participante en lien avec son expérience, puis celui de la chercheuse qui interprète la façon dont la participante fait sens de son expérience (Smith *et al.*, 2009). Dans cette recherche, il s'agit de tenter de comprendre le sens donné par nos participantes à leur vécu singulier, ainsi que le processus de quête de sens qu'elles empruntent à la suite de l'événement traumatisant que représente l'agression sexuelle. Pour y parvenir, le vécu des participantes constitue le matériel premier. Leurs expériences ont été mises en lien avec celles de la chercheuse et de sa superviseure. Le rôle de ces dernières a été d'entrer en résonance avec le vécu évoqué lors des entrevues, et de permettre à ce vécu de prendre de l'expansion jusqu'à ce que toutes les subjectivités s'interpellent mutuellement (Antoine et Smith, 2017). Ainsi, l'essence de l'expérience d'une agression sexuelle vécue par des femmes en situation de handicap physique est traduite à travers une co-construction, issue d'un processus itératif et intersubjectif.

3.3 La méthodologie

Cette section explicite les éléments méthodologiques sous-jacents à cette recherche et qui assurent que ses objectifs sont remplis avec rigueur et efficience. Tout d'abord, la sélection et les caractéristiques des participantes sont exposées. Puis, le processus de cueillette et d'analyse des données est présenté. Par la suite est explicité le mandat du comité consultatif dans le cadre de cette démarche de recherche. Finalement, les critères de rigueurs spécifiques ayant guidé la réalisation de cette recherche qualitative sont exposés.

3.3.1 Les participantes

Les participantes ont été recrutées grâce au soutien des organismes siégeant au comité consultatif mis en place dans le cadre de cette recherche. Ces organismes de promotion des droits des personnes handicapées ont fait parvenir par courriel à leurs membres l'affiche de recrutement en format numérique (voir appendice A). Les intervenantes à l'emploi des organismes impliqués ont également été invitées à approcher de potentielles participantes, grâce aux contacts privilégiés qu'elles entretiennent avec certaines d'entre elles. Une sollicitation verbale a été élaborée pour les assister dans cette tâche (voir appendice B).

Différentes considérations éthiques ont guidé le développement des outils de sollicitation. La réflexion sur nos instruments de recrutement a reçu le soutien d'un groupe de dix pairs étudiants au doctorat dans le cadre d'un séminaire intensif en méthodes qualitatives. De plus, une jeune femme sans handicap ayant vécu une agression sexuelle a participé à la réflexion en nous communiquant ses impressions et questionnements à la suite d'un entretien pilote. À l'aide de ces réflexions, l'importance de légitimer le vécu des femmes tôt dans le processus de prise de contact a été mise en lumière. En conséquence, une définition inclusive et féministe de l'agression sexuelle a été adoptée, afin d'accueillir la diversité de vécus. Ainsi, toute femme considérant avoir subi une agression sexuelle (critère subjectif) était invitée à participer.

Les participantes ont été recrutées sur la base de leur vécu d'agression sexuelle, de leur situation de handicap physique et de leur capacité à retracer leur parcours à travers un entretien de recherche. Les critères d'inclusion de la recherche consistent à ; a) vivre une situation de handicap physique (moteur, sensoriel et/ou organique), b) se reconnaître comme étant ou ayant été victime d'une ou plusieurs agressions sexuelles alors qu'elle était en situation de handicap, c) être disponible et en mesure de participer à deux entretiens en français d'une durée d'une heure chacun et d) être âgée de 18 ans et plus.

De plus, deux critères d'exclusion ont été mis en place, soit a) de vivre avec des limitations intellectuelles, cognitives, ou avec un trouble psychique ou mental susceptible d'interférer avec la participation à la recherche (capacité d'émettre un consentement éclairé, capacité de prendre part aux entretiens), et b) de vivre un handicap langagier très sévère, qui pourrait nuire à l'accès au discours lors des entrevues verbales. En raison du caractère sensible du sujet étudié, il semblait nécessaire que les femmes recrutées possèdent la capacité à revisiter et mobiliser des souvenirs potentiellement traumatisques, dans le cadre d'un consentement éclairé. Finalement, aucun critère n'a été inclus en ce qui a trait au contexte ou à l'âge qu'avait la femme au moment de l'agression sexuelle. Nous espérions ainsi accéder à une pluralité de réalités singulières.

Trois participantes ont été recrutées à travers un processus d'échantillonnage intentionnel (Morrow, 2005). Avec l'approche phénoménologique interprétative, l'objectif est une compréhension en profondeur de l'expérience des participantes d'un événement particulier, s'étant déroulé dans un contexte particulier. Ainsi, une analyse en profondeur de chaque discours subjectif est requise. Il en découle des données suffisamment riches pour qu'un nombre réduit de participants suffise (Antoine et Smith, 2017 ; Smith *et al.*, 2009 ; Smith, 2019).

Les participantes sont trois femmes québécoises francophones, âgées de 33 à 58 ans. Au moment de l'entretien ainsi qu'au moment de l'agression sexuelle vécue, toutes les participantes résidaient de manière autonome dans un appartement ou une maison. Deux occupaient un emploi stable, alors que la troisième participante a affirmé être « inapte à travailler » en raison de sa situation de handicap. Deux des femmes rencontrées vivent plus d'une situation de handicap. Une certaine homogénéité de l'échantillon permet d'identifier des ressemblances et des divergences issues de l'expérience vécue, plutôt que résultants de caractéristiques sociodémographiques hétérogènes (Smith et Shinebourne, 2012).

Tableau 3.1 Caractéristiques des participantes (n = 3)

Nom	Âge	Situations de handicap³	Statut civil	Lien avec l'agresseur	Temps écoulé depuis l'agression
Léa	58	Handicap moteur, organique et difficultés auditives	Séparée	Connaissance	30 ans
Julie	47	Handicap visuel, handicap moteur et trouble de santé mentale	Célibataire	Ami	10 ans
Marie	33	Handicap visuel	Mariée	Inconnu	7 ans

3.3.2 Les procédures de recherche

Les six entretiens ont été menés par la chercheuse principale. Les trois participantes ont choisi de rencontrer la chercheuse dans les locaux de l’Université du Québec à Montréal. Avant d’amorcer l’entretien, les participantes étaient invitées à lire et à remplir le formulaire de consentement (Appendice C) et à remplir un questionnaire sociodémographique (Appendice D). Ce dernier incluait des questions sur leur âge, leur appartenance culturelle, la nature de leur handicap ainsi que ses probables répercussions, telles que le recours au milieu de vie institutionnel, les hospitalisations et la présence d’aidants au quotidien. Le questionnaire sociodémographique incluait également des questions concernant la vie familiale et professionnelle de la participante.

Les participantes ont consenti à l’enregistrement audio des entretiens, qui ont duré entre 45 et 90 minutes. Pour chaque participante, deux semaines d’intervalles se sont écoulées entre les entretiens. Ce délai avait pour objectif de permettre d’atténuer la lourdeur émotionnelle potentiellement engendrée par le premier entretien, tout en maintenant une continuité dans les réflexions soulevées lors de la rencontre initiale. La tenue d’un journal personnel dans l’intermède était suggérée aux participantes comme espace d’accueil et d’élaboration d’émotions pouvant se révéler difficiles. Dans le même souci de soutien, une attention

³ L’incapacité peut être motrice, intellectuelle, visuelle, auditive, associée à la parole ou au langage, ou encore, liée à un trouble du spectre de l’autisme ou à un trouble grave de santé mentale (Gouvernement du Québec, 2021).

toute particulière a été portée à la façon dont s'est conclu le deuxième entretien. Une liste d'organismes d'aide a par ailleurs été remise à toutes les participantes.

3.3.3 La cueillette de données

L'intention de cette recherche étant d'accéder à l'expérience vécue de chacune des participantes, des entretiens semi-structurés ont été utilisés comme méthode de cueillette de données principale, jumelés avec la tenue par les participantes d'un journal personnel (Smith *et al.*, 2009). Le cadre octroyé par les entretiens semi-structurés permettait aux participantes de parler ouvertement et de faire preuve de réflexivité, en ayant l'espace nécessaire pour explorer leur vécu en leurs propres termes (Smith et Shinebourne, 2012). Ce type d'entretien, en cohérence avec l'approche phénoménologique interprétative, permet à la chercheuse de s'adapter en continu au dévoilement de l'autre tout en s'assurant d'aborder les thématiques primordiales à la compréhension du phénomène étudié (Smith *et al.*, 2009 ; Smith et Shinebourne, 2012). Le canevas d'entretien (Appendice E) était composé de questions ouvertes en lien avec leur vécu à la suite de leur agression sexuelle. De telles questions ouvertes peuvent contribuer à faciliter l'exploration de l'expérience subjective et l'élaboration du sens grâce à un espace dialogique intersubjectif bienveillant (Morrow, 2005; Smith *et al.*, 2009).

Le second entretien était préparé en considérant les éléments ayant émergé lors de la première rencontre. En effet, entre les deux entretiens avec la même participante, la chercheuse écoutait intégralement l'enregistrement du premier entretien et prenait des notes réflexives. Ces notes, tantôt des impressions cliniques, tantôt des idées de thèmes à approfondir, servaient de base aux questions de relance du deuxième entretien. Aussi, il a été suggéré aux participantes de noter, à la suite du premier entretien, leurs réflexions, leurs questions ou encore des idées de thèmes qu'elles aimeraient aborder lors de la prochaine rencontre. Conséquemment, deux des participantes ont elles-mêmes initié des sujets qu'elles considéraient comme incontournables. De plus, lors du deuxième entretien, la chercheuse tentait d'approfondir des thèmes qu'elle avait relevés lors de l'écoute du premier entretien. Elle pouvait à la fois poser des questions spécifiques afin d'inviter la participante à élaborer une idée ou une émotion touchée lors de la première rencontre, ou encore revenir au canevas d'entretien et poser une question qui n'avait pas encore été abordée. Les deux entretiens ont été réalisés à partir du même canevas d'entretien et bonifiés des réflexions de la participante et de la chercheuse. Les enregistrements audios des six entretiens ont été transcrits dans leur intégralité, en s'assurant d'anonymiser les éléments pouvant permettre l'identification des participantes.

3.3.4 L'analyse des données

L'analyse phénoménologique interprétative (API) a été utilisée dans le cadre de cette recherche. L'API a comme objectif d'explorer la construction de sens chez la participante à partir du récit qu'elle fait de son vécu subjectif. Cette démarche d'analyse est itérative et inductive, c'est-à-dire qu'elle s'effectue sans grille de codage préétablie et nécessite des retours constants aux étapes d'analyse précédentes afin de s'assurer de demeurer fidèle à la parole des femmes (Smith, 2003). De plus, la phénoménologie interprétative étant idiographique, l'analyse débute toujours par l'analyse en profondeur d'un premier cas.

Une immersion dans chaque entretien a été faite afin de se laisser imprégner des paroles de l'autre, en tentant de mettre de côté les présupposés théoriques et personnels. Ce faisant, la visée fut de relever les premières observations et réflexions qui surgissent à la lecture (étape 1) (Smith et Shinebourne, 2012). Ensuite, à partir d'une codification ancrée dans le discours de la participante, les premières unités de sens ont pu émerger (étape 2). Nous avons annoté le verbatim, paraphrasé les propos et tenté de les résumer afin d'en dégager des interprétations primaires et des unités de signification (étape 3). Les thèmes ainsi obtenus se devaient de demeurer authentiques au discours de chacune de nos participantes, tout en s'élevant à un certain niveau d'abstraction. Puis, les thèmes émergents ont été reliés en sous-thèmes, prenant en compte la fonction du thème dans le discours, son contexte narratif et son sens psychologique (étape 4). Dans un même temps, il importait de noter ce qui correspondait à notre compréhension du processus de construction du sens de la participante (double herméneutique). Les étapes 1 à 4 ont été répétées pour chacune des entrevues, puis pour chaque participante (étape 5 et 6). Ce n'est qu'une fois ce processus accompli que les récits des trois participantes ont été mis en dialogue. Pour ce faire, la chercheuse s'est interrogée sur les thèmes transversaux et a tenté d'expliciter les divergences au sein des vécus (étape 7).

Les thématiques développées dans la section des résultats ont été sélectionnées en raison de la richesse des extraits qui y sont liés et l'importance de leurs significations pour les participantes (Smith *et al.*, 2009). La visée était de souligner les convergences et les divergences entre les récits, tout en tentant de faire hommage à l'expérience des participantes (Antoine et Smith, 2017).

Finalement, l'écriture du compte rendu des résultats se devait de permettre une transparence quant à la teneur et la source des propos présentés (Smith et Shinebourne, 2012).

3.4 La contribution du comité consultatif

Afin de soutenir la chercheuse dans sa démarche, un comité consultatif a été instauré dès les premiers jalons de cette recherche. Il est composé de quatre personnes provenant de deux organismes de défense des droits des femmes et personnes en situation de handicap. Il s'agit des organismes *Action Femmes Handicapées Montréal* et *Vie Autonome Montréal*, dont la participation a été particulièrement importante. Le comité se compose également de Mme Coralie Mercerat, Ph.D. et spécialiste de l'éthique au Centre de recherche en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), ainsi que de Mme Rose-Marie Wakil, œuvrant à l'organisme Ex aequo et spécialiste du circuit des organismes de personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la recherche, le comité consultatif a rempli plusieurs rôles. D'une part, il a soutenu le recrutement de participantes en s'y engageant activement. D'autre part, les membres du comité ont été appelées à se prononcer sur la justesse de la terminologie et des outils utilisés tout au long du processus de recherche. Elles ont fourni des conseils stratégiques à la chercheuse afin que le projet demeure en cohérence avec les besoins et les préoccupations des divers milieux qui peuvent accueillir des femmes en situation de handicap et vivant des situations de violences sexuelles. D'ailleurs, les membres du comité soutiendront dans les prochains mois le transfert des connaissances issues de ce projet auprès des organismes et des diverses instances concernés.

3.5 La rigueur

La recherche qualitative repose sur un processus créatif et réflexif (Malterud, 2001). Comme pour toute recherche, elle se doit de respecter des critères de rigueur afin que les connaissances produites puissent être reconnues, partagées et transférées à des contextes connexes (Malterud, 2001). Les critères de rigueur énoncés par Morrow (2005) pour la recherche qualitative, ainsi que ceux proposés par Smith et ses collègues (2009), sous-tendent expressément la démarche phénoménologique interprétative.

Morrow (2005) présente des critères permettant de s'assurer de la rigueur et de la validité d'une recherche élaborée selon un paradigme constructiviste. Tout d'abord, la capacité réflexive de la chercheuse représente le critère de rigueur principal du présent projet. En effet, la réflexivité nécessite des questionnements continuels afin d'examiner et de reconnaître l'impact de notre présence à toutes les étapes de la recherche (Malterud, 2001 ; Morrow, 2005). Par ailleurs, comme il est proposé par Morrow (2005) et Smith et ses collègues (2009), notre subjectivité a été mise à profit pour accueillir la richesse et

l'authenticité des témoignages, et utilisée pour mettre en lumière la diversité des vécus. Toujours en accord avec la réflexivité de Morrow (2005), nous avons interrogé l'implication émotionnelle envers notre sujet de recherche, c'est-à-dire notre connaissance intime des violences vécues par les femmes en situation de handicap physique. À travers notre processus de recherche, notre réflexivité fut facilitée par la tenue d'un journal de bord. Nous y avons inscrit nos présupposés, nos prédispositions, nos préjugés, nos réflexions ainsi que les théories qui pourraient influencer notre travail (Morrow, 2005). Des notes ont été prises à la suite de chacun des entretiens, ainsi qu'en réaction à certaines étapes d'analyse. (Smith *et al.*, 2009). Ces notes réflexives participent également à la transparence du processus et doivent être considérées comme faisant partie intégrante des données (Chiseri-Strater, 1996). Finalement, divers espaces propices à la réflexivité ont été instaurés tout au long de la démarche grâce à la présence d'une paire chercheuse et de la directrice de recherche.

En plus du critère de réflexivité, le critère de transparence quant à notre subjectivité ainsi qu'au processus de codification est nécessaire à la rigueur d'une recherche phénoménologique interprétative (Chiseri-Strater, 1996 ; Morrow, 2005). Ainsi, nos notes réflexives et nos notes de codification nous ont permis de faire la distinction entre ce qui nous appartient et ce qui est révélé par nos participantes. De plus, il nous importait que les réalités des participantes soient représentées avec justesse au sein de notre analyse et de nos écrits, ce qui correspond au critère d'équité de Morrow (2005). À travers le travail d'analyse et de rédaction, nous nous sommes assurées de donner à chacun des récits un espace équitable.

Cette recherche répond également à une authenticité ontologique, éducative et catalytique (Morrow, 2005). Les témoignages individuels ont été finement travaillés afin de s'élever à une compréhension de l'essence de l'expérience plus grande que celle découlant de l'addition de mots. Une fois la recherche terminée, nous remettrons aux participantes les résultats sous une forme qui leur permettra potentiellement d'affiner leur compréhension de ce qu'elles ont vécu, et de diminuer leur isolement grâce à l'histoire des autres participantes.

Par ailleurs, Smith et ses collègues (2009) précisent qu'une analyse phénoménologique est subjective, mais doit être rigoureuse et systématique. Elle se doit d'être ancrée dans le discours et non entravée par les connaissances préalables. Spécifiquement, 1) la recherche doit reposer sans ambiguïté sur une triple démarche phénoménologique, herméneutique et idiographique; 2) l'écrit final doit être transparent et permettre au lecteur de prendre pleinement connaissance de ce qui a été fait; 3) les résultats des analyses

doivent être cohérents, plausibles et pertinents; et 4) les extraits doivent témoigner de la densité des thèmes et de leur prégnance dans le corpus de données (Smith *et al.*, 2009). Nous nous sommes inspirées de ces critères dans le rendu de l'essai final.

3.6 Considérations éthiques

En tant que chercheuse, nous sommes pleinement consciente du caractère sensible et délicat du sujet abordé dans le cadre de notre recherche. En ce sens, plusieurs considérations éthiques ont été prises en compte. Tout d'abord, le processus de recherche adopté adhère aux exigences de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (ETPC 2) et en a reçu l'approbation. Les dimensions sensibles associées à la participation au projet incluaient notamment la notion de consentement libre et éclairé, l'anonymat des récits, ainsi que la minimisation des risques. De plus, une sensibilité éthique a été déployée en cours des entretiens avec les participantes.

En ce qui concerne la dimension libre et éclairée du consentement des participantes, plusieurs modalités ont été mises en place. En effet, les participantes ont d'abord rapidement eu connaissance de l'objectif de la recherche, des modalités de participation, des modalités prises pour assurer leur anonymat ainsi que des risques et bienfaits potentiels avant d'entamer leur participation. Nous leur avons aussi remis et expliqué le formulaire de consentement au préalable (Appendice E). De plus, nous avons porté une attention particulière à leurs craintes, et nous avons répondu aux questions qu'elles nous ont posées. Pour nous, ce moment a été important afin d'instaurer un climat de confiance. Lors du deuxième entretien, nous avons fait un retour sur comment elles avaient vécu l'après-entretien et comment s'étaient déroulées les deux semaines écoulées. Leur consentement a été reconfirmé de façon verbale et explicite à ce moment.

Afin de protéger l'anonymat et la vie privée des participantes, un pseudonyme, choisi par chacune des femmes, a été utilisé pour désigner l'enregistrement et le verbatim. Les enregistrements et les verbatims ne sont accessibles qu'à la candidate au doctorat, à la directrice ainsi qu'à une chercheuse participant au projet depuis ses débuts. Toutes les informations qui permettaient d'identifier les participantes ont été dénominalisées et les détails pouvant les identifier ont été supprimés. Les enregistrements et les verbatims sont conservés numériquement dans deux fichiers séparés et sécurisés, dans un bureau fermé à clé. L'ensemble du matériel recueilli sera détruit cinq ans après le dépôt de l'essai.

Enfin, au cœur d'une recherche sur un sujet aussi sensible qu'est le vécu d'une agression sexuelle, se trouvent des risques dont nous sommes conscientes et dont nous devions prendre soin. Ainsi, les entretiens que nous avons menés pouvaient faire ressurgir des images et des émotions liées au trauma. Des pauses ainsi qu'une présence attentive et accueillante ont été mises de l'avant afin de soutenir les participantes lors de l'évocation de leur vécu. Nous avons aussi travaillé ensemble à ce que les émotions demeurent à un niveau qui leur était acceptable. À la fin du premier entretien, une liste de ressources leur a été remise, ainsi que les coordonnées de la chercheuse et de sa directrice en cas de besoin. De plus, des mesures plus spécifiques ont été prises lorsque nous observions une instabilité émotionnelle chez une participante. Ainsi, l'une des rencontres fut plus difficile et laissait entrevoir des indices cliniques de grande perturbation émotionnelle. La rencontre fut prolongée hors enregistrement et nous avons effectué une évaluation du risque suicidaire. Quelques jours suivant le premier entretien, un appel téléphonique a été effectué afin de s'enquérir de l'état émotionnel de la participante. Ce suivi téléphonique n'a cependant pas révélé les comportements de dissociation et d'isolement dont la participante nous a parlé au début du second entretien. Ce suivi nous paraît donc avoir eu certaines limites. Au commencement du second entretien avec cette participante, un retour sur ses réactions ainsi que les propositions de ressources a été fait. Il nous a paru que le second entretien ait permis de retrouver un certain équilibre émotionnel.

Les participantes pouvaient également expérimenter certains bienfaits. En effet, la mise en mots, lorsqu'écoutée par une personne empathique, peut être une source de bénéfices. Ainsi, il était raisonnable de penser que les femmes pourraient profiter de cet espace d'échanges et de réflexions. Tel a été le cas, puisque toutes les participantes ont clairement explicité les bienfaits de mettre en mots leur vécu dans un espace respectueux et bienveillant. Aussi, cette recherche ne demandait pas d'expliciter largement les faits traumatiques. Les femmes ont donc eu la liberté de nommer ou non les actes commis lors de l'événement. De plus, les entretiens ont été faits de telle sorte que des sujets de résilience ont pu être abordés vers la fin de l'entretien afin de faciliter le retour à la vie quotidienne.

CHAPITRE 4

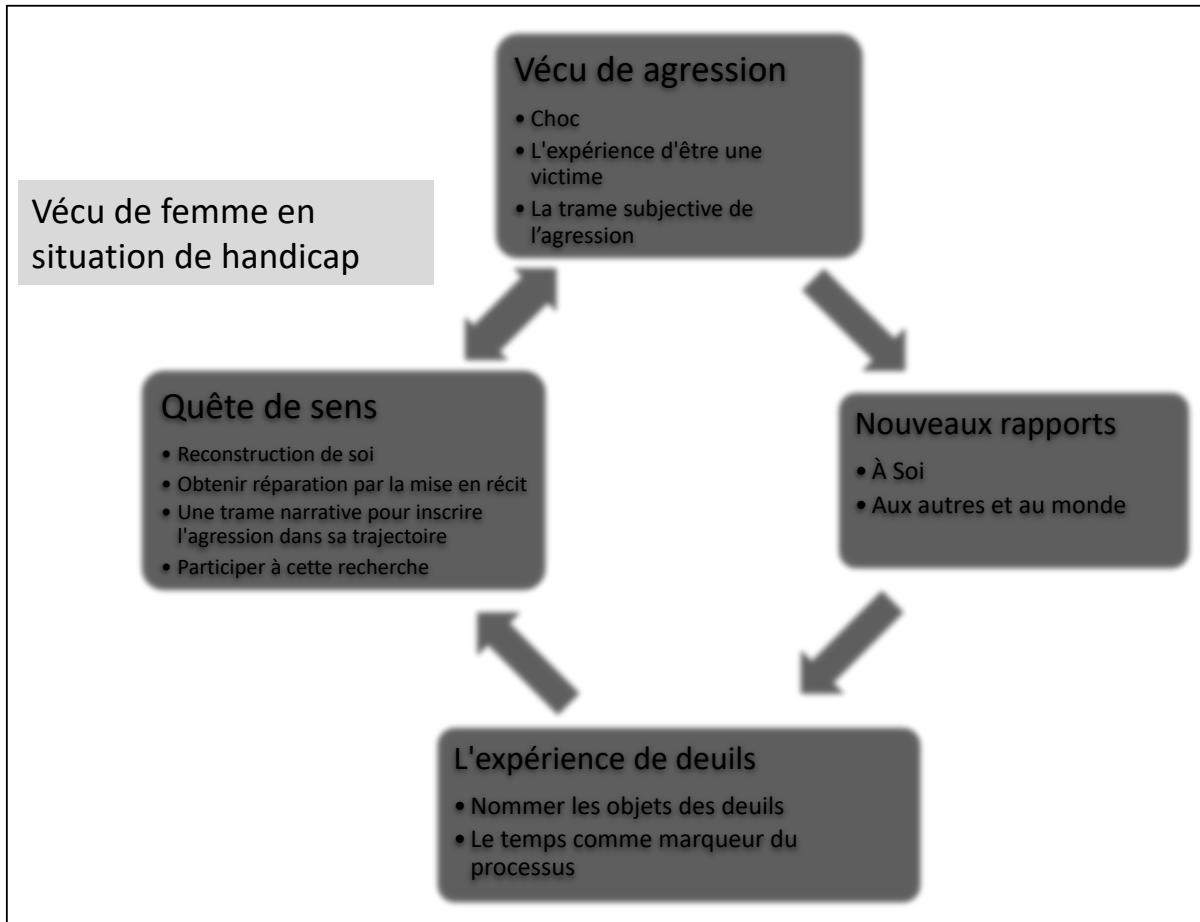
RÉSULTATS

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Plus particulièrement, nous nous intéressons aux les transformations intérieures vécues à la suite d'une agression sexuelle, au processus de construction de sens, ou à l'expérience du non-sens, et à la présence possible des deuils multiples au sein du processus de construction de sens ou de l'expérience du non-sens.

Les entretiens ont mis en lumière l'importance univoque de la situation de handicap physique dans la trajectoire expérientielle des survivantes. En effet, avant de donner accès à leur vécu de l'agression, les participantes ont manifesté le besoin de parler de leur parcours singulier de violences subies en tant que femmes en situation de handicap. À la lumière des analyses, il s'avère donc que la trajectoire de vie des participantes soit déterminante dans la construction subjective d'un sens à l'événement d'agression. Les participantes ont aussi témoigné explicitement de leur expérience de l'agression et des empreintes laissées. Les résultats évoquent de plus l'expérience d'une transformation du contact à soi et aux autres, ainsi que l'existence de deuils. En dernier lieu, les analyses mettent en lumière la nature et les particularités de la quête de sens suivant l'agression.

Ainsi, la présentation de nos résultats se décline en cinq thématiques principales (figure 5.1). Dans un premier temps, ce chapitre met en lumière la posture particulière d'être-au-monde dans laquelle s'inscrivent la situation de handicap et le fait d'être femme. Cette posture a été abordée par chacune des participantes. Dans un deuxième temps, le vécu de l'événement en tant que tel est présenté. Ensuite, les changements dans le rapport à soi, aux autres et au monde sont explorés. Puis, les deuils pouvant survenir à la suite d'une agression sexuelle sont nommés. Enfin, les composantes du processus de quête de sens sont abordées.

Figure 4.1 L'expérience subjective des femmes en tant que cycles multiples



4.1 Le vécu de femme en situation de handicap

Les participantes rencontrées ont toutes ressenti le besoin d'aborder, à travers le récit de leur agression, leur réalité de femmes vivant avec un handicap. Afin de mieux approcher leur expérience de survivante, il leur semblait nécessaire d'aborder leur posture spécifique au monde, d'expliquer les violences vécues en parallèle à leur agression sexuelle et de nommer les deuils rencontrés en lien avec leur handicap.

4.1.1 Situation de handicap et posture au monde

D'abord, les participantes ont porté un regard critique sur la place des femmes au sein de la société, plus particulièrement en abordant les violences issues du capitalisme. À cet égard, Marie nous fait part de ses réflexions personnelles :

Ben on existe, mais on peut nous mettre de côté. C'est pas choquant, pour personne! Parce qu'on peut rien faire [insiste]. On n'est pas des citoyens qui peuvent être actifs dans la société [dans la tête des gens]. C'est toute une culture autour de ça, en fait. Dans la tête des gens, on n'est pas des gens qui valent la peine. (Marie)

Ce que nomme Marie semble être une posture au monde caractérisée par un vécu de mise à l'écart tacite de la société. Par ailleurs, il semble qu'il soit difficile pour les participantes de nommer explicitement les violences quotidiennes émanant du capitalisme. Celles-ci sont plutôt décrites en termes de ressentis, soit la lourdeur, la fatigue et la déshumanisation. Cette mise à l'écart implicite, ponctuée de discriminations diverses, semble invisibiliser leur existence tel que l'illustre Marie :

Il y a un *gap*, il y a une différence entre ce que les gens perçoivent de nous et ce qu'on est réellement. J'veux dire les gens, ils ne réalisent pas qu'on travaille. Ils ne réalisent pas qu'on est actives dans notre sexualité puis qu'on fait notre bout de chemin. (Marie)

Les participantes témoignent que cette mise en marge subie se solderait notamment en un sentiment d'isolement et de vulnérabilité à bien des égards. Par exemple, Léa révèle qu'il lui arrive fréquemment de penser « m'ont-ils vue comme une femme vulnérable? » en faisant référence aux passants croisés sur la rue. De son côté, Julie s'inquiète du fait que la visibilité de son handicap suffirait à la rendre vulnérable dans les lieux publics : « quelqu'un voit te promener avec ta canne, c'est écrit *Poisson* quasiment sur ta tête! »

4.1.2 Deuils, connaissance de soi et sagesse

Les participantes semblent avoir symbolisé leur expérience de femmes en situation de handicap à la fois comme une accumulation de deuils et comme une opportunité d'actualisation de soi. En effet, les participantes nous ont parlé de leur parcours de défis et de confrontations avec les limites liées à leur handicap. Pour elles, l'historique des deuils remonte à leur enfance, leur situation de handicap ayant eu un impact sur leur parcours scolaire et, au début de l'âge adulte, sur leur parcours professionnel. Léa en témoigne en abordant le deuil du métier souhaité :

Comme j'avais beaucoup d'effets secondaires [dû à mes médicaments], je suis devenue pu bonne à l'école, mais vraiment pu bonne. J'ai tombé en dépression pour ça. Alors comme j'étais en dépression pis que j'ai commencé à faire du bénévolat, j'ai mis plus de temps et d'énergie sur mon bénévolat. C'est que ça m'a fait ouvrir d'autres portes et après ça, j'ai changé de carrière. Je voulais devenir prof d'école en adaptation scolaire [rit] faut le faire! J'ai pas réussi. J'ai fait une croix là aussi. Maintenant dans un organisme de défense des droits en

santé mentale, depuis 26 ans, à la même place. Dans le fond, c'est la meilleure chose qui m'est arrivée. (Léa)

Deux des participantes ont également révélé avoir renoncé à la possibilité d'avoir des enfants, l'une en lien avec sa situation de handicap, l'autre en lien avec le lourd parcours de violences qu'elle relie directement à sa situation de handicap. Il s'agit d'un deuil significatif dans leurs parcours de vie. Pour sa part, Marie aborde les deuils engendrés par son handicap de manière plus indirecte. Son discours nous laisse plutôt entendre qu'elle est confrontée quotidiennement à des violences systémiques et relationnelles dans la sphère publique.

En parallèle aux difficultés vécues liées à leur posture au monde, les participantes témoignent aussi d'une capacité à transcender leurs expériences afin de développer des stratégies de résilience. Ainsi, Marie semble réagir aux discriminations et aux violences vécues avec détachement et profite de ces expériences de violence pour sensibiliser les personnes impliquées. Or, elle nomme que lorsque l'enchevêtrement des violences est trop intense, elle y réagit avec colère, pour récupérer en quelque sorte son droit d'exister. Pour Julie, l'actualisation de sa résilience prend la forme d'une posture se situant entre force et vulnérabilité. En effet, d'une part, elle est aux prises avec des pensées reliées à la mort et, d'autre part, elle semble faire preuve d'une introspection lui permettant une souplesse salutaire dans la perception de son cheminement. Elle nous dit :

j'me suis posée une question; *Why am I not dead? Why am I not dead?* [martèle]. Parce qu'il y a « être fort » et « fort ». Mais à un moment donné, faut qu'il y ait un moment de paix, mais le moment n'est pas encore tout à fait venu. (Julie)

Elle semble vouloir nous interroger ici sur sa colère de devoir constamment rester forte, simplement pour assurer sa survie physique et psychique. Pour sa part, Léa souligne que « le fait d'avoir vécu des expériences de la vie fait qu'on devient plus patiente, à l'écoute. »

Pour les participantes, chaque femme en situation de handicap possède des ressources intérieures forgées par son parcours singulier, lui permettant de persévéérer malgré les barrières systémiques. Si le handicap peut rendre plus vulnérable, il est aussi compris ici comme un symbole de force de vivre. Cette force se déploierait à la fois dans l'acceptation de deuils inévitables, ainsi qu'à travers une capacité réflexive à l'égard de soi et des relations à l'autre. Par exemple, Marie aurait appris à reconnaître la nature de ses réactions lorsque des étrangers la touchent :

Je suis quand même capable de comprendre c'est quoi mon émotion pis de comprendre c'est quoi l'émotion chez les autres, mais sur le coup des fois, ça... je pète un plomb [rit]. Ben pas péter un plomb, mais je suis capable d'engueuler quelqu'un, mettons. (Marie)

Chez Julie, la résilience semble liée à ce que nous reconnaissions comme étant de la sagesse. En effet, elle semble faire preuve d'une grande lucidité et d'une paix face au vécu de certains de ses deuils définitifs.

Par rapport à toute la question de la violence sexuelle, la meilleure chose qui me soit arrivée, là, c'est de vieillir. Moi personnellement, la quarantaine m'a fait beaucoup de bien, parce qu'il y a certaines portes qui se ferment tranquillement. La vie professionnelle est derrière moi, tu touches plus à ça! Aussi c'est de mettre la maternité de côté, c'est un choix que j'ai dû faire, mais, je peux me rendre utile d'une autre façon. C'est... un sens, l'analyse, la synthèse. Puis de dire, peut-être pour une des rares fois dans ma vie, ma vie m'appartient réellement. (Julie)

Nous retrouvons une lucidité, une paix et une sagesse similaires de manière presque omniprésente chez Léa. Celle-ci semble accueillir les deuils vécus comme des appels à trouver une autre voie pour cheminer. Elle nous dit « des fois, la vie nous réserve des surprises. Avec le temps, les choses s'arrangent ». Elle affirme plusieurs fois « oui, je suis bien avec moi-même, oui. » Léa semble avoir appris, bien avant son agression sexuelle, à surmonter les obstacles de la vie, à s'accueillir avec bienveillance et à se donner un temps propice à la guérison.

En conclusion, le vécu subjectif du handicap paraît étroitement lié à une posture particulière au monde. Cette posture, les participantes la vivent à la fois comme une force au sein de leur identité, à la fois comme un système d'oppression s'actualisant par le capitalisme. De ce vécu singulier émergeraient des deuils nécessaires et des apprentissages.

4.2 Le vécu bouleversant de l'agression sexuelle

Le présent essai explore l'expérience de femmes ayant subi une agression sexuelle. La question de départ se voulait ouverte, laissant libre cours au dévoilement de ce qui était le plus saillant au sein de leur vécu respectif. Malgré le fait que nous n'ayons jamais interrogé la nature de l'agression en tant que telle, toutes les participantes nous ont nommé concrètement ce qu'elles ont vécu. On peut penser qu'avant d'aborder leur parcours de deuils et de résilience, il leur fallait expliciter, voire extérioriser les actes commis.

Ainsi, chacun des trois récits recueillis s'élabore à partir de la narration très détaillée de l'agression subie. Pour toutes les participantes, le récit de l'agression sexuelle est particulièrement vivide dans leur mémoire.

Au sein des récits, nous avons principalement identifié des thèmes reliés à l'état de choc et à la difficulté de reconnaître le vécu d'agression sexuelle, à l'expérience s'exprimant sous la forme d'une trame narrative subjective, aux empreintes laissées par l'événement ainsi qu'au temps. Le temps est ici abordé à la fois comme le marqueur des empreintes et comme un élément central au processus de guérison.

4.2.1 Le choc initial

Les participantes ont mentionné l'existence d'un état de choc initial, suivi de l'éveil des émotions relatives au trauma vécu. Cet éveil représenterait une prise de conscience des actes vécus et de l'ampleur du bouleversement intérieur provoqué par l'agression. Éprouver la souffrance serait compris ici comme un passage vers la reconnaissance et l'inscription de l'événement au sein de la trajectoire de vie.

Les participantes se représentent tout d'abord l'événement sous l'angle d'une sidération à la suite de l'agression. Toutes les femmes ont expérimenté « un état de choc », prenant la forme d'une coupure salutaire avec soi, les protégeant de l'horreur. Léa se remémore ce moment en disant qu'elle est « restée confuse ». Lorsque l'agresseur a relâché son emprise, elle dit s'être simplement levée et avoir pris l'autobus, sans expression particulière. Elle était simplement « une femme qui rentre chez elle ». Chez Julie, cet état s'est plutôt manifesté en une dépersonnalisation, un détachement complet d'elle-même et de l'environnement :

En état de choc pas mal total, c'est ce que je me rappelle, de juste regarder un mur et qu'il n'y ait aucune autre émotion [pause] qu'un vide terrifiant et une certitude que je ne voulais pas revoir le lendemain. Je ne voulais pas revoir le lendemain. (Julie)

Isolée et dépendante durant plusieurs heures de son agresseur, elle n'a même jamais pensé contacter la police, bien qu'elle en aurait eu la possibilité. Elle nous partage « je ne l'ai pas vu comme un acte criminel. C'était plutôt un choc. » Sans possibilité de fuite à cause de sa situation de handicap, elle a passé la nuit chez son agresseur.

Dans un deuxième temps, les participantes témoignent toutes trois d'un grand bouleversement émotionnel, caractérisant la transition entre l'état de choc initial et un premier contact avec leur état intérieur. Elles mentionnent alors avoir été happées par un flot d'émotions. Pour Julie, l'émotion initiale fut celle de ne plus s'appartenir, d'avoir été objectivée et abandonnée sans ménagement à la suite de l'agression :

Ce qu'il a réussi à faire à mon corps, c'est épouvantable, parce que ses mains allaient partout. Et c'était... c'était dire si c'était irrespectueux, il essayait de tout arracher. J'étais un trou! J'étais une plotte! J'étais rien d'autre. (Julie)

Pour Marie, les premières émotions ressenties furent un profond sentiment d'injustice s'exprimant par un mélange de colère et de tristesse.

J'avais de la colère puis de la fatigue mélangée. Après ça, il y avait plus de fatigue, clairement il y avait une, de la peur, mais, mais il y avait un sentiment d'injustice, peut-être d'injustice, je sais pas comment le nommer [...] C'est un peu flou. Une espèce de colère, mais pas une colère vive, plutôt tendance tristesse, mais pas tristesse. (Marie)

Marie a poursuivi sa marche dans les rues de la ville à la suite de l'agression. Grâce aux connaissances en lien avec les violences dont elle disposait, elle a rapidement saisi la nature de ce qui venait de lui arriver. Une fois en sécurité chez elle, entourée par les siens, elle a laissé déverser toute la tension émotionnelle qu'elle venait d'accumuler. Le soir même, elle signalait l'événement aux autorités, tout en vivant des émotions vives :

J'me souviens d'avoir pleuré, pleuré, pleuré. C'était juste le stress qui tombait, j'pleurais, j'pleurais, j'étais juste pas capable d'arrêter. C'est souvent comme ça, je pleure facilement et j'pleure longtemps puis j'suis pas capable d'arrêter. Mais ça paraît toujours plus que ce que je vis à l'intérieur. On dirait qu'il y a comme une différence entre mon émotion pis comment physiquement mon corps réagit. (Marie)

4.2.2 L'expérience d'être une victime

Les participantes disent avoir traversé le choc initial, puis un flot d'émotions. C'est au fil des heures et des jours qu'elles ont pris conscience de l'outrage dont elles ont été victimes. Cette prise de conscience semble avoir été guidée par les émotions les traversant. Les trois participantes mentionnent avoir douté de leur statut de victime d'agression sexuelle. Ce statut serait difficile à cerner pour les victimes puisqu'il véhiculerait une lourde charge émotive et sociale. En effet, toutes les participantes ont démontré une certaine gêne quant à leur vécu.

Ces femmes en situation de handicap victimes d'une agression sexuelle seraient contraintes de négocier avec leurs expériences singulières et avec la pression sociale afin de construire leur propre représentation de ce qu'elles ont subi. Cette pudeur devant la légitimité de leur vécu les amène à choisir leurs mots avec

attention pour nommer l'agression. En ce sens, Léa nomme clairement la dichotomie entre son vécu subjectif et les prescriptions de la loi :

L'agression sexuelle où j'ai été victime de viol. Ben en tout cas, au niveau légal, le policier m'a dit que comme il n'y avait pas eu une relation sexuelle complète, ils appelaient ça au niveau criminel, « une atteinte à la pudeur ». (Léa)

Julie et Marie naviguent également au cœur de cette tension. En effet, Julie nomme rapidement qu'il s'agit d'une agression sexuelle en déclarant « bon, par rapport à ce que l'agresseur a fait, l'acte, il s'agissait effectivement d'une agression sexuelle ». Parallèlement, on décèle chez elle certains questionnements à différents moments du récit quant à la nature de l'acte subi : « il n'a pas réussi à me déshabiller, il n'a pas réussi à me vaincre, il n'y a pas eu pénétration ». Dans le même sens, Marie concentre sa description sur le fait que l'agression était un attouchement : « fait qu'il m'a pogné un sein euh... violement-là, en riant, pis il s'est sauvé parmi les arbres, derrière. Pis c'est ça! Ça a fini là, le vécu subjectif de l'agression ». Dans son discours, elle s'applique à relativiser ce qu'elle a subi et précise que son agression est moins grave que ce que d'autres femmes ont pu vivre.

D'un autre côté, être victime résonnerait difficilement pour les participantes. Cette posture de victime a également une connotation particulière, liée à l'incapacité de repousser l'agresseur, d'avoir été plus faible ou sous l'emprise de l'autre, même l'espace d'un moment. Léa exprime bien cette ambivalence, entre reconnaissance et banalisation, en partageant l'expérience de son agression avec une gêne qui transparaît dans ce passage : « On peut être victime d'harcèlement sexuel, mais pour moi c'était pas un viol, mais, pour moi c'était un viol, mais c'était pas une agression sexuelle complète, là ». Pourtant, revêtir en partie cette nouvelle identité semble fondamental à l'inscription de l'événement au sein du récit personnel.

4.2.3 L'expérience qui s'inscrit au sein d'une trame subjective

L'expérience des femmes quant à leur agression serait constituée des faits pouvant être explicités ainsi que de l'empreinte de ces faits sur leur être. La mémoire ne serait pas neutre, les souvenirs semblant obéir à deux impératifs : protéger la victime d'une trop grande charge émotive, et lui permettre de raconter l'agression de façon telle qu'elle s'inscrive dans la trame de son existence. Ainsi, il est possible de comprendre les témoignages comme étant des trames narratives essentiellement subjectives.

Les participantes ont toutes un souvenir profusément détaillé des gestes posés par leur agresseur. Le témoignage de Julie en est un exemple. L'événement semble s'être cristallisé dans sa mémoire, de manière précise :

Là, il s'en venait un peu plus agressif, il se contredisait. J'ai dit Ok! C'est un jeu de domination, maintenant, puis c'est un peu comme des esquives. J'suis très bonne dans les esquives verbales [...] il essaie de me déstabiliser, il essaie de me brûler t'sais. Il essaie, il essaie, il essaie, puis à un moment donné, paf! Il m'a attaquée du côté droit. Sans crier gare. Il m'a plaquée du côté droit [ok] et il m'a écrasée sur le futon parce que j'étais assise sur le futon. Et là, de ma tête jusqu'à à peu près mi-cuisse, ses mains étaient partout. Il m'a vraiment fait mal [pause] et il essayait de m'ouvrir les jambes. C'était épouvantable, là. (Julie)

Si certains moments de l'agression sont gravés dans leur mémoire, il semblerait que d'autres détails, notamment quant au déroulement des événements, aient été oubliés. Par exemple, Julie ne se souvient plus de ce qui est survenu lorsqu'elle a réussi à se dégager et que l'agresseur s'est enfermé dans sa chambre.

Et c'est là que la situation devient vraiment spéciale, parce que... c'est pas un blackout, que j'ai fait, j'suis pas tombée, j'suis pas tombée sans connaissance, mais je suis restée exactement là où j'étais... et lui est entré dans sa chambre, il a fermé sa porte, j'ai verrouillé la porte. (Julie)

Toutes les participantes témoignent de ce phénomène :

Je me souviens plus qu'est-ce qu'il a fait l'agresseur. Je me souviens plus exactement. Je me souviens qu'il m'a frenchée, qu'il m'a retenue dans le lit etc., mais je ne me souviens pas exactement qu'est-ce qu'il s'est passé vraiment à part qu'il me semble qu'il a ouvert la porte de la garde-robe, j'ai vu des armes et... (Léa)

Ah oui! C'est vrai! Il voulait me... Oh! Oh mon dieu, j'viens de m'rappeler d'un détail... Il m'a pas pogné le sein tout de suite. Il a pris ma main en disant « Hey, j'aimerais ça vous faire toucher quelque chose! » Pis il a reposé la question en prenant ma main. J'ai enlevé ma main. Pis il prenait ma main pour la mettre vers le bas, clairement en dirigeant vers son pénis. J'ai enlevé ma main et c'est là qu'il a pogné mon sein. (Marie)

La charge émotive contribuerait à graver dans la mémoire certains éléments traumatisques, tout en en omettant d'autres. Chaque survivante retiendrait des détails spécifiques qui lient la trame subjective de l'histoire. Ces détails agiraient comme des repères permettant la narration. Pour Léa, la trame narrative fut marquée, d'une part, par la menace de mort sous laquelle l'agression sexuelle a été commise et, d'autre part, par le fait que l'agression fut commise par un homme qu'elle connaît.

D'ailleurs, le fait de connaître son agresseur serait particulièrement signifiant au sein du vécu subjectif des femmes. Léa et Julie rapportent avoir ressenti une profonde trahison au regard de leur agresseur qui faisait partie de leur réseau de connaissances. Elles perçoivent que leur agresseur, connu au préalable, a utilisé toutes leurs vulnérabilités à son avantage. Julie dénonce que « c'est ce que j'appelle les facteurs de vulnérabilité [dont] l'agresseur s'est servi. » Léa évoque un « gros choc de quelqu'un qui dit : oh ben oui, j'peux te revoir, j'te ferai plus d'avance sexuelle, puis je te viole. » Pour elles, il s'agit d'une trahison, puisque l'acte a été commis par un ami et une connaissance.

4.2.4 Des empreintes profondes qui traversent le temps

Toutes les participantes ont évoqué des empreintes profondes laissées par l'agression sexuelle, tant sur leur être que sur leur trajectoire de vie. Ces marques sont suffisamment importantes pour que deux des participantes évoquent « le traumatisme d'avoir été agressée » (Léa). Le témoignage des participantes permet d'identifier que les empreintes laissées par le traumatisme s'impriment au sein d'une large temporalité.

L'agression représente un événement majeur dans la vie des participantes. Léa nous dit « c'est une expérience, mon agression sexuelle, qui m'a marquée à la vie. Des traces qui sont encore présentes, qui sont plus présentes que je pensais. Des traces, oh oui, ça a eu un gros impact dans ta vie. » À travers son témoignage, Julie fait référence aux marques indélébiles qu'elle expérimente quotidiennement, telles que la méfiance, l'isolement, les reviviscences des violences passées ainsi que la survenue de divers problèmes de santé physique. Elle évoque « de[s] symptômes post-traumatiques reconnus, ça a été jusqu'à la dissociation. Toute sorte de bibittes ont commencé à sortir, des problèmes que je n'avais pas avant. » L'envahissement psychique est également présent pour Léa qui a dû, durant les deux premières années suivant l'agression, mobiliser des stratégies adaptatives pour ne pas être submergée par des souvenirs. Encore aujourd'hui, elle témoigne devoir parfois y avoir recours, malgré la vingtaine d'années qui se sont écoulées depuis :

Je pense à autre chose et je ne suis plus monopolisée par tout [insiste] ce que j'ai vécu par rapport à l'agression. Au lit, ben quand j'ai eu l'agression sexuelle, ben évidemment, les souvenirs me revenaient souvent, fait que je lisais. Ça m'arrive encore. (Léa)

Ici, Léa illustre la présence de fluctuations entre vivre pleinement au présent et être envahie momentanément par des souvenirs. Ces fluctuations seraient vécues par toutes les participantes, caractérisant leurs parcours vers ce qu'elles nomment être une guérison.

4.2.5 Le temps comme guérison

La guérison est apparue dans le discours des participantes comme étant reliée étroitement au temps qui passe. La notion de temporalité apparaît en filigrane des discours des participantes. Il nous semble que le temps est salutaire pour elles, permettant semble-t-il une mise à distance du vécu douloureux. Léa et Marie voient le temps qui passe comme étant, en soi, un facteur de reconstruction. Léa nomme que « le temps atténue les craintes et les peurs. » Il semble s'écouler naturellement, sans qu'elle n'y mette d'effort particulier. Ainsi, les images et émotions liées à l'événement se sont retirées de son quotidien. Léa et Marie rapportent leur rapport au temps en ces mots :

J'ai eu l'impression de revenir à moi-même après, j'me sentais un petit peu moins envahie par mes émotions ou à cause de ça, à peu près 2 ans après. (Léa)

Le temps a fait l'affaire, là, j'ai moins de craintes, ça prend de moins en moins de place dans ma vie cet événement-là. T'sais, j'm'en rappelle de moins en moins, les détails. (Marie)

Il apparaît que, pour elles, c'est en étant attentives à la dimension temporelle qu'elles peuvent se voir aller mieux. Dès lors, le temps leur apparaît comme un marqueur d'atténuation de la souffrance.

De plus, le temps de la guérison serait un espace précieux qui permettrait, pour chacune des femmes, un retour à soi. Léa témoigne sa reconnaissance d'avoir eu l'opportunité de prendre le temps de vivre l'émotion pour mieux la métaboliser, sachant que d'autres survivantes ne le peuvent pas. Elle nous interpelle en disant « j'avais la chance de prendre le temps de vivre cette situation-là, pour mon agression sexuelle [...] ça prendra le temps que ça prendra ».

En résumé, nos trois participantes sont passées par des trajectoires semblables à la suite de leur agression sexuelle, soit l'état de choc, le flot d'émotions et le questionnement quant à leur statut de victime. De plus, leur vécu est marqué de l'accès aux souvenirs, nécessairement teintés des aspects les plus symboliquement troublants pour elles. Enfin s'entamerait une progression vers une certaine guérison, qui a été nommée comme une mise à distance temporelle des souvenirs et des affects empreints de souffrance.

4.3 L'expérience d'un nouveau rapport à soi et à l'altérité

Toutes les participantes ont nommé que l'agression sexuelle qu'elles ont subie a modifié leur rapport à soi, aux autres et au monde. Elles perçoivent ces modifications comme étant négatives. Plus précisément, les participantes nous ont parlé de transformations intérieures engendrant une modification du rapport à soi, ainsi qu'un certain retrait du monde.

4.3.1 Un nouveau rapport à soi

Les participantes ont toutes ressenti que l'agression sexuelle a été responsable de transformations identitaires. Il leur semble ne pas être celles qu'elles étaient avant l'événement. Il y aurait donc, au sein de leur ressenti, un « avant » et un « après », s'exprimant dans leur rapport à leur corps, à l'intimité et à leur identité. Par exemple, toutes les femmes ont mentionné avoir observé un changement dans leur aisance avec l'intimité à l'autre et dans l'expression de leur sexualité. Léa et Marie témoignent des impacts importants qui ont perduré dans le temps :

Après ça, ma vie sexuelle, ça a été difficile, t'sais les mois, puis même les années qui ont suivi. Ça a pris du temps que ça revienne comme c'était pis que j'aie du fun, pis que je pense pas à ça. Pis ben tranquillement ça a réévolué, ben évolué vers quelque chose de plus normal. (Marie)

J'ai dit « non, non, non! Je suis pas prête psychologiquement à rentrer dans une relation amoureuse ». J'étais trop dans les dans ... il fallait que je vive, il fallait que le temps arrange les choses. Le temps atténue les craintes et les peurs. (Léa)

Julie a exprimé habiter différemment son corps. Elle fait référence à un corps morcelé pour illustrer ce que les actes de violence lui ont fait subir : « j'ai comme l'impression que ces hommes-là ont arraché des morceaux hors de mon corps, puis ils ne sont pas encore revenus. » Ces ressentis corporels seraient en quelque sorte des reflets des émotions qui la traversent.

Les deux participantes qui ont subi des agressions étant jeunes nous ont fait part des impacts sur leur personnalité. Léa nomme l'empreinte indéniable qu'a eue l'agression sur le déploiement de sa personnalité :

Ça atteint notre personnalité à tous les âges, je veux dire nos expériences de cet ordre-là, ça reste malgré le temps, il y a toujours des traces. C'est sûr qu'on ne revient pas nous même à 100%, jamais jamais à 100%. (Léa)

Son ressenti rejoint celui de Julie, qui nous rapporte ses difficiles expériences d'abus :

De s'en prendre à un enfant et de s'en prendre à un adulte, c'est deux choses complètement différentes. Et du côté adulte, ça a plutôt été les réactions post-traumatiques classiques. Mais étant enfant, ça a quasiment fait de moi une psychopathe [rire jaune] c'est parce que ça fait plus mal. Ça fait juste plus mal. (Julie)

Il est dès lors possible d'observer que les actes de violence subis tôt dans le développement marqueraient davantage les fondements de l'être. Parallèlement, l'ensemble des témoignages semble nous révéler que toute agression, quel que soit l'âge, affecterait le contact à soi et à l'autre.

4.3.2 Une posture de retrait face aux autres et au monde

L'agression sexuelle subie semble avoir eu un impact sur la vie sociale des participantes. Elle aurait en effet repoussé leurs barrières corporelles et psychiques, engendrant des craintes envers autrui et la société, un sentiment de vulnérabilité qui perdure et des difficultés interpersonnelles. Le vécu de Léa semble en être un exemple :

La nervosité, comme être sur les craintes, quand on vit quand on est craintive pour n'importe quel sujet ça fait qu'on est craintive, qu'on ne voit pas, t'sais on voit pas toutes les possibilités. (Léa)

Léa nomme que sa crainte des autres altère sa perception des situations interpersonnelles. C'est aussi le cas des autres participantes, qui ont noté une nouvelle anxiété face à autrui ainsi qu'un nouveau sentiment d'insécurité dans les lieux publics. Léa nous dit que ce fut « un événement déterminant sur la confiance envers autrui. C'est une perte énorme de la confiance envers autrui ». Les femmes nomment également que tout leur être adopte une posture d'hypervigilance à l'approche d'inconnus. Marie en témoigne ainsi :

Il y a beaucoup de choses négatives que j'ai retirées de cette expérience-là. La crainte de, les gens, ça ne me dérangeait pas avant les gens qui me posaient des questions [dans les lieux publics] j'prenais le temps de répondre, de faire de la sensibilisation, parce que ben on est handicapées pis les gens ne connaissent pas ça, c'est correct de l'expliquer. Mais après, j'suis vraiment devenue plus méfiante. (Marie)

Pour Julie et Marie, l'hypervigilance est reliée à une mémoire sensorielle qui viendrait tronquer leur rapport à l'altérité :

J'dirais qu'il y a toute cette question de mémoire sensorielle, que le côté gauche de mon corps et le côté droit de mon corps, je ne les perçois plus de la même façon. [...] J'ai de la difficulté à penser à une intimité sexuelle normale [pause], je m'en viens de plus en plus méfiante, de plus en plus, je m'isole de plus en plus. (Julie)

C'est le toucher! C'est que j'ai été très sensible après au toucher. J'ai comme ma carapace, comme mon bouclier autour de moi est devenu plus grand, là. J'ai eu besoin de plus d'espace, c'est ça! (Marie)

Pour Marie, le toucher revêt une connotation particulière. En effet, si son handicap nécessite des contacts physiques fréquents, ces touchers sont désormais synonymes de microagressions quotidiennes. Elle nous parle qu'« encore aujourd'hui quand des gens... t'sais, t'arrives, des gens vont te toucher dans le métro, je me crispe ». Plus tard, elle évoque l'existence d'une bulle personnelle qui lui est salutaire, et comment les intrusions inattendues lui font maintenant violence :

Comme se promener dans la foule, est-ce qu'on est tant conscient qu'on est dans une foule? On est peut-être juste dans notre tête. Pis là ben les gens qui viennent nous, me toucher, ça pète [claqué des mains] cette bulle-là! Ça vous oblige à rentrer tout d'un coup en contact, sans invitation, sans autorisation. [Je ressens] un sentiment d'agressivité [insistance]. (Marie)

Cette mémoire sensorielle liée à l'événement est présente chez toutes les participantes. Le corps semble porter longtemps une sensibilité singulière aux touchers, tant connus qu'inconnus. Un terme utilisé par les participantes pour décrire l'état d'alerte dans lequel leur corps expérimente le monde est « crispation ». Léa est celle qui utilise le plus ce terme : « Comme crispée, je vais tout de suite me braquer physiquement donc être raide, quand t'as des craintes, braquer ça fait ça. » Elle ajoute « je n'aime pas qu'on me touche, que ce soit des femmes ou des hommes, je me crispe [...] Ça a peut-être fait en sorte que j'ai souvent repoussé plein de monde. » Elle se dit « être froide », même dans un contexte amical. Elle en parle avec une amertume dans la voix, soulignant ainsi un certain renoncement des rapports à l'autre. De son côté, Julie mentionne « une dynamique de prédateur et de proie. Je tourne ma tête de gauche à droite, c'est ce qu'on appelle de l'hypervigilance pour détecter justement des situations dangereuses. C'est un scan, un scan, un scan, tout le temps. »

Pour Léa, l'hypervigilance et l'hypersensibilité s'accompagnent régulièrement d'un profond sentiment de vulnérabilité, lié selon elle à sa posture, à l'intersection de deux oppressions sociales : « Ben oui, je suis une femme puis je suis une femme vulnérable. Mon Dieu, avec mon handicap! Est-ce que je peux courir ou pas courir... » Elle relie ce sentiment à l'agression sexuelle qu'elle a vécue étant jeune adulte, un

événement lui ayant révélé sa double vulnérabilité. Il semble que le sentiment de vulnérabilité ne serait pas inhérent à la situation de handicap, mais que les violences subies mèneraient les femmes à la découverte d'une vulnérabilité particulière découlant de leur situation de handicap.

À travers leur témoignage, Léa et Julie nous ont parlé toutes deux d'un repli sur soi et d'une perte de repères pour naviguer dans leurs relations sociales. Elles expriment une difficulté à déceler les intentions d'autrui. Julie évoque : « j'ai été traumatisée au point où j'avais de la difficulté à faire des liens avec [non seulement des hommes, mais aussi] les femmes autour de moi. » Léa abonde dans le même sens en affirmant qu'il s'agit d'un « événement déterminant sur la confiance envers autrui. Ça... c'est une perte énorme de la confiance envers autrui. »

Cette posture de retrait serait interprétée comme un mécanisme de défense par certaines, alors que, pour d'autres, celle-ci deviendrait, avec le temps, la source d'une souffrance insidieuse, soit celle de l'isolement. Julie en fait particulièrement l'expérience, voyant le tissu social l'entourant s'effriter avec les années. Elle semble se retirer du monde à mesure que les amis, les intervenantes et la justice ne répondent pas à ses besoins tel qu'elle s'y attend.

Finalement, l'insécurité face aux autres semble s'étendre jusqu'à une dimension macro-systémique. En effet, certaines participantes mentionnent avoir changé de regard envers la société et avoir perdu, en quelque sorte, foi en les institutions. Par exemple, Léa révèle être devenue sensible aux annonces de crimes : « à un moment donné quand tu vois des horreurs, des horreurs, des choses injustes, des abus de droit, veut, veut pas, ça vient te chercher. » Elle nous confie que « ça amplifie la non-confiance, le gros deuil de l'intention [des gens] suite à l'agression, ça s'est amplifié. » Pour Julie, ce que nous qualifions chez elle de désenchantement global à l'égard du monde passe plutôt par une certitude que la justice n'existe pas.

En conclusion, l'agression sexuelle induirait chez les survivantes un rapport modifié à soi et à l'autre. Elles évoquent d'abord de profondes transformations intérieures marquant leur intimité et leur personnalité. Puis, elles abordent la difficile réalité que représente leur nouvelle ambivalence face aux contacts interpersonnels ainsi qu'envers la société en général.

4.4 L'expérience de deuils à la suite de l'agression sexuelle

L'expérience de deuils vécus à la suite d'une agression sexuelle constituait l'un des thèmes de la grille d'entretien initiale. Toutefois, les femmes ont abordé ce thème de manière spontanée, peut-être en raison des outils de sollicitation qui laissaient entendre que l'expérience de deuils faisait partie du questionnement de la recherche. À travers le témoignage des participantes, il est possible d'explorer ce thème sous deux angles, soit les objets de pertes plurielles ainsi que la temporalité du processus du deuil.

4.4.1 La nécessité de nommer les pertes et deuils vécus

Les participantes ont d'abord abordé les deuils vécus à la suite de leur agression sexuelle par les pertes subies. Les pertes présentées ici ont toutes été nommées explicitement comme étant des deuils par les participantes, bien qu'elles semblent parfois recouper certaines empreintes abordées plus haut. Ainsi, nous postulons que ces pertes seraient vécues et perçues différemment des empreintes par les participantes.

Le plus grand deuil vécu par Marie est celui de la perte de son sentiment de sécurité. Elle révèle que, depuis son agression, son regard sur les inconnus et ses déplacements dans l'espace public ont été modifiés par la méfiance. Ses déplacements en ville ont longtemps été plus fastidieux et énergivores en raison d'une hypervigilance omniprésente : « [on] n'est jamais protégée, on ne sait jamais quand ça va arriver. » Elle explique ensuite les raisons pour lesquelles elle sent ne plus pouvoir présumer de la sécurité d'un lieu :

J'ai grandi à [quartier] fait que dans ma tête, la violence, ça m'faisait pas peur parce que c'était rough. J'allais à une polyvalente multiculturelle, assez rough, assez pauvre dans le [quartier] de la ville. Ben finalement, à ce moment-là, j'habitais toute seule à [ville] dans [quartier] qui n'est pas un quartier facile non plus. Puis où j'me suis fait agresser, c'est dans [quartier huppé].
(Marie)

Cette perte du sentiment de sécurité se retrouve d'ailleurs d'une façon ou d'une autre chez toutes les participantes. Pour Léa, cette perte est reliée au deuil de la naïveté et, pour Julie, au deuil de la confiance envers autrui. Léa nous dit « si je retrouve quelque chose de ma jeunesse, c'est juste ça. D'avoir le regard de la société où est-ce qu'on peut faire confiance. J'avais l'image de relativement faire confiance aux gens et pour moi c'est un gros deuil. » De son côté, Julie relie les violences vécues depuis son enfance en disant que « c'est comme s'il y avait aucune frontière, là. Alors on me faisait du mal sans limite. »

Ces deux participantes se rejoignent aussi dans le vécu d'un autre deuil, soit le deuil de l'espoir d'une réparation. La justice semble être un symbole fort pour toutes les survivantes : elle aurait la capacité d'imposer la sanction juste pour les actes commis et les souffrances assenées. Or, la rigidité de la définition d'agression sexuelle au sens de la justice n'a permis ni à Léa ni à Julie de témoigner et d'obtenir une forme de reconnaissance de la violence subie. Léa nous explique qu'« il aurait fallu que je prouve [insiste] qu'est-ce qui était arrivé. J'avais aucune preuve parce qu'il n'y avait pas de relation sexuelle complète avec sperme et tout. » Julie nous confie aussi sa douloureuse expérience du système :

Oui, j'ai fait une déclaration, qui s'est très mal passée d'ailleurs! J'avais absolument pas la capacité de le faire. J'étais pas accompagnée [...] Toutes les démarches que j'ai faites avec la police, ça s'est mal passé compte tenu la réaction tellement bizarroïde que j'ai eue [lors de l'agression,] de « téléphone pas à la police, va-t'en pas. » (Julie)

Par ailleurs, la quantité et l'intensité de ces pertes semblent être modulées par certaines caractéristiques de l'événement, soit la nature du lien avec l'agresseur et la violence avec laquelle les actes ont été perpétrés. Effectivement, Léa et Julie ont nommé très explicitement un grand nombre de pertes vécues à la suite de leur agression sexuelle. En ce sens, nous présumons que leur vécu d'agression sexuelle avec violence physique, commise par un homme connu, a entraîné des deuils particuliers. Pour expliciter l'ampleur des deuils vécus, Léa et Julie nomment en quelques mots les plus grandes pertes auxquelles elles ont été confrontées :

Parce que la punition pour m'être défendue a été solide. J'ai perdu une bonne partie de ma famille et j'ai perdu une bonne partie de mes amis. Ma famille, c'était à l'enfance et mes amis, c'était là là. Le bon groupe d'amis qu'on était à l'époque de [agresseur]. Alors de dénoncer, c'est dangereux. Je l'ai dit. Dénoncer, c'est dangereux. (Julie)

Ça a certainement eu un impact sur ma personnalité, ça a eu un impact sur mes relations amoureuses, mes relations même, je dirais sociales. Oui, oui, oui, oui. Je sais que je ne pourrai pas changer, mais je pense que c'est le deuil de la naïveté qui m'a fait le plus de peine de perdre. Si j'avais une chose à revivre de ma jeunesse. (Léa)

Léa et Julie nous parlent en effet tout au long des entretiens de leur douleur d'avoir fait confiance à leur agresseur connu et nous interpellent à propos de leur nouvelle posture de retrait face au monde.

En définitive, les participantes ont nommé leurs deuils notamment en termes de pertes significatives. Les participantes ont toutes expérimenté au moins une perte significative à la suite de l'agression sexuelle. Ces pertes concernent leur sentiment de sécurité, la confiance portée envers les autres et l'accès à une

réparation. Ces pertes sont significatives en raison de l'intensité des émotions qu'elles évoquent et de la durabilité de leurs expressions dans le temps.

4.4.2 Le temps pour aborder le processus de deuil

Pour les trois participantes, les deuils s'inscrivent dans une certaine temporalité qui, de fait, s'étale sur de longues périodes. Ces espaces-temps semblent être la trace manifeste de l'importance qu'a eue l'agression et du processus s'enclenchant à la suite des pertes subies.

En premier lieu, les participantes ont abordé la notion de temps qui se fige, en raison de l'irruption de l'acte subi, ou encore à la suite de reviviscences trop intenses :

La première chose que j'ai faite c'est me renfermer, m'enfermer, pendant 2 jours. C'est le réflexe que j'ai eu en sortant de notre premier entretien et c'était une de mes plus grosses réactions [suite à l'agression]. (Julie)

Pour Léa et Julie, la manière avec laquelle la temporalité est vécue marque l'influence de l'événement sur leur trajectoire de vie. Léa décrit : « c'est le temps, oui. Puis aussi, on a aussi l'expérience de la vie pis c'est sûr c'est une expérience, mon agression sexuelle qui m'a marquée à la vie. » Pour Julie, le temps des deuils est explicité en termes de séquelles qui perdurent ainsi que d'usure du corps et de l'esprit. Dans son récit singulier, le temps des deuils semble particulièrement long.

De plus, le temps semble devoir être saisi afin de se donner l'opportunité de réfléchir à l'événement. En effet, Julie a ressenti l'impérieux besoin de prendre le temps de réfléchir et d'écrire l'entièreté de son histoire de vie sur papier :

J'te parlais de 11 pages, c'est que j'ai passé des mois à complètement disséquer ma vie psychologique. Des heures, j'en passais des nuits, j'en passais des fffou! Ça a duré des mois et des mois. (Julie)

Léa nomme aussi à plusieurs reprises lors de son témoignage l'importance de consacrer du temps à accueillir ses émotions : « on est des êtres humains avec des émotions. Faut les accueillir et vivre [insiste] cette expérience-là, même si elle est difficile pour nous. » Marie fait également allusion à l'accueil des émotions en nommant des pleurs diluviens, impossibles à arrêter. En revanche, il semblerait qu'à certains moments, les participantes ressentent le besoin de porter leurs pensées vers autre chose. Léa mentionne

que : « [au début] les souvenirs me revenaient souvent, fait que je lisais. » Il s'agit, selon nos participantes, du processus normal de deuil et de la guérison.

Ainsi, le temps du deuil se déclinerait en oscillations entre les exigences des deuils et celles du quotidien, ces dernières offrant un repos salutaire dans une progression vers un mieux-être. Pour Léa et Marie, le temps marquerait ces mouvements vers ce qu'elles interprètent comme une guérison. L'écoulement du temps rendrait tangibles les progressions effectuées et la distanciation face aux émotions intrusives. Le temps est, selon Léa, le symbole que toute tempête finit par passer et qu'elle peut faire confiance au lendemain :

Quand je vis des moments très difficiles, c'est... ça va pas bien, t'es tout à l'envers émotivement, continue à faire tes choses, même si t'as le goût de pleurer ou que t'es malheureuse. C'est pas grave. Un jour, ça va aller mieux. Ça va être dans 1 mois, 2 mois, 3 mois, 4 mois, c'est pas important. C'est ce que tu dois vivre. (Léa)

En conclusion, l'expérience de deuils vécus à la suite d'une agression sexuelle fut abordée très explicitement par les participantes. Elles l'ont toutes fait d'abord en abordant leurs pertes, affectant leur sentiment de sécurité, leur confiance en l'autre ainsi que leur recherche de réparation. Puis, la temporalité a été abordée comme étant une notion centrale par toutes les femmes pour décrire le processus du deuil.

4.5 La quête de sens

Toutes les participantes semblent avoir entamé une recherche de sens à la suite de l'agression sexuelle qu'elles ont subie. Cette recherche, à la lumière de leur témoignage, se décline en trois quêtes. La première semble être celle d'une quête de reconstruction de soi, c'est-à-dire un appel à puiser dans leurs forces intérieures pour refaçonner ce qui aurait été brisé. La deuxième quête, qui s'imbrique temporellement dans la première, serait la quête de réparation pour les gestes posés. Afin de s'engager dans cette quête, les femmes ont manifesté un vif besoin d'être entendues, d'abord en faisant appel à la justice, puis en se rabattant sur les voies de la parole publique. La troisième quête renvoie au besoin de se mettre en récit de diverses façons, tant devant autrui qu'à travers un écrit personnel, afin d'inscrire leur vécu d'agression sexuelle au sein de leur trajectoire de vie. Finalement, en continuité avec l'exploration de l'importance de la narration de l'événement, les entretiens ont semblé constituer des espaces de création de sens en eux-mêmes.

4.5.1 Quête vers une reconstruction de soi

D'abord, les participantes nous ont nommé avoir vécu et vivre dans ce qui nous semble être un espace de transition, rythmé par des tâches centrées sur la reconstruction de soi. Cet espace serait caractérisé par la recherche de ressources extérieures et par l'accueil des transformations intérieures. En somme, les participantes visent à rebâtir les parties d'elles qui ont été fragmentées par le traumatisme.

Dans un premier temps, les participantes ont exprimé l'importance d'aller à la rencontre de leurs ressources intérieures. Elles en viennent à reconnaître leurs mécanismes de défense psychologiques et leur capacité d'adaptation. À cet effet, Marie partage son étonnement quant aux mécanismes de protection de sa mémoire :

Après l'entrevue, j'étais étonnée de ma mémoire, comme tout d'un coup, quand j'me suis rappelé qu'il voulait me faire toucher à son pénis [...] Ben je trouve ça le fun que la mémoire oublie [rit] des détails comme ça. T'sais, je trouve ça sain, à la limite, là, qu'on oublie. (Marie)

Dans son cas, la propriété de la mémoire d'oublier avec le temps lui permettrait de passer à autre chose. Marie déclare « je réalise que j'évolue j'imagine. Si j'oublie ça, ça veut dire que je passe à d'autres choses. » Le fait qu'elle « évolue », c'est-à-dire qu'elle change au fil du temps, implique qu'elle a continué de vivre au-delà de la dimension traumatique imposée par l'événement.

Par ailleurs, la reconnaissance des mécanismes de défense personnels semble permettre à certaines participantes de comprendre leurs réactions durant l'agression. Ainsi, Léa et Julie prennent conscience qu'elles ont expérimenté un épisode de dissociation qui leur a permis de fuir. Léa relate « j'ai repris l'autobus parce que je voyage en transport en commun et j'étais évidemment pas tout à fait là. » Julie nous raconte « j'étais en mode opérationnel, purement. J'étais en mode opérationnel. J'avais un seul objectif, c'était de m'en aller ». Ici, Julie nous parle d'un mécanisme de défense ayant été mobilisé pour sa survie. Elle a dû se couper de son intériorité afin de pouvoir retourner saine et sauve chez elle. Elle est reconnaissante d'avoir eu cette capacité adaptative, tout en mentionnant combien il a été difficile de se « trahir » elle-même en laissant de côté une partie de son vécu. Cette ambivalence, révélée par Julie, nous mène à suggérer que certains mécanismes de défense auraient un prix.

Dans un deuxième temps, l'accessibilité et l'adéquation des ressources offertes apparaissent primordiales dans la trajectoire de reconstruction des participantes. Elles ont longuement décrit l'accueil et le soutien

qu'elles ont reçus à la suite de l'événement. Par exemple, Julie et Marie n'ont pas eu besoin d'aller elles-mêmes vers des ressources d'aide, puisqu'elles se sont fait offrir du soutien avant même de le demander. Julie aborde l'importance de l'offre de services en mentionnant que « si on a besoin d'aide, car j'ai déjà fait [avant l'agression] une thérapie avec des psychologues, oui quand on est dans le besoin, faut y aller pour nous aider à traverser. » Cette offre de services devrait toutefois répondre à certains critères, soit l'accueil sans jugement, la bienveillance, l'écoute attentive, la spécialité en matière de violences sexuelles et la flexibilité pour s'adapter à la situation particulière de chacune. Les femmes rencontrées ont toutes évoqué leur besoin d'être reçues telles qu'elles sont, avec leurs vécus pluriels et diversifiés. Marie témoigne d'une expérience positive avec les services de police grâce à une intervenante spécialisée :

Le soir, le policier, ça avait l'air d'un gars style macho pis « Seigneur c'est pas drôle, mais... ». Tandis que le lendemain j'ai eu un appel d'une policière pour un suivi qui voulait me faire une référence à l'IVAC, qui était clairement d'un service spécialisé pour les agressions sexuelles, elle avait l'air super, vraiment. » (Marie)

De son côté, le témoignage de Julie nous éclaire sur l'importance de la capacité des ressources à accueillir les survivantes dans l'entièreté de leur vécu, afin de ne pas les victimiser une seconde fois. En effet, Julie mentionne l'inadéquation des ressources à ses situations de handicaps multiples et son vécu de plusieurs victimisations. Sa trajectoire particulière entraîne une sensibilité à l'égard du contact à l'autre et occasionne une perte de repère pour naviguer dans les relations interpersonnelles. Ceci semble se traduire par une mise à l'écart au sein des ressources d'aide. Elle nous parle de ses expériences :

Premièrement, c'est pas accessible. T'ouerves la porte, il y a des marches partout. Tu veux grimper jusqu'au deuxième [étage], puis c'est étroit, c'est pas très bien éclairé, puis là faut que je traîne ma carcasse. Et l'assiduité est quelque chose qui est exigé. Ben moi, c'est pas moi qui décide quand est-ce que la machine [mon corps] décide qu'elle veut pas fonctionner. (Julie)

Julie témoigne qu'elle est encore une fois rejetée pour sa différence. Elle dit devoir faire du tort à une partie de soi, c'est-à-dire à son corps aux prises avec des douleurs physiques, pour s'inscrire dans une ressource.

D'un autre côté, l'aide offerte par les proches pourrait pallier, seconder ou remplacer les ressources d'aide formelles. Ainsi, Marie n'a pas sollicité d'organisme ou de professionnel. Cependant, elle nous parle largement du rôle qu'ont eu les membres de sa famille dans sa reconstruction, comme elle en témoigne ici :

J'ai appelé [la mère de mon conjoint], puis j'étais toute à l'envers, puis elle est montée, elle s'est occupée de moi. J'ai parlé avec mon chum, puis il a pris l'auto pour venir [...] elle est montée en haut. Elle me parlait, elle était avec moi en attendant mon chum. (Marie)

Se reconstruire passerait aussi par la recherche d'outils pour atténuer le sentiment de vulnérabilité et d'insécurité acquis à la suite de l'événement. Les participantes nomment une réappropriation du droit à la protection. Ainsi, pour Léa et Julie, ce sont par des cours d'autodéfense qu'elles sont allées à la rencontre de leur pouvoir personnel. Léa souligne qu'elle se sentirait aujourd'hui plus apte à se défendre contre une agression grâce à ses apprentissages. Julie affirme quant à elle avoir réussi à se défaire de l'emprise de son agresseur grâce aux cours qu'elle avait déjà suivis : « [j'avais découvert] dans les cours d'autodéfense que physiquement je suis capable de me défendre woh! Et ça, c'est une révélation, là. » Ces cours, suivis plus d'une fois par les deux femmes, dépasseraient le simple fait d'apprendre à riposter physiquement. Il s'agirait également d'apprendre à s'estimer suffisamment pour se donner le droit de se défendre et pour se permettre de ne plus se sentir vulnérable. Chez Marie, le fait d'adopter un chien-guide lui a permis de « reprendre un sentiment de sécurité. »

4.5.2 Quête d'une réparation par la mise en récit

La deuxième quête menant à la création d'un sens à la suite d'une agression sexuelle serait celle d'obtenir réparation. Les femmes rencontrées ont exprimé un immense besoin de prendre la parole afin d'expliciter le mal qui leur a été fait. Au-delà d'une recherche de punition juste pour l'agresseur, la réparation exigée serait davantage d'ordre symbolique. En effet, il s'agirait d'une dénonciation des actes et de leur injustice intrinsèque ainsi que d'une mise en mots permettant de visibiliser les actes commis et leurs empreintes. Lorsqu'elles ne reçoivent pas l'écoute attendue de la part du système judiciaire, les survivantes s'adressent à l'espace public, dans son sens large, pour nommer leur vécu. Finalement, le besoin de raconter est si fort que le récit s'élabore jusque dans la sphère privée.

La recherche de sens à la suite d'une agression sexuelle aurait quelque chose de particulier en raison du fait que l'acte est perpétré par autrui, et donc engagerait un besoin de réparation à l'égard de cette altérité violente. Cette possibilité de réparation viendrait dans un premier temps par la justice. La prise de parole au sein du système judiciaire serait le lieu de deux types de réparations distinctes : celle de la punition imposée à l'agresseur, et celle offerte par l'espace pour raconter la douleur infligée et la souffrance vécue.

Ainsi, dans un premier temps, les participantes considèrent la justice comme étant structurante pour leur histoire ; elle offrira un temps et un espace définis pour faire la narration de leur agression, l'agresseur devra entendre les conséquences causées par ses actes, et une figure judiciaire dictera une sentence. Avec cette idée en tête, toutes les participantes ont déposé une plainte ou tenté de le faire auprès de la police. Toutes avaient un objectif consciemment poursuivi. Pour Léa et Julie, il s'agissait de punir un ami pour sa trahison. Pour Marie, la plainte portée concernait davantage la sécurité d'autres femmes :

C'était un acte violent quand même, c'est pour ça que j'ai appelé la police, à cause de cet endroit-là. Il n'y avait pas de caméra de sécurité, j'pense qu'ils en ont fait poser. Ils ont mis plus de lumière aussi, et ils ont avisé l'école. (Marie)

Malheureusement, le système judiciaire présente des limites qui sont susceptibles de revictimiser les survivantes. En effet, pour les deux participantes qui ont subi une agression sexuelle avec altercation violente, la plainte n'a pas été retenue. La justice a conclu que l'acte ne remplissait pas les critères requis. Pour Julie, cette décision a été vécue telle une seconde violence ou, plus particulièrement, un musellement.

L'expérience du système judiciaire semble largement reliée à un profond ressenti de non-réparation et d'abandon chez les participantes. L'abandon ressenti est d'autant plus vif qu'il prendrait pour certaines le visage d'une discrimination envers leurs différences. En effet, Julie et Marie nous ont confié que leurs handicaps respectifs avaient mené à la discrimination de leurs témoignages. Marie explique que, lorsqu'on lui a demandé si elle était en mesure d'identifier visuellement son agresseur, elle a dû répondre aux policiers « non, j'ai pas pu le voir [dû à mon handicap visuel]. Je l'ai juste entendu, juste la voix ». De son côté, Julie commente l'impertinence de certaines questions lors de l'interrogatoire :

J'ai pas pu décrire la maison, je savais pas où était la maison. Je suis supposée faire une case géographique exacte, juste au cas où quelqu'un s'est fait violer, ben là! Pis je me sentais comme une malade mentale. On m'a demandé de faire un dessin du sous-sol où j'ai été agressée. Tu demandes ça à une personne à moitié aveugle, le twit! (Julie)

Ainsi, pour ces participantes, le parcours judiciaire a été vécu comme une violence fondée sur le handicap. Leur témoignage a été jugé insuffisant. Dès lors, le lieu où elles espéraient pouvoir s'exprimer est devenu un lieu de silence imposé. Le verdict du déni de la parole avait été prononcé.

À la suite du refus de la justice de les entendre adéquatement, les survivantes se mettent en quête d'un lieu de parole visant la deuxième source de réparation, soit celle de raconter leurs épreuves et d'obtenir

une voix réparatrice. Les femmes ont besoin de nommer publiquement leur agression afin de prendre place, de s'affirmer, d'ériger graduellement une narration et, bien sûr, d'être reçues dans ce besoin de légitimer leur vécu. « C'est important d'en parler » nous dit Marie, « je ne voulais tellement pas rentrer dans le tabou. Je ne voulais vraiment pas que ça soit un tabou. » Ainsi, ce vécu devrait être raconté sans gêne, pour ne pas entretenir le mythe du tort appartenant à la victime. Marie déclare « pourquoi je ne le dirais pas? Parce que j'ai honte de ça? J'ai pas à avoir honte de ça ».

N'ayant pas pu se raconter dans une salle d'audience, Léa est allée vers les médias en réponse à son besoin d'être entendue. Elle évoque l'apaisement d'une grande tension intérieure et le début d'un recommencement, rendus possibles par sa prise de parole :

C'était dans l'émission [nom de l'émission]. Je l'ai dit publiquement, au moins, je l'ai dit publiquement. Puis ça m'a soulagée, un soulagement énorme pour continuer à vivre ma vie de femme et d'avoir des relations amoureuses. (Léa)

Chaque participante a mentionné l'influence positive qu'a eue le mouvement #MeToo sur sa trajectoire de dévoilement et de prise de parole, comme l'évoque Léa : « la campagne de #Metoo, #Moiaussi. Je pense que veut veut pas, on est influencée par ce qui se passe. Aussi en même temps, on se dit bon ben si ça peut, si je peux aider à faire réfléchir d'autres personnes. » Lorsque les représentations sociétales sont plus positives à l'égard de l'identité de victime, il semble que la prise de parole soit plus aisée. Julie évoque cette réalité en rapportant que la prise de parole a souvent été entravée par tout ce que la culture populaire colporte au sujet des agressions sexuelles :

Quand on parle de violences sexuelles, ben c'est le viol par un inconnu. Une femme qui est dans un espace de stationnement, qui a échappé ses clés, woup! Là, les maudites clés sont rendues sous la voiture, et pendant qu'elle est penchée *Clac!* Il y a quelqu'un qui lui tombe dessus. Ça, ben c'est un peu comme l'idée classique d'un viol. Ou qu'on va voir au cinéma. Mais le fait que la plupart du temps l'agresseur est connu de la victime, que l'agresseur est très proche de la victime, donc il y a eu des liens qui se sont tissés, l'agresseur connaît le tempérament de la victime et va utiliser ses connaissances pour satisfaire ses propres besoins sexuels et il va contrôler la victime par du chantage, des cadeaux, du grooming, comme ils disent. (Julie)

4.5.3 Quête d'une trame narrative pour inscrire l'agression dans sa trajectoire de vie

Finalement, il semble qu'une stratégie mise en place par les participantes afin de vivre avec ces images et ces ressentis du passé soit de créer un narratif qui fasse sens pour elles. Il apparaît que ce soit en

construisant le narratif de l'événement et en éclaircissant les parties ombragées de celui-ci que les survivantes parviendraient à inscrire l'agression au sein de leur trajectoire de vie.

Dans ce cheminement, les participantes semblent tenter, à leur façon, de s'expliquer comment l'agression a pu se produire. Pour ce faire, elles passeraient d'abord par des questionnements sur les éléments qui font ombrage à leur quête de sens. Ainsi, Julie a besoin de situer le contexte de l'agression, pour expliquer sa vulnérabilité du moment. Cette vulnérabilité circonstancielle serait pour elle une façon de préserver une certaine partie de l'intégrité du Soi. Les détails de sa construction de sens, dont la question de la vulnérabilité découlant du handicap, se retrouvent dans cet extrait :

Je voulais travailler. Je voulais tellement, tellement m'en sortir et en fait, c'est qu'il y a eu justement le deuil [de mon ami]. Lui, il s'est approché. La commotion cérébrale, ben j'avais moins de force. [...] Les points de suture étaient encore visibles [pause] quand l'agression sexuelle s'est déroulée. Alors il savait que, alors imagine, j'arrive chez une personne qui a l'intention de me prendre sexuellement, avec tous ces événements, tous ces éléments-là! [accentue chaque mot]. C'est vulnérable, c'est même pas un mot qui s'applique à ma situation. J'ai été servie [pause] sur un plateau d'argent pour un agresseur. (Julie)

Léa et Marie empruntent un chemin semblable, en tentant d'expliquer comment l'événement a pu se produire. Ainsi, Marie analyse les comportements de son agresseur, notamment les particularités des intonations de sa voix, et tente d'expliquer ses gestes par des troubles de santé mentale. Pour elle, il est moins aberrant et effrayant de s'imaginer son agresseur comme n'étant pas totalement responsable de ses actes. Pour Léa, la construction de sens passe par le questionnement d'une causalité à l'agression, en l'attribuant à une vengeance planifiée. Pour elle, « son intention c'est qu'il attendait le bon moment pour me faire comprendre ce que, il a attendu le temps pour se venger ». Aussi, elle se connecte à la réalité de son amie qui n'a pas vu son conjoint comme étant un agresseur, puisque « le pardon exige moins d'énergie que la colère. »

Les trois participantes ont nommé avoir fait l'expérience du sentiment d'impuissance. Ce sentiment, d'abord négatif, pourrait aussi servir à s'expliquer l'événement. Léa s'exprime en ces mots pourquoi elle est restée figée pendant l'agression :

T'sais j'étais jeune, quand c'est la 1^{ère} fois que ça t'arrive un viol, tu ne connais pas ça, ben tu connais pas, c'est sûr! T'as pas appris les réflexes que tu dois faire pour te protéger si physiquement on te touche puis on t'empêche de bouger... tu restes plus... figée. Parce que moi je reste figée [insiste] (Léa)

Lors de l'entretien, le son de sa voix laisse percevoir une certaine colère en lien avec la pensée de ne pas s'être assez défendue. Simultanément, on peut aussi entendre un soulagement à l'énoncé de cette explication : elle semble en voie de se pardonner. Pour elle et les autres, il y aurait dans le fait de se pardonner deux éléments : l'acceptation de ne pas avoir fait ce qu'elles auraient voulu pouvoir faire, et l'expérience de brèches dans la représentation de soi en lien avec le sentiment de vulnérabilité. Ce pardon ferait donc écho à la fois aux empreintes de l'événement et à un travail de recomposition de l'image de soi, nécessaire au narratif en voie d'être érigé.

Ensuite, il semble que, pour élaborer un narratif qui ait un sens, il serait nécessaire pour les participantes de reconnaître la gravité subjective de l'agression qu'elles ont subie. Julie nous révèle que « la vie, elle, ne s'est pas arrêtée parce que j'ai vécu cela, mais [lors de ma dernière agression] au moins, je me rends compte que c'est un acte criminel. Que c'était totalement injustifié. » Julie nomme dans cet extrait l'étape importante de la prise de conscience de toute la violence de l'événement, et le fait que cette violence est indéfendable. Marie témoigne aussi de cette prise de conscience en disant :

Ça fait des dommages, t'sais! Moi, ça m'a pris du temps avant d'être capable que mon chum me pogne un sein sexuellement [...] Ça fait partie des raisons pourquoi j'suis pas restée à [autre ville]. J'ai laissé tomber une job, t'sais qui aurait pu être ma carrière, j'étais renouvelée. J'aurais pu faire ma carrière à [institution]. (Marie)

C'est en réalisant que « clairement, ça m'affectait », et des impacts concrets sur sa vie que Marie s'est mise à imbriquer les pièces de sa trajectoire post-agression. Puis, les participantes nomment la manière avec laquelle l'agression résonne dans leur parcours, au sein de leurs vulnérabilités, de leurs forces et de leurs choix actuels. C'est ainsi que Léa témoigne de l'impact de l'agression sur son identité :

Ça a certainement eu un impact sur ma personnalité. Ça a eu un impact sur mes relations amoureuses, mes relations même, je dirais sociales. J'étais plutôt sur mes gardes, je suis une personne de nature inquiète, ça a empiré le défaut. Je sais que je ne pourrai pas changer. C'est le deuil de la naïveté qui m'a fait le plus de peine de perdre. (Léa)

De son côté, Julie met directement en lien son expérience de l'agression sexuelle subie à l'âge adulte avec les violences du passé, afin d'élaborer un récit cohérent et complet de son vécu. Elle semble en processus de construction de sens perpétuel, encore aujourd'hui, possiblement en raison des nombreux traumas vécus au cours de sa vie. Elle nous fait part de ses réflexions quant à son parcours de violences :

Il y a quelque chose qui s'est détaché de moi, les conséquences d'un énorme traumatisme, que quand j'étais déjà au bout du rouleau... lui en a profité. Et ça m'a enlevé comme toute valeur comme femme, comme toute valeur comme être humain. J'me sentais comme un sac-poubelle, comme un rien. J'ai dit moi, même quand j'étais petite, ou adolescente, mon père me disait que j'valais pas plus qu'une pile de revues. (Julie)

Par ailleurs, les participantes semblent questionner le rôle joué par le handicap dans l'émergence des diverses violences subies, et elles sont toutes convaincues que leur handicap a joué un rôle dans l'agression sexuelle subie. Notamment, Léa relate vivre des moments épars où elle ressent et prend conscience de cette posture que lui confèrent ses limitations physiques en lien avec la violence d'autrui. Elle décrit explicitement cette expérience éprouvée récemment « c'est, Oh my god! Ben oui, je suis une femme puis je suis une femme vulnérable ».

L'imbrication des différentes parties de la trajectoire de vie peut, chez certaines, se faire à travers l'écriture. Julie nous dit « ma trajectoire finalement, je l'ai couchée sur 11 pages et je l'ai très très très très bien décortiquée. » La mise sur pied du narratif subjectif est passée chez elle par l'écriture, mue par un intense besoin de connecter les violences du passé aux blessures du présent. L'écriture et la parole seraient des voies d'extériorisation de la douleur ressentie. Elles rendraient tangible l'invisible et cette visibilité serait en soi une source de réparation intérieure.

4.5.4 Se mettre en récit à travers la recherche

En cohérence avec la nécessité du narratif au sein d'un événement potentiellement traumatique et avec notre engagement à ce que les entretiens soient le plus possible des espaces d'accueil, nous nous sommes enquises de l'expérience des femmes à l'égard de leur participation à notre recherche. Il semble que toutes les participantes se soient complètement immergées dans les entretiens et dans les émotions s'étant manifestées. Se raconter dans le cadre de cette recherche aurait eu deux grands apports pour les survivantes, soit réfléchir à leur vécu différemment et valoriser leur expérience en permettant à la recherche d'avoir lieu.

Toutes les participantes nous ont mentionné que les entretiens se sont avérés être des espaces d'introspection personnelle, où elles ont pu faire le point sur la place occupée par l'agression au sein de leur histoire singulière. En ce sens, Léa nous partage ses réflexions à l'égard de sa nouvelle compréhension de l'impact de son agression sexuelle sur sa vie :

L'entrevue, je vous remercie énormément. Finalement, ça m'a plus aidée moi [rit]. Ça m'a permis de faire un point sur ma vie, ça me permet de réfléchir [insiste] sur ce que je veux faire et pas faire, où je veux mettre l'énergie et pas d'énergie. Et ça m'a permis de réaliser que j'étais plus traumatisée que je le pensais par cette expérience-là [...] C'est-à-dire que je le savais que j'avais des séquelles, mais je ne savais pas que c'était de cette ampleur-là. (Léa)

Julie semble avoir des réflexions semblables, alors qu'elle fait le point sur les blessures infligées par l'événement traumatisique et plus largement sur son état de santé. Elle nous confie que « ça m'a aidée à réévaluer, dans mon état de santé, ça m'a aidée à un peu revoir l'importance de prendre en compte les zones sinistrées. »

Il importe de préciser qu'elles se sont immergées complètement et avec beaucoup de générosité dans les entretiens, notamment en ce qui a trait à la charge émotionnelle rattachée aux souvenirs. Plus particulièrement, Léa et Julie ont abordé une conséquence de la charge émotionnelle évoquée lors des entretiens : « [c'était] vraiment une déconcentration, puis d'être dans se rappeler de ce qu'on a vécu. J'étais dans mes pensées, déconcentrée, j'étais distraite, je marchais, il a fallu que je revienne parce que j'avais passé tout droit » (Léa). De son côté, Julie relate « la première chose après l'entretien que j'ai faite, c'est m'enfermer pendant 2 jours. J'ai presque pas mangé, les lumières étaient éteintes. Je regardais la tapisserie. Je me suis rendu compte aussi à quel point j'suis isolée et brûlée. » Elle a pris un temps d'arrêt, à la suite du premier entretien. Ainsi, il semble que le corps et l'esprit des participantes aient réagi à l'expérience de témoigner.

Malgré tout, le besoin de dire semble surpasser le poids des inconvénients. Ainsi, Julie nomme qu'elle ne peut faire autrement que de témoigner, si brusquement qu'elle « arrache tout », même si elle risque d'y « laisser sa peau ». De son côté, Marie a aussi vu émerger des émotions. Elle nous a dit avoir été davantage émotionnelle les jours qui ont suivi le premier entretien. Elle a aussi noté une montée d'hypervigilance et d'agressivité, une envie « d'aller faire du *punching bag* ». La colère laissée par les gestes subis est donc encore présente, bien qu'en relative dormance au quotidien.

Enfin, les participantes ont mentionné avoir eu diverses réflexions concernant l'espace dialogique créé entre elles et nous. Elles nous ont fait part du confort ressenti, qui leur autorisait à se dévoiler avec authenticité. Elles ont toutes nommé leur reconnaissance pour cet appel au témoignage. Elles sont même allées jusqu'à s'interroger sur notre intérêt pour un sujet si sensible, avec une certaine crainte pour la

trace qu'elles laisseraient en nous. Ce fut particulièrement le cas pour Julie, qui a manifesté une grande capacité réflexive face à sa posture en entretien :

C'est vrai que le débit m'appartenait, mais à un moment donné, j'ai perdu le contrôle du débit, j'étais dans une lancée et puis c'était comme de plus en plus en plus en plus. (Julie)

Son commentaire réfère au fait qu'elle a senti toute la lourdeur de son premier témoignage, amplifiée par une cadence impétueuse et une tonalité furieuse. Nous pouvons interpréter ici une certaine crainte du jugement extérieur sur l'ampleur de ses dévoilements et de l'impact émotif laissé par ses révélations.

Les participantes ont toutes exprimé une fierté d'avoir nommé leur vécu dans le cadre de cette recherche. Il s'agissait non seulement d'une expérience leur permettant de transcender leur vécu d'agression, mais également une prise de parole au nom de toutes les femmes qui sont restées dans l'ombre. Elles se sont senties valorisées de pouvoir participer à la visibilisation du vécu particulier des femmes en situation de handicap. Pour Marie, « c'est important de fouiller, de faire avancer les études là-dedans. Il n'y a pas assez d'études sur le handicap, il n'y a pas assez d'études sur ce qui nous arrive, pis faut participer quand on peut. » Pour Julie, il s'agit d'une voie dans laquelle elle se doit de s'engager :

C'est que je peux pas faire autrement. Je ne peux vraiment pas faire autrement parce que t'as dit le mot invisibilisées [insiste] et ça, là, de voir que ces vécus, que ces expériences sont invisibles, invisibilisées, *I can't stand up!* J'peux pas, j'peux pas supporter ça. Je peux relater ce qui s'est passé, et j'peux faire des liens aussi avec ce que les autres femmes vivent, mais je le fais un petit peu euh comment je peux dire... au risque de ma propre personne. (Julie)

Cela représente pour elle, en quelque sorte, une revendication qui exige un véritable don de soi. Le besoin de nommer et de visibiliser la réalité des femmes en situation de handicap est telle qu'il dépasserait tous les inconvénients du dévoilement. Les participantes ont ainsi vécu les entretiens comme des espaces réflexifs, propices à l'introspection et même à la reconstruction de soi. Cet espace était également pour elles une chance de valoriser, voire de légitimer, leur vécu face à elles-mêmes et face à la société.

En somme, la quête de sens passe pour nos participantes par trois quêtes, soit la reconstruction de soi, la réparation par la narration et l'inscription de sa nouvelle réalité au sein de sa trajectoire de vie. À travers ces trois quêtes, il apparaît que le fait de vivre une situation de handicap engendre des défis et des appréhensions particulières auxquelles les survivantes rencontrées font face.

4.6 Conclusion

Dans cet essai, nous cherchons à mieux comprendre l'expérience de deuils et de quête de sens de femmes en situation de handicap physique à la suite d'une agression sexuelle. Les six entretiens effectués auprès de nos trois participantes ont révélé l'existence de similitudes au sein des vécus subjectifs. Tout en faisant ressortir la particularité de chacun des parcours, nous avons tenté de mettre en lumière les ressemblances et les différences au sein des trajectoires. Ainsi, l'expérience s'articulerait autour de cinq axes : le fait de porter un handicap, le bouleversement entraîné par l'événement, un nouveau rapport à soi, à l'autre et au monde, l'expérience de deuils et, finalement, la quête de sens s'actualisant notamment par l'inscription de l'événement au sein du parcours de vie.

D'abord, il semble que leur vécu d'agression s'inscrive nécessairement au sein de l'histoire singulière de femme en situation de handicap, avec toutes les représentations personnelles et sociales que cela représente pour elles. Il semble que leur posture particulière soit à l'intersection de la force de caractère et de la vulnérabilité imposée par le capitalisme.

Puis, la particularité de leur agression réside dans la transgression profonde de l'intimité et du caractère intentionnel. Il en découlerait que cet événement ait nécessairement une forte charge émotive, quelle que soit la nature exacte des gestes posés. Les souvenirs imposeraient dès lors d'entamer la narration par la description de l'agression. Il semble que lorsque le choc initial s'estompe, chaque femme se remémore l'événement à partir de souvenirs marqués par l'empreinte subjective des émotions. Ces empreintes perturbent l'équilibre physique, psychologique et émotif des survivantes.

Ces marques initient diverses transformations intérieures, vécues d'abord comme étant négatives par les participantes. En effet, l'événement devient pour elles un marqueur significatif au sein de leur trajectoire de vie, qui s'actualise par des modifications de leurs rapports à soi, à leur entourage et à leur environnement. L'hypervigilance, entre autres, entraînerait un repli sur soi s'exprimant différemment pour chacune d'entre elles.

À la fois en lien et distincte de ces modifications de l'être, l'expérience de deuils revêtirait un caractère particulier pour nos participantes. En effet, les deuils symboliseraient la permanence des marques laissées par l'événement. Ces deuils semblent faire écho aux transformations profondes de soi vécues en lien avec

la confiance, les ressentis corporels et les relations interpersonnelles. Ce serait le deuil d'une vie passée qui se déployerait en réalité dans le processus de guérison.

C'est ainsi que, mues par une gamme d'émotions en lien avec l'événement et le deuil de qui elles étaient auparavant, ces femmes entament très vite une quête de sens. Cette quête serait en soi un amalgame de trois aspirations, soit la reconstruction de soi, la réparation par la narration et l'inscription de sa nouvelle réalité au sein de sa trajectoire de vie. D'ailleurs, la nécessité de raconter l'événement, de le visibiliser et de le comprendre par la mise en mots aurait incité les participantes à venir à notre rencontre. La participation à cette recherche serait perçue comme une occasion d'explorer au sein d'un espace particulier une expérience dont les répercussions doivent encore être comprises, malgré les années qui passent.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Ce chapitre se veut une mise en lien entre ce que nos participantes ont abordé au cours des entretiens et ce que disent les écrits sur ces différents sujets. La recherche présentée ici a permis d'établir quatre constats principaux, soit 1) le vécu de l'agression sexuelle serait teinté par le parcours subjectif de femme handicapée, 2) la notion de deuils renverrait à des séquelles irrémédiables, 3) le processus de quête de sens serait une suite de questionnements et serait en lien avec une certaine croissance personnelle, 4) la narration serait une partie importante du parcours post-agression.

5.1 Le vécu subjectif de l'agression sexuelle et la posture de femme en situation de handicap

Nos trois participantes semblent avoir ressenti le besoin de se positionner en tant que femmes en situation de handicap afin d'aborder leur vécu particulier de l'agression sexuelle subie. Elles s'interrogent toutes sur l'influence de l'imbrication du sexism et du capacitisme à l'origine des violences expérimentées au cours de leur vie et, conséquemment, à l'origine de l'agression sexuelle. Plus particulièrement, elles nous ont exprimé leurs réflexions sur la vulnérabilité ressentie spécifiquement lors de l'événement en lien avec leur situation de handicap et sur les préjugés véhiculés qui sont associés à cette vulnérabilité.

Ainsi, en premier lieu, les survivantes expriment un vécu subjectif de vulnérabilité. Nous pouvons observer que deux de nos participantes ont particulièrement expérimenté la vulnérabilité lors de l'agression sexuelle, en lien avec l'impossibilité de fuir. Pour Julie, ce fut un isolement et une dépendance de plusieurs heures envers son agresseur qui l'ont confrontée à la vulnérabilité. Sans possibilité de fuite en raison de sa situation de handicap, elle a dû passer la nuit chez son agresseur. Nous comprenons ici que la situation de handicap surajouterait à l'état de choc initial. L'impuissance venant de cette impossibilité de fuir est d'ailleurs souvent relatée dans les écrits sur le vécu d'une agression sexuelle (Bergeron et Hébert, 2006 ; Gravelin *et al.*, 2017 ; Muldoon *et al.*, 2016). À ce sujet, Léa nous fait part de son sentiment d'impuissance lié à son handicap et de son vécu d'objectivation alors qu'elle ne pouvait pas se dégager de l'emprise de son agresseur, en mentionnant « Oh mon dieu! Il peut faire ce qu'il veut avec toi. C'est ça, ce que tu te dis dans ta tête. Ouais, t'es comme un objet. » Julie nous parle des liens qu'elle tisse subjectivement entre son handicap et son agression en affirmant « le handicap visuel là-dedans, la question de la basse vision a été un facteur qui a partiellement rendu possible cette agression-là ». De son côté, Marie évoque que « clairement dans ma tête, c'est très clair qu'il m'a arrêtée parce que j'avais une canne blanche. » Les

femmes ayant participé à notre recherche se sentent donc être des « cibles », en raison à la fois de leurs limitations de mouvement et à la fois en raison de leur genre. En leurs mots, les participantes ont partagé avec nous ce que maintes recherches sur le sujet révèlent, c'est-à-dire que le simple fait d'être une femme vivant avec un handicap prédisposerait à subir des violences sexuelles (Gauthier, 2008 ; Gilson *et al.*, 2001 ; OPHQ, 2010 ; Perrault, 2009 ; Piot, 2010 ; RAFH Canada ; 2019 : 2022 ; RIFVEH, 2006).

En second lieu, il appert qu'au-delà du sentiment intime ressenti lors de l'agression, la vulnérabilité expérimentée lors de l'événement renverrait les survivantes à l'image de la femme handicapée socialement véhiculée. Un pan de la littérature des études critiques du handicap postule par ailleurs que le sentiment d'impuissance ressenti par les victimes serait indissociable de leur posture sociale occupée (Boisvert *et al.*, 2022 ; Masson, 2013 ; Shah *et al.*, 2016b). Ainsi, le handicap deviendrait un fardeau à porter, non pas de lui-même, mais en lien avec l'accumulation de violences et avec l'invisibilisation. Nous pouvons alors nous demander, à la lumière des écrits sur le sujet et des témoignages recueillis, si la position de vulnérabilité des femmes en situation de handicap serait socialement imposée plutôt que le résultat d'un état naturel ou intrinsèque (Barile, 2002 ; Piot, 2010 ; RAPLIQ, 2011). En effet, leur position de dépendance et leur vulnérabilité perçue seraient en partie construites par la place que la société leur attribue et par les trajectoires de violences (Barile, 2002 ; Boisvert *et al.*, 2022 ; Masson, 2013 ; Shah *et al.*, 2016b). En effet, la posture à l'intersection de plusieurs oppressions serait elle-même ressentie subjectivement et aurait un impact sur le développement de la personne (RAFH Canada ; 2019 ; Staunaes, 2003). Cette posture spécifique au monde, dont parlent par ailleurs les chercheurs du domaine du handicap, serait véhiculée concrètement par le capacitisme (Barile, 2002 ; Masson, 2013). À cet effet, Marie nous parle d'une mise à l'écart en nommant « comment eux leurs réactions, comment eux [perçoivent] la situation de la personne handicapée dans la société. » Cette posture particulière au monde solliciterait de la part des femmes une adaptation constante, et cette adaptation serait fragilisée par l'agression sexuelle. Marie nous dit, quant à sa place au monde, qu'« on existe, mais on peut nous mettre de côté. C'est pas choquant pour personne! [...] c'est toute une culture autour de ça. Dans la tête des gens, on n'est pas des gens qui valent la peine. » La violence symbolique, soit la dévaluation systémique des corps qu'on dit handicapés et féminins, permet à notre avis de comprendre comment les femmes en situation de handicap deviennent des citoyennes ostracisées (Grand'maison et Lafuente, 2022 ; RAFH Canada, 2019 : 2022). Nous imaginons ceci comme un filtre d'invisibilité : ces femmes se débrouillent pendant que la société feint de ne pas les voir. Cette invisibilisation serait si forte, notamment au sein de la société québécoise et francophone, que les femmes en situation de handicap seraient invisibilisées

même au sein des organisations, théories et recherches féministes (Barile, 2002 ; Masson, 2013 ; Parent, 2017 ; RAFH, 2019). Dès lors, leur identité de femmes en situation de handicap serait expérimentée tant dans leur propre rapport à ce que représentent leurs limitations, que dans leur relation à autrui et aux institutions.

En troisième lieu, les récits des participantes nous permettent d'avancer que la marginalisation de leur corps serait l'une des pierres angulaires de leur vécu de l'agression sexuelle. Les femmes en situation de handicap seraient confrontées à des préjugés les décrivant tantôt comme des êtres asexués, tantôt comme des femmes vulnérables sexuellement. Pour les survivantes rencontrées, ces postures émanant des stéréotypes sociaux semblent difficiles à concilier et à endosser. Ces préjugés imposés contribueraient à augmenter leur risque de subir des agressions sexuelles (Masson, 2013 ; RAFH Canada, 2019 : 2022). Cette marginalisation de leur corps et de leur sexualité passerait notamment par l'absence des femmes en situation de handicap au sein des « scripts » ou des scénarios sociaux concernant la sexualité, et même les agressions sexuelles. Or, la sexualité individuelle se construirait en partie sur ces « scripts » (Dune, 2013 ; Esmail *et al.*, 2010 ; Rembis, 2009 ; Simon et Gagnon, 2003). Les femmes en situation de handicap en sont exclues : tout ce qui a trait à leur sexualité est occulté puisque, socialement, le droit à un corps sexué leur serait refusé (Masson, 2013). À cet égard, Marie exprime l'occultation de son vécu de femme sexuée en nommant « qu'ils ne réalisent pas qu'on est actives dans notre sexualité puis qu'on fait notre bout de chemin. » Les participantes semblent ainsi vivre le poids de l'incompréhension des autres face à leur sexualité.

En dernier lieu, les survivantes nous interpellent sur leurs trajectoires singulières. Deux des survivantes rencontrées nous ont relaté des trajectoires au sein desquelles différentes discriminations se sont entrelacées, notamment des moqueries dans les lieux publics et une stigmatisation dans les milieux scolaires et professionnels. Julie nous parle de cette réalité particulière en disant « la fin de mon journal intime résume très bien. J'ai écrit collision passé-futur : violences et handicap. » Plus tard, elle nous partage sa nouvelle compréhension des liens qu'elle voit entre les violences familiales et systémiques vécues depuis toujours et l'agression sexuelle subie : « il a fait ce que tellement d'autres personnes m'ont fait, mais autrement. Et je ne l'ai pas vu comme un acte criminel. C'était plutôt un choc. » Ainsi, les violences vécues durant l'enfance continueraient d'être portées par les femmes, et pourraient être réactivées par les violences vécues à l'âge adulte (Cotter, 2018 ; Shah *et al.*, 2016a).

Les participantes semblent décrire leur parcours comme celui d'un combat, où elles doivent se battre perpétuellement afin de faire entendre leur droit d'exister. Julie nous relate d'ailleurs sa fatigue du combat : « il faut qu'il arrive un moment de paix, mais le moment n'est pas encore tout à fait venu. » Le témoignage des participantes fait écho aux multiples recherches et écrits qui dépeignent les trajectoires de violences particulières vécues par les femmes en situation de handicap ainsi que leurs imbrications (Boisvert *et al.*, 2022 ; James *et al.*, 2003 dans Flynn *et al.*, 2014 ; RAFH, 2019 ; RAPLIQ, 2011 ; Shah *et al.*, 2016b).

En conclusion, il importeraient de nous attarder non seulement au vécu subjectif de l'agression, mais également à l'ancrage de l'événement au sein de la trajectoire de vie de chaque survivante. Or, pour les femmes en situation de handicap, cette trajectoire serait singulière en raison du capacitisme (Boisvert *et al.*, 2022 ; James *et al.*, 2003 dans Flynn *et al.*, 2014 ; RAFH Canada, 2019, 2022). De cette intersection découlait une trajectoire de vie particulière et le vécu subjectif de l'agression sexuelle en serait indissociable.

5.2 Deuils et traumas : séquelles insolubles et oscillations

Le thème du deuil fait partie intégrante de la présente recherche. Il a été abordé dès le recrutement dans l'énoncé des objectifs poursuivis. Lors des entretiens, bien que nous ayons laissé aux participantes la liberté d'aborder leur expérience d'agression comme elles le souhaitaient, toutes ont spontanément exploré et développé le thème des deuils liés à leur agression. Ainsi, le fait d'aborder les deuils, au sein d'une exploration de l'expérience de l'agression sexuelle, paraît avoir été pertinent pour elles.

Les participantes semblent effectivement vivre plusieurs processus de deuil à travers leur parcours post-agression. L'exploration de ces deuils semble leur offrir l'occasion d'exprimer leur expérience et surtout de souligner l'impact que celle-ci a eu sur leur trajectoire de vie. Par exemple, Léa décrit l'impact profond de l'agression sexuelle dans sa vie en exprimant : « j'avais l'image de relativement faire confiance aux gens et pour moi c'est un gros deuil. » Pour sa part, Julie souligne l'étendue de ses multiples victimisations en déclarant « il a fait ce que tellement d'autres m'ont fait. » Ainsi, les processus de deuil semblent servir de repères permettant aux survivantes de qualifier et de quantifier les impacts de l'agression dans leur vie.

Par ailleurs, nos participantes ont développé le thème des deuils principalement à travers deux perspectives : les objets de la perte et la temporalité. Initialement, elles ont verbalisé ce qu'elles ont perdu

à la suite de l'agression sexuelle subie. Les objets de perte font écho à certaines conceptualisations du deuil (Viorst, 1988). Les participantes évoquent leurs deuils comme des pertes tangibles et concrètes – ce qui a disparu, ce qui ne sera plus. Les objets de perte spécifiquement nommés par nos participantes semblent en fait refléter en partie les impacts laissés par l'événement, explicitement qualifiés en termes de deuil.

Nous postulons que, pour nos participantes, ces deuils renvoient à des séquelles à long terme – voire irréversibles – liées à des pertes significatives touchant l'identité individuelle, les relations avec autrui et leur vision de monde. Elles ont évoqué des séquelles physiques liées à la sexualité, un sentiment de sécurité altéré, une perception du monde modifiée, une image de soi affectée, voire une redéfinition de leur identité. Léa illustre comment ces pertes semblent se recouper dans sa vie : « ça a certainement eu un impact sur ma personnalité, sur euh, sur, ça a eu un impact sur mes relations amoureuses, mes relations même, je dirais sociales. » Pour Julie, ce sont les pertes identitaires ainsi qu'un désenchantement global envers le monde qui semblent être particulièrement saillantes : « j'suis pas négative, j'suis réaliste. [...] la force attire la force, la faiblesse attire la faiblesse. Là, j'suis du côté de la faiblesse. » Chez Marie, la perte de certaines sensations liées à sa sexualité et à son sentiment de sécurité est profondément perturbante, illustrant un état d'incertitude dorénavant constant : « [on] n'est jamais protégée, on ne sait jamais quand ça va arriver. » De plus, Léa et Julie ont témoigné de deuils particuliers liés au fait que l'agression a été commise par une personne connue. Ces deux participantes ont été agressées par des individus faisant partie de leur cercle social, marquant ainsi la fin d'amitiés et d'interactions sociales, et altérant leurs perceptions de ces personnes. Ces deuils spécifiques réfèreraient donc aussi au vécu d'attachement envers autrui et aux liens sociaux. Comme le suggère Gleeson (2017), ils activent les circuits neuronaux communs impliqués dans l'attachement, le deuil et le traumatisme, transformant l'acte en une forme de trahison. Toutefois, au-delà de la perspective neurobiologique, c'est aussi et surtout les fondements du lien à l'autre et au monde qui se trouveraient ébranlés.

Le deuxième angle par lequel les participantes ont abordé la notion de deuil est celui de la temporalité. Il semble que, pour elles, le processus de deuil soit largement caractérisé par le temps qu'il nécessite. Leurs témoignages résonnent avec les théories qui soulignent l'importance de la temporalité dans le processus de deuil (Cherblanc et Maltais, 2020). Les deuils se déployeraient effectivement dans un cadre temporel spécifique, un espace-temps particulier où se déplient les différents défis et enjeux propres au deuil, souvent identifiés comme « le travail de deuil ». Pour nos participantes, cet espace-temps de deuil réfère

au processus déclenché par les pertes subies. Elles décrivent des changements intérieurs fluctuant au fil du temps, le temps que leurs souffrances occupent dans leur quotidien, et le temps nécessaire à une certaine guérison. Julie évoque son processus en mentionnant : « la première chose que j'ai faite c'est me renfermer, m'enfermer, pendant 2 jours ». Elle a ressenti le besoin de se retirer complètement pour intégrer l'intensité du flux émotionnel et des ressentis éprouvés lors de l'agression.

Aux changements intérieurs et aux fluctuations semblent s'ajouter des oscillations (Stroebe et Schut, 2010). Ce serait à travers le temps consacré à la guérison que les participantes peuvent appréhender les oscillations caractéristiques du processus de deuil. Elles ont principalement évoqué des oscillations entre l'intégration de la perte vécue et la restauration de leur quotidien. (Stroebe et Schut, 2010). En lien avec ces oscillations, Léa a explicitement exprimé qu'« on est des êtres humains avec des émotions. Faut les accueillir et vivre [insiste] cette expérience-là, même si elle est difficile pour nous [...] [au début] les souvenirs me revenaient souvent, fait que je lisais. » Les participantes oscillent entre des moments dédiés au chagrin et à la colère et des moments consacrés à leurs activités quotidiennes, à la vie qui continue. Parfois, cette quotidienneté leur permet une mise à distance bénéfique. Julie semble s'être souvent retrouvée prisonnière du temps dédié à ses deuils, repliée sur elle-même et à l'écart du monde. Elle a témoigné s'être enfermée seule à plusieurs reprises chez elle, en regardant les murs qui l'entouraient tels des symboles de tous ses démons intérieurs qui l'emprisonnent. Plus encore, elle dit s'être repliée sur elle-même, transformée par la méfiance et un regard sur le monde reposant sur une « dynamique de prédateur et de proie. »

En conclusion, les témoignages de nos participantes résonnent avec une partie de la littérature qui utilise les concepts de deuil compliqué ou traumatique pour aborder le vécu des traumatismes (Gleeson, 2017 ; Neimeyer, 2002 ; Neimeyer, 2014 ; Tolstikova et al, 2005). En effet, certains auteurs examinent les similitudes entre deuils et traumatismes en termes de symptômes, d'émotions ressenties, de processus communs de quête de sens et de l'importance de la narration (Gleeson, 2017). Nous constatons que ces thèmes communs à la littérature sur le deuil et le trauma ont tous été évoqués par nos participantes lors des entretiens. Le vécu d'une agression sexuelle, en tant qu'événement potentiellement traumatique, inclurait ainsi des éléments de deuil. De plus, le modèle du deuil en oscillations semble particulièrement approprié afin d'aborder les différents deuils dans le contexte d'une agression sexuelle. Enfin, si les pertes constituent une partie intégrante, voire canalisatrice d'une certaine croissance existentielle (Viorst, 1988), elles pourraient également être le moteur de la quête de sens à la suite d'une agression sexuelle.

5.3 La quête de sens : entre questionnements et croissance

Les écrits, ainsi que le témoignage de nos participantes, révèlent que la quête de sens serait une étape cruciale dans le processus d'adaptation suivant un événement potentiellement traumatisant tel que l'agression sexuelle (Geninet, 2007 ; Geninet et Marchand, 2007). Afin de rétablir un équilibre intérieur, nos survivantes semblent réfléchir à l'événement, à ses causes et à ses impacts sur leur identité ainsi que sur leur vie. Le caractère profondément intrusif de l'agression sexuelle amène les survivantes à s'engager dans des réflexions existentielles et à remettre en cause leurs croyances fondamentales. Ultimement, ces questionnements et cette reconstruction de soi passeraient par une mise en récit, soit une édification de la narration de l'événement qui s'inscrirait dans le fil conducteur de toute une vie.

Ainsi, toutes les survivantes rencontrées ont exprimé de plusieurs façons faire l'expérience d'une quête de sens. Cette observation est similaire à ce que proposent les études réalisées sur le sujet, c'est-à-dire que la majorité des survivantes d'agression sexuelle ou plus largement d'événements traumatisques considèrent qu'il est important de tenter de trouver un sens à leur vécu d'agression sexuelle (Geninet, 2007 ; Geninet et Marchand, 2007 ; Janoff-Bulman, 1992; Park, 2010 ; Vachon *et al.*, 2016). Les témoignages recueillis auprès de nos participantes révèlent toute l'importance qu'a eue cette recherche de signification au sein de leur trajectoire post-agression.

Cette importance se traduit d'abord en termes d'investissement. En effet, la quête de sens solliciterait un effort et un engagement personnel significatifs (Geninet et Marchand, 2007). Nos participantes ont décrit cet engagement en tenant compte à la fois du temps exigé et de l'espace psychique occupé par la quête de sens. Julie nous parle de cet effort en relatant que « la première chose que j'ai faite c'est me renfermer, m'enfermer, pendant deux jours. » Elle semble avoir eu besoin de ce moment, qu'on pourrait qualifier de « hors du temps », pour se retrouver et entamer une certaine digestion émotionnelle du trauma (Brillon, 2023). Marie nous dit à quel point le temps consacré à cette quête, ainsi que le seul passage du temps, lui ont été salutaires en nous rapportant « je réalise que j'évolue j'imagine. Car si j'oublie ça, ça veut dire que je passe à autre chose. » Les souvenirs sont moins saillants avec le temps et cela semble aider au processus de digestion émotionnelle. Léa, quant à elle, propose qu'« on est des êtres humains avec des émotions. Faut les accueillir et vivre [insiste] cette expérience-là, même si elle est difficile pour nous. » Pour elle, la quête de sens passe en partie par un espace particulier qu'elle s'accorde pour penser, vivre, ressentir, puis élaborer une signification à tout ce qui s'est manifesté en elle. Ensuite, la quête de sens serait particulière en contexte d'agression sexuelle. En effet, l'aspect intentionnel du trauma interpersonnel serait plus

susceptible d'engendrer une souffrance importante (Brillon, 2023 ; Geninet et Marchand, 2007). Les écrits évoquent la notion de fissure dans les croyances les plus fondamentales sur soi et sur la nature humaine (Brillon, 2023 ; Geninet et Marchand, 2007). Ce seraient précisément les fissures dans les représentations de soi et de l'autre qui propulseraient la recherche de sens chez les victimes d'événements potentiellement traumatiques (Janoff-Bulman, 1992; Park, 2010 ; Vachon *et al.*, 2016). Léa nous explicite cette fissure du Soi en nous disant qu'« on ne revient pas totalement nous-mêmes, jamais jamais à 100 %. » Léa nous interpelle sur l'existence d'un avant et d'un après l'agression. Il y aurait, dès lors, l'existence et la nécessité d'un deuil de la personne qui existait avant l'agression. Léa ajoute « ça a certainement eu un impact sur ma personnalité. Ça a eu un impact sur mes relations amoureuses, mes relations même, je dirais sociales. » Un événement traumatique aurait donc la potentialité de nourrir certaines menaces existentielles majeures pouvant mener à une transformation du Soi : un vide existentiel, une perte de confiance, l'expérience d'une perte de sens ou des questionnements sur sa personne (Vachon *et al.*, 2016). Julie nomme aussi l'expérience de transformation de son identité à la suite des agressions subies. Elle nous dit que les violences subies étant jeune et celles subies à l'âge adulte ont des conséquences différentes. Elle nous a confié qu'« étant enfant, ça a quasiment fait de moi une psychopathe [rire jaune]; c'est parce que ça fait plus mal. Ça fait juste plus mal, du côté adulte, ça a plutôt été les réactions post-traumatiques classiques. »

Les témoignages de Léa et Julie recèlent de questionnements identitaires, de représentations de pertes subies depuis l'agression ainsi que de questionnements sur leur rapport à l'autre. Ces réflexions portent Julie à interroger sa posture de victime depuis sa naissance. Elle se demande « est-ce moi qui me torture? Est-ce moi qui aime être une victime? Est-ce que c'est moi qui adore ressentir ces choses-là? C'est parce que je les ressens même si je ne veux pas. » Nous voyons ici une manifestation d'une certaine prise de conscience de parties du Soi. Les participantes semblent bâtir leur faculté de porter un regard conscient sur soi et sur leurs relations avec le monde (Vachon *et al.*, 2016). Le témoignage de Julie est particulier en raison de la mise en lumière non seulement de la quête de sens à la suite d'une agression sexuelle, mais également de la quête de sens au sein d'une trajectoire de violences multiples. À travers son récit, elle se dit seule, sans aucune possibilité pour elle de faire entendre ses douleurs. Elle se dit invisibilisée, cassée et meurtrie par sa trajectoire, et par le fait qu'elle se sente ignorée par le reste du monde. Elle nomme ces éléments avec tristesse, crispation, et parfois résignation. Elle semble avoir des pensées et des croyances négatives sur les autres, sur la sécurité et l'équité du monde et ce, à l'instar des survivantes d'agressions sexuelles ayant participé aux études de Frazier et ses collègues (2001). Elle évoque « je m'en viens de plus

en plus méfiante, de plus en plus, je m'isole de plus en plus. » De son côté, Léa a vécu l'agression alors qu'elle était une jeune femme, c'est-à-dire à un stade développemental charnière en regard du développement des relations à soi et à autrui. Son témoignage relate spécifiquement des questionnements identitaires.

La souffrance importante engendrée par la nature interpersonnelle et hautement intrusive de l'agression sexuelle entraînerait une difficulté, voire une impossibilité d'assimiler l'événement en tant que tel. Un processus d'accommodation serait alors nécessaire, soit une réorganisation, un approfondissement et un élargissement des croyances fondamentales et des autorécits, afin d'ancrer la réalité de la vie post-trauma ou de la perte subie (Janoff-Bulman 1992 ; Park, 2010). Ainsi, il est possible de postuler que le processus de quête de sens chez nos survivantes se ferait majoritairement par accommodation. À la lumière de leurs témoignages, nous avançons que Léa et Julie seraient dans un processus d'accommodation. Chez Léa, une agression sexuelle était totalement à l'extérieur de ce qu'elle croyait possible dans sa vie et dans son champ expérientiel. À la suite de l'événement, un processus d'accommodation a été nécessaire afin de revisiter ses croyances fondamentales sur la possibilité qu'une telle agression ne survienne dans sa vie. Léa a ressenti un tournant dans ses perceptions profondes lorsque, en rentrant chez elle après avoir été agressée, elle a croisé un policier sur sa route. Elle nous nomme l'ampleur de sa stupéfaction lors de sa prise de conscience de la nature des actes commis : « Le policier est entré dans l'autobus, a montré [au chauffeur] un portrait d'un monsieur qu'ils cherchaient parce qu'il avait fait des agressions. Ça m'a marquée à vie parce que je venais de me faire agresser sexuellement et la police, je me suis dit « oh mon Dieu! Si c'est le même... » C'est un souvenir qui va rester. »

Quant à l'expérience personnelle de Julie, elle nous paraît à la fois semblable et dissemblable en termes de processus. En effet, son témoignage laisse entrevoir le grand choc vécu à la suite de sa prise de conscience de l'agression ; cette même agression venant confirmer sa perception d'un monde violent. Lorsqu'elle dit « il a fait qu'est-ce que tellement d'autres personnes m'ont fait, mais autrement. Et je ne l'ai pas vu comme un acte criminel. C'était plutôt un choc », elle semble à la fois être dans un processus d'assimilation, puisque l'agression vient refléter son vécu de violences antérieures, et à la fois nous témoigner que ce processus ne pourrait à lui seul lui permettre de faire sens de cette agression. Julie mentionne qu'elle passera plusieurs jours enfermée, seule dans ses pensées, occupée par des questionnements concernant sa posture de victime au cours de sa vie. Chez elle, il semble qu'un processus d'accommodation se poursuive encore, dans ce qui nous semble une quête de sens sans cesse renouvelée.

En ce qui concerne Marie, une partie du vécu de l'agression aurait plutôt été traitée par assimilation, puisque ses croyances fondamentales ne semblent pas avoir été ébranlées. Sa quête de sens semble l'avoir menée à concevoir l'agresseur comme n'étant pas totalement responsable de ses actes. La cause fut donc rapidement circonscrite, laissant intactes ses conceptions fondamentales de l'autre.

Chez les trois femmes ayant participé à notre recherche, l'importance de la quête de signification serait en lien avec la recherche d'une cause ou d'une explication à leur agression. Il s'agirait en effet de l'une des voies principales de quête de sens à la suite d'un trauma (Geninet et Marchand, 2007). Léa entretient la croyance que son agresseur était mu par une volonté de se venger, alors que Marie postule que son agresseur n'avait pas toutes ses facultés. Or, trouver une cause à l'agression ne suffirait pas à rétablir les croyances fondamentales de la survivante à propos d'elle-même et du monde. Ainsi, bien qu'une victime d'agression sexuelle puisse éprouver une forme de soulagement à attribuer la cause de son malheur à l'agresseur, sa croyance en un monde juste et bienveillant pourrait néanmoins rester ébranlée. Pour cette raison, les survivantes orienteraient leurs questionnements sur les impacts positifs de l'événement, en termes de leçons de vie (Geninet et Marchand, 2007). Les leçons de vie sont particulièrement faciles à identifier dans le récit de Léa. Elle relate que, lors de moments difficiles, elle se dit : « ça va pas bien, t'es tout à l'envers émotivement, continue à faire tes choses, même si t'as le goût de pleurer ou que t'es malheureuse. C'est pas grave. Un jour, ça va aller mieux. Ça va être dans 1 mois, 2 mois, 3 mois, 4 mois, c'est pas important. » Ainsi, elle s'accorde un moment pour métaboliser les émotions les plus souffrantes et observe ce qui se déploie en elle. Nous y voyons une sagesse et une connexion profonde à elle-même, voire une connexion à un espace sacré en soi. Dans son parcours, elle fait preuve d'acceptation, d'optimisme et de connexion à quelque chose de plus grand qu'elle, tel que décrit par Linley et Joseph (2004) dans leurs travaux portant sur l'expérience de changements positifs à la suite d'un traumatisme et d'une adversité. Léa nous parle également d'empathie pour les autres victimes d'agressions sexuelles, une émotion qui semble présente chez plusieurs victimes selon une étude de Frazier et ses collègues (2001), l'une des rares recherches ayant porté sur la recherche de sens et les traumas de nature sexuelle comptant plusieurs temps de mesure.

Ainsi, nous voyons chez nos participantes des rapprochements entre le processus d'accommodation, qui serait davantage lié à des questionnements existentiels issus de profondes fissures dans les croyances fondamentales, et le déploiement d'une plus grande conscience existentielle, ou ce que l'on nomme aussi la croissance post-traumatique (Linley et Joseph, 2004 ; Tedeschi et Calhoun, 2003 ; 2008 ; Vachon *et al.*,

2016). En ce sens, la souffrance peut, parfois, inciter à transcender ses propres limites. Ceci reflète l'idée de Frankl selon laquelle « [ce] dont l'humain a besoin, ce n'est pas de vivre sans tension, mais bien de tendre vers un but valable, de réaliser une mission librement choisie. » (Frankl, 1959, p.104).

5.4 La centralité de la narration dans le parcours post-agression

À travers le témoignage des participantes, il apparaît que l'élaboration d'un narratif et la mise en récit de l'événement représentent des processus centraux dans la quête de sens. En effet, raconter serait le moyen le plus universel de mettre en forme son expérience vécue (De Ryckel et Delvigne, 2010). Élaborer l'histoire de ce qui nous est arrivé signifie construire une structure temporelle dans laquelle on se situe comme actrice. On retrouve au sein de cette construction des souvenirs rapportés, des descriptions, des explications et l'expression d'émotions (Harvey *et al.*, 1991). Ainsi, le processus narratif permettrait de rendre intelligibles les événements à soi-même et à l'autre par une mise en distance salutaire (De Ryckel et Delvigne, 2010).

Le travail de création de récits complets ainsi que l'expression de confidences s'avèreraient donc particulièrement utiles aux survivantes (Harvey, *et al.*, 1991). Nos participantes ont toutes élaboré le récit de l'événement à plusieurs reprises, auprès de divers interlocuteurs. Ainsi, Julie a nommé son vécu verbalement aux policiers et aux intervenantes, puis l'a couché sur papier à maintes reprises, au gré des vagues de réinterprétations subjectives. Pour sa part, Marie a ressenti le besoin de se confier rapidement à des proches, puis de dénoncer les faits pour qu'il y ait des dispositions concrètes prises par les autorités. Enfin, elle a choisi de partager son récit avec un auditoire plus large, en se disant « j'ai pas à avoir honte de ça. »

Selon Ricoeur, le récit se tisserait et se transformerait par lui-même au fil des narrations (Ricoeur, 1983, 1985, 1990, dans De Ryckel et Delvigne, 2010). Chaque fois que la survivante narre son expérience, elle reconstruirait par le fait même la cohérence et l'agencement de son histoire dans une configuration différente, qui accorde un sens remanié aux vécus (Ricoeur, 1983, 1985, 1990, dans De Ryckel et Delvigne, 2010). Il s'agirait d'un processus itératif et vivant (Vachon *et al.*, 2016). C'est ainsi que Léa observe et questionne son besoin de raconter encore une fois en entretien son vécu de l'agression. Elle nous confie « je n'arrive pas à... comprendre cet événement-là. Ça fait 28 ans, pourquoi tout d'un coup j'ai besoin d'en parler? Je n'en suis pas sûre de... j'essaie de voir pourquoi tout d'un coup il y a ce besoin-là. Je me serais

pas avancée avant... ». Elle nous dit ici qu'auparavant, elle n'aurait probablement pas été prête à témoigner.

Les narrations, transmises oralement ou par écrit, permettraient de rendre explicites, pour elles et l'autre, le « pourquoi » de l'événement, son déroulement ainsi que la trace qu'il a laissés sur elles. Par exemple, Léa a réalisé, à l'intérieur même de sa mise en récit dans le cadre de cette recherche, combien l'agression sexuelle vécue avait laissé des traces : « Oui, je savais que ça laisse des traces, mais pas à ce point-là. Des traces qui sont encore présentes, qui sont plus présentes que je pensais. » L'inscription de l'agression sexuelle au sein de la trajectoire de vie des survivantes paraît importante. En effet, il semble que l'événement traumatique infligerait une cassure dans la trame narrative de vie, ce qui serait cause d'une grande souffrance (De Ryckel et Delvigne, 2010). La trame narrative de la vie touche quelque chose de profond et est appelée par certains « identité narrative » (Harvey, 2000 ; Neimeyer *et al.*, 2010 ; Ricoeur, 1983, 1985, 1990, 2008, dans Coopman et Janssen, 2010 ; Ricoeur, 1983, 1984, 1990, dans Michel, 2003). L'identité narrative serait « l'histoire de la vie intérieurisée et évolutive d'une personne, intégrant le passé reconstruit et l'avenir imaginé pour donner à la vie un certain degré d'unité et de but. » (Traduction libre, McAdams et McLean, 2013, p.233). Elle n'est « ni une suite incohérente d'événements ni une substantialité immuable et inaccessible au devenir » (Ricoeur, 1983, 1985, 1990, 2008, dans Coopman et Janssen, 2010). Elle n'est pas figée, elle est en perpétuel remaniement et pourtant, elle permet à l'individu de maintenir un sentiment de continuité dans son existence. (Coopman et Janssen, 2010). L'identité narrative serait dès lors l'une des composantes de l'identité personnelle ; elle serait ce qui permet à l'être de faire l'expérience d'un sentiment de continuité et d'intelligibilité (Ricoeur, 1983, 1985, 1990, 2008, dans Coopman et Janssen, 2010 ; Ricoeur, 1983, 1984, 1990 dans Michel, 2003). Julie fait particulièrement l'expérience de la fragmentation de l'identité narrative à la suite des événements traumatiques vécus. Elle a dû vivre des polytraumatismes et, à la suite de son agression sexuelle, a mis énergie et temps à construire une narration de sa vie où tout peut s'imbriquer. Elle nous dit que « ça tient tout dans un texte que j'ai écrit l'année dernière, 11 pages. Ma trajectoire finalement, je l'ai couchée sur 11 pages et je l'ai très très très bien décortiquée. » Elle nous confie aussi que même après avoir écrit plusieurs fois son histoire et raconté à multiples reprises l'agression sexuelle subie, l'amertume et la souffrance font encore partie de son quotidien. Pour elle, l'agression sexuelle et les autres violences vécues sont figées, toujours présentes, mais ne trouvent pas leur place une histoire de vie qui aurait un sens (Harvey, 2000). Ainsi, parfois, le processus de mise en récit se solde plutôt par un non-sens de l'événement (Harvey, 2000). La survivante déclare alors que l'événement est une absurdité de l'humanité, qu'il n'aurait jamais dû se

produire. Ce non-sens, bien qu'il puisse être source de souffrance, peut également revêtir la forme d'une proclamation de non-droit de l'agresseur d'avoir commis ces actes.

Par ailleurs, le processus de mise en récit pourrait amener la survivante à percevoir l'absurde, l'insensé ou le subi comme faisant maintenant partie intégrante et nécessaire de son histoire (Ricoeur, 1983, 1985, 1990, dans De Ryckel et Delvigne, 2010). La trajectoire de Léa représente bien ce processus. Elle a ainsi réussi à intégrer l'agression sexuelle subie au sein de son cheminement personnel en comprenant son impact sur elle ainsi que les leçons de vie en découlant. Aujourd'hui, elle se sert de ce que nous qualifions de « sagesse » pour aider d'autres femmes. Les recherches sur ce sujet tendent à démontrer que les survivantes qui trouvent des significations « rédemptrices » à la souffrance et à l'adversité, qui élaborent une histoire de vie où elles sont actives plutôt que passives et où l'exploration personnelle est présente, ont tendance à jouir d'une meilleure santé mentale, d'un plus grand bien-être et d'une certaine maturité (McAdams et McLean, 2013).

Pour développer son identité narrative, une personne devrait apprendre à partager des histoires en accord avec des schèmes culturels particuliers et au sein de groupes particuliers comme la famille, les pairs et les collègues de travail (Mcadams et McLean, 2013). Le sens serait recherché, entendu, soutenu ou contesté et même parfois imposé à l'intérieur d'un cadre culturel spécifique (Neimeyer *et al.*, 2014). Si le chagrin ou le deuil ne sont pas uniquement des processus intérieurs, mais bien des processus sociaux, il en serait de même pour le vécu d'un trauma. Les survivantes éprouveraient plus de difficultés à construire des histoires de vie cohérentes puisqu'elles auraient de la difficulté ne serait-ce qu'à nommer la nature des actes commis, dont le déroulement ne correspond pas nécessairement aux scripts sociaux de l'agression sexuelle (Harvey, 2000). Les scripts sociaux influencent également les scripts utilisés par le système juridique. Léa et Julie en ont été victimes, leurs récits n'ayant pas pu être reçus par la justice. Dès lors, nous pouvons faire des liens avec le concept de « narrations empêchées » Michel, 2003). Les « narrations empêchées » sur un plan collectif seraient dommageables pour les survivantes, dès lors qu'elles ne peuvent élaborer des schèmes narratifs à la mesure des événements vécus (Michel, 2003). D'ailleurs, toutes les participantes rencontrées ont explicitement mis en lien leur sentiment de légitimité et leur capacité à prendre parole et le mouvement #MeToo⁴. Le mouvement a encouragé la crédibilité des

⁴ #MeToo est un mouvement culturel qui a mis en lumière l'universalité de l'agression et du harcèlement sexuel (McDonald, 2019).

victimes et dénoncé de nombreux agresseurs. Le cadre #MeToo serait un « *Superframe* », un cadre hautement reconnaissable et résonnant, servant à évaluer les problèmes et à en attribuer la responsabilité (McDonald, 2019). Léa témoigne du double impact de #MeToo sur elle ; soit de légitimer ses ressentis et d'avoir des opportunités de les revendiquer pour d'autres survivantes. Elle dit être probablement influencée par le mouvement, et qu'« aussi en même temps, on se dit si éventuellement je peux aider à faire réfléchir d'autres personnes. »

Pour sa part, en plus de nommer l'élément facilitateur qu'est #Metoo sur ses dévoilements, Marie situe plus largement sa quête de sens à la suite de l'agression sexuelle en la liant avec les narratifs sociaux sur les femmes en situation de handicap. Elle se dit interpellée par les multidiscriminations dont sont victimes les personnes handicapées et note que, même au niveau du militantisme féministe, les femmes en situation de handicap sont désavantagées : « nos organismes sont tellement sous-financés. » Elle aimerait faire « comme les femmes ont fait, comme les autochtones peuvent faire, comme les personnes racialisées peuvent faire, même comme les personnes en situation de pauvreté peuvent faire. » Léa et Julie notent aussi que le mouvement des femmes en situation de handicap est désavantagé par rapport à d'autres mouvements féministes.

Ainsi, la quête de sens peut être comprise comme un parcours parsemé de multiples mises en récit. Les survivantes construisent et narrent le récit de leur expérience d'agression sexuelle afin de la comprendre, de la mettre en contexte personnel et social et, finalement, de l'intégrer à leur histoire personnelle.

5.5 Bilan de l'essai

Cette recherche contribue à mieux comprendre le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. D'abord, nous notons que plusieurs des thèmes ont été spontanément abordés par les femmes, démontrant en quelque sorte leur importance au sein de leur vécu post agression. Puis, l'analyse des témoignages a permis d'éclairer les transformations intérieures chez les participantes, la nature des deuils, leur processus de construction de sens, ou encore l'expérience du non-sens. Cette section propose un bilan des forces et des limites de la recherche qui a été accomplie dans le cadre de cet essai, ainsi que des pistes de recherches futures.

5.5.1 Les forces de l'essai

La présente recherche permet d'explorer l'expérience vécue d'agressions sexuelles pour des femmes en situation de handicap physique. Sa méthodologie qualitative, phénoménologique et interprétative a permis d'aller à la rencontre de subjectivités multiples afin de mettre en lumière l'essence de l'expérience de l'agression ainsi que de l'expérience post-agression. Les participantes ont pu partager librement leur vécu personnel, ce qui a permis la mention et l'exploration d'éléments liés à nos objectifs de recherche, ainsi que l'exploration de plusieurs autres aspects pertinents de leur expérience.

Cette étude se distingue dans la littérature scientifique de plusieurs manières. À notre connaissance, elle s'inscrit parmi les rares recherches qualitatives qui explorent spécifiquement le vécu subjectif de l'agression sexuelle chez des femmes en situation de handicap physique. En effet, la plupart des études réalisées sur cette victimisation et auprès de ces femmes sont d'abord quantitatives, ou encore se concentrent sur les taux populationnels, les facteurs de risque et les conséquences de l'agression. Cependant, peu de travaux se penchent sur les dimensions existentielles et personnelles de ces expériences. La présente recherche comble cette lacune en se concentrant sur les récits et les vécus subjectifs des participantes. Cette recherche est également unique en son genre en raison de sa double exploration : d'une part, elle analyse le vécu de l'agression elle-même et, d'autre part, elle établit des liens subjectifs avec les trajectoires de violences antérieures. La force de cette étude réside dans sa capacité à accéder aux trajectoires de vie avant et après l'agression : avant, en examinant les trajectoires de violences et la posture au monde, et après, en reconnaissant les deuils et la quête de sens.

De plus, il s'agit de la seule étude à notre connaissance qui se penche sur l'expérience à la suite d'une agression sexuelle à travers le prisme des deuils vécus et de la construction de sens chez les survivantes en situation de handicap. Cette étude est l'une des rares à relier les théories du deuil et celles de la quête de sens dans le contexte d'agressions sexuelles.

En outre, cette étude met en évidence deux conclusions intéressantes. La première révèle que le vécu subjectif des femmes en situation de handicap est bel et bien façonné par la condition particulière de leur handicap. Le recours au paradigme critique ainsi que le cadre féministe intersectionnel a permis de déceler et décortiquer cette réalité complexe et nécessaire à une meilleure compréhension de leur expérience. Grâce à cette approche, l'analyse a pu intégrer des thèmes émergents, non prévus initialement, tels que

l'importance de la posture au monde octroyée par la situation de handicap et les trajectoires de violences antérieures à l'agression, dont des violences spécifiques au fait d'être handicapées.

La deuxième conclusion mise en évidence par notre essai concerne l'importance de la dimension narrative pour nos participantes. Cette importance se traduirait de deux manières. La première relève du rôle de la narration dans leur recherche de sens. En effet, la narration semble faire partie intégrante de leur recherche de sens. De façon répétée, elles ont mis en mots, à travers l'oral et écrit, le récit de leur agression. Elles ont par la suite élargi leur récit pour en arriver à inscrire l'événement au sein de leur trajectoire de vie. L'espace créé lors des entretiens semble avoir favorisé l'émergence de questionnements et de réflexions chez nos participantes, ainsi que d'un accueil envers elles-mêmes. Ainsi, toutes les participantes ont révélé avoir bénéficié de cet espace, celui-ci ayant contribué à valoriser leur vécu subjectif ainsi que leur droit de le nommer. Le droit de nommer et d'expliciter leur vécu, trop souvent invisibilisé, représente la seconde manière à travers laquelle l'importance de la narrativité se traduit chez nos participantes. Cette recherche a permis de révéler un besoin criant chez les survivantes en situation de handicap de prendre la parole au sein de différents espaces, publics et privés. Leur participation à cette recherche s'inscrit d'ailleurs dans une volonté que leur vécu, invisibilisé même au sein du mouvement *#MeToo*, soit entendu.

Enfin, les conclusions de cet essai pourraient avoir des implications, dans le contexte québécois actuel, aux niveaux clinique, communautaire et politique. Sur le plan clinique, les conclusions de cette recherche auraient la potentialité de mener à l'élaboration de meilleures interventions, répondant davantage aux besoins et aux attentes des survivantes vivant avec un handicap physique. Les conclusions suggèrent que l'expérience de l'agression sexuelle ne peut être séparée de l'expérience subjective du handicap, tant intime que sociale. Reconnaître le vécu subjectif du capacitarisme, prendre en considération la trajectoire de violences dans les sphères intime et publique, ainsi que comprendre l'impact de ces éléments sur l'expérience de l'agression, les deuils particuliers et la construction de sens, nous paraît primordial. Sur le plan communautaire, les organismes de défense des femmes en situation de handicap demandent depuis longtemps que l'on étudie davantage la question des agressions sexuelles chez cette population particulière. Pour ces mouvements, étudier fait partie des stratégies nécessaires pour visibiliser les violences occultées. Finalement, sur le plan politique, cette étude ouvertement féministe, critique et émancipatrice porte les voix des participantes et plus largement des survivantes vivant avec divers handicaps physiques. Cette recherche serait, à notre connaissance, unique dans le contexte québécois et

présente un intérêt particulier pour améliorer les services offerts aux survivantes vivant à l'intersection de multiples oppressions. En s'attardant au vécu à travers la lentille féministe critique et intersectionnelle, l'étude souligne l'importance d'adapter les outils d'évaluation et d'intervention des services spécialisés en matière d'agressions sexuelles. De plus, nous aspirons à ce que les résultats issus de cette recherche interpellent les instances politiques et contribuent à l'élaboration de politiques claires concernant les agressions sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes en situation de handicap physique.

5.5.2 Les limites de l'essai

Ce projet comporte certaines limites méthodologiques. Nous notons comme principale limite la taille réduite de l'échantillon de cette étude. Bien qu'il soit possible de réaliser une étude de cas en utilisant l'analyse phénoménologique interprétative, il est habituel de rencontrer entre 6 à 10 participantes. Ainsi, bien que cette étude réponde aux exigences d'un essai, il aurait été souhaité de rencontrer six survivantes.

L'homogénéité des participantes rencontrées représente également une limite méthodologique de notre étude. En effet, il est possible d'observer un manque de diversité au sein de notre échantillon : toutes nos participantes se définissaient comme cisgenres et hétérosexuelles ; toutes sont d'origine québécoise au profil caucasien ; et toutes résidaient dans un logement ou dans leur maison, avec peu ou pas de services à domicile. Puisqu'aucune ne vivait en CHSLD ou en logement supervisé, nos participantes présentaient aussi une homogénéité en termes de niveau de dépendance relative au handicap. De plus, une certaine homogénéité a été constatée quant à la nature et à la gravité, au sens de la loi, des agressions sexuelles.

5.5.3 Pistes pour des recherches futures

Cette recherche avait des objectifs ambitieux. D'abord, elle cherchait à mieux comprendre le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Pour ce faire, l'intention était d'explorer les transformations intérieures vécues, de se pencher sur le processus de construction de sens – ou encore l'expérience du non-sens – et de pressentir les rôles possibles des deuils multiples au sein de ce processus. Ces objectifs ont été explorés à partir des récits de trois survivantes. Ainsi, dans un premier temps, il serait intéressant de poursuivre cette recherche auprès d'un échantillon plus vaste et plus diversifié. Il serait également pertinent de réaliser une telle étude en prenant d'autres angles que ceux de la recherche de sens et des deuils. Il pourrait s'agir par exemple d'explorer davantage les implications de la perception du handicap dans le vécu de l'agression.

Par ailleurs, la présente étude a dévoilé des pistes de recherche insoupçonnées. L'une d'entre elles serait de comprendre le rôle des trajectoires de violences dans les parcours de résilience, en prêtant une attention particulière à l'expression du capacitisme. D'autres études pourraient également s'intéresser aux modalités spécifiques d'interventions adaptées à la réalité particulière des survivantes d'agression sexuelle en situation de handicap physique.

Bref, en s'immergeant dans les récits et le vécu subjectif des participantes, cette recherche met en lumière la complexité et la richesse des expériences liées aux agressions sexuelles, aux deuils et à la création de sens. Elle souligne l'importance de considérer les multiples subjectivités pour offrir un soutien plus complet et humain aux survivantes. Les implications pratiques de ces résultats peuvent transformer les approches et politiques en reconnaissant la particularité du vécu des survivantes en situation de handicap.

CONCLUSION

La recherche présentée dans cet essai doctoral est d'abord née d'un intérêt particulier de la chercheuse pour la question des agressions sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap physique, et de la volonté de mettre en lien les théories sur le trauma et celles sur le deuil. L'objectif était de créer un espace sécurisant où des survivantes en situation de handicap pourraient nommer leur vécu, trop souvent invisibilisé. Pour ce faire, nous avons privilégié des entretiens semi-dirigés dans un cadre féministe critique, afin d'accueillir les participantes sans jugement et de légitimer leurs expériences ainsi que leur statut de victimes, au-delà de toute nomenclature cherchant à désigner ce qu'est ou non une agression sexuelle. Et en effet, toutes les participantes se sont questionnées quant à la légitimité de leur vécu dans le cadre du premier entretien. La reconnaissance du vécu subjectif d'une agression sexuelle nous semblait et nous semble toujours primordiale.

Notre étude exploratoire a impliqué trois survivantes en situation de handicap. Nous avons souhaité explorer, de manière libre et ouverte, leur vécu subjectif de l'agression sexuelle subie. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressées aux transformations intérieures induites par l'agression sexuelle, à la façon dont les survivantes construisent un sens à leur expérience voire font l'expérience du non-sens, et aux rôles potentiels des deuils multiples au sein de ce processus. Cette recherche qualitative s'est inscrite dans un paradigme constructiviste-interprétatif. Ainsi, nous avons postulé que la réalité du vécu de l'agression sexuelle serait une construction complexe qui intègre les caractéristiques de l'événement, son contexte, les perceptions individuelles, les émotions ressenties et l'environnement social de chaque survivante. De plus, le paradigme critique nous a portés à questionner l'ordre social et ses impacts sur le vécu subjectif de nos participantes avec, dans une certaine proportion, une volonté de revendication.

Chacune des participantes a été rencontrée à deux reprises et invitée à consigner ses réflexions par écrit à la suite du premier entretien. Les données issues de ces rencontres ont été analysées à l'aide d'une approche phénoménologique interprétative. Ainsi, notre propre vécu en tant que chercheuse, survivante et en situation de handicap, a influencé volontairement et en toute transparence notre compréhension des enjeux soulevés au sein de cette démarche particulière.

L'analyse des témoignages a mis en évidence plusieurs éléments centraux. Tout d'abord, les participantes ont souligné que leur expérience de l'agression sexuelle était indissociable de leur parcours subjectif en

tant que femmes en situation de handicap. Elles ont d'abord évoqué une vulnérabilité accrue liée à leur handicap, ainsi que des interrogations sur leur capacité de réagir face aux actes de violence. Puis, ces questionnements les ont menées à réfléchir à la vulnérabilité apparente attribuée aux femmes en situation de handicap par la société. Ces réflexions ont mis en lumière les inégalités sociales, aux intersections du sexism et du capacitisme, auxquelles font face les femmes en situation de handicap physique et les vulnérabilisent davantage aux agressions. Le vécu de l'agression sexuelle apparaît ainsi comme une construction complexe où se mêlent l'expérience intime et l'expérience sociale.

En deuxième lieu, les survivantes que nous avons rencontrées ont exprimé que le concept de deuils au sein de leur parcours post-trauma résonnait pour elles. Ces deuils reflèteraient les marques indélébiles laissées par l'agression sexuelle, ces marques leur faisant sentir qu'il y a un « avant » et un « après » l'agression. Elles ne se percevaient plus exactement de la même manière, et leurs interactions avec l'autre en sont également affectées. Elles devaient consacrer du temps et de l'énergie à ces deuils, de la même manière que pour d'autres types de deuils. Les participantes ont également évoqué les oscillations, caractéristiques du processus de deuil, entre les tâches orientées vers la perte vécue et celles orientées vers la restauration de leur quotidien, ainsi qu'entre la confrontation à la réalité de la perte et l'évitement. Ainsi, le concept de deuil dans le contexte du trauma pourrait être compris à travers les modèles de deuil existants.

Enfin, un élément central qui a émergé des témoignages des participantes est l'importance de la narration au sein de leurs parcours post-agression. La narration aurait deux rôles : construire un récit cohérent pour soi dans le processus de la quête de sens, et raconter la violence subie afin de la visibiliser et de revendiquer le droit d'être entendues. Dans cette perspective, la narration est aussi imbriquée dans le contexte social. En fait, l'espace narratif créé lors des entretiens dans le cadre de cette recherche est devenu à la fois un lieu de création de sens intime et un espace de visibilisation pour les participantes.

Cette recherche exploratoire a mis en lumière le vécu particulier des femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle et souligne le besoin d'interventions adaptées à leurs réalités spécifiques. Les conclusions indiquent que l'expérience de l'agression sexuelle serait indissociable de l'expérience subjective du handicap, tant sur le plan intime que social. Il est essentiel de reconnaître l'expérience subjective du capacitisme, de considérer le parcours de violences, et de comprendre leur influence sur l'expérience subjective de l'agression sexuelle. De futures recherches pourraient explorer

chacun de ces axes, en utilisant une approche intersectionnelle afin de légitimer et de visibiliser le vécu particulier de ces survivantes. Ces recherches pourraient être menées auprès d'un plus grand nombre de survivantes, issues de divers horizons. D'autres travaux pourraient aussi se concentrer sur les méthodes d'intervention spécifiques et adaptées aux besoins particuliers des survivantes en situation de handicap physique.

APPENDICE A

SOLLICITATION ÉCRITE



Vous avez vécu une agression sexuelle ? Vous vivez avec un handicap physique ? Nous aimerions vous entendre.

Dans le cadre son projet doctoral, Mme Isabelle Boisvert, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal, souhaite souhaiter comprendre votre vécu et votre cheminement suit à l'agression sexuelle dont vous avez été victime.

Votre participation :

Nous vous invitons à prendre part à deux entretiens se déroulant en français avec la chercheure, d'une durée d'une heure, pouvant avoir lieu dans les bureaux de l'UQAM, à votre domicile, ou dans un endroit calme de votre choix.

Pour être incluse dans cette recherche, vous :

1 – Vous vous reconnaissiez être ou avoir été victime d'une ou plusieurs agressions sexuelles alors que vous étiez en situation de handicap.

2- Avez un handicap physique limitant les mouvements de votre corps dans vos activités de la vie quotidienne. Si vous avez aussi un handicap sensoriel ou langagier, celui-ci doit être en deuxième plan.

Pour participer ou obtenir de plus amples renseignements, appelez-nous au XXX-XXX-XXXX ou écrivez-nous à XXX@courrier.uqam.ca

APPENDICE B

SOLLICITATION ORALE



Directives suggérées pour approcher de potentielles participantes
Recherche doctorale sur l'expérience vécue par les femmes en situation de handicap physique suite à une agression sexuelle

Bonjour,

Je me nomme Isabelle Boisvert, et je suis étudiante au doctorat en psychologie à l'UQAM. Je mène une recherche sur le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique suite à une agression sexuelle. En tant qu'intervenante, vous connaissez peut-être une femme qui serait interpellée par cette recherche. Si vous croyez que celle-ci serait prête à parler de ce qu'elle vit, dans le cadre deux entretiens se déroulant en français, je vous invite à leur présenter le projet de recherche. Elles auront par la suite la liberté de prendre contact ou non avec moi.

Ce que vous pouvez lui dire :

J'ai eu connaissance d'une recherche à laquelle j'aimerais vous inviter à participer. Dans le cadre son projet doctoral, Mme Isabelle Boisvert, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal, mène une recherche sur **le vécu de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle**. Elle aimerait comprendre votre vécu et votre cheminement suite à cet événement difficile.

Si vous choisissez de participer, vous prendrez part à deux entretiens avec la chercheure, d'une durée d'une heure, pouvant avoir lieu dans les bureaux de l'UQAM, à votre domicile, ou dans un endroit calme de votre choix.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, je peux avec votre autorisation transmettre vos coordonnées à la chercheure. Vous pouvez également contacter la chercheure en appelant au 514-XXX-XXXX ou en écrivant XXXX@courrier.uqam.ca.

APPENDICE C
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Titre de la recherche :

L'expérience vécue par des femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle

Nom de la chercheure :

La chercheure principale de cette recherche est Mme Isabelle Boisvert, candidate au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal.

Directrice de recherche :

Mme Mélanie Vachon, professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTES

Vous avez montré votre intérêt à participer à cette recherche. Avant d'accepter d'y participer, nous vous invitons à lire ce document. Il contient des informations concernant l'objectif de la recherche, quelle implication vous sera demandée, quelles modalités seront mises de l'avant pour assurer la confidentialité de vos paroles et données personnelles.

Prenez le temps de lire et de bien comprendre tous les renseignements qui vous sont donnés. N'hésitez pas à poser des questions concernant des termes ou pour apporter des précisions.

1. Objectifs de la recherche

Dans le cadre d'études doctorales, nous menons actuellement une recherche sur l'expérience subjective particulière de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Nous croyons qu'une agression sexuelle est une attaque au corps, à l'esprit et à l'âme. Nous rencontrerons 3 femmes auprès desquelles nous mènerons deux entretiens chacune.

Les questions qui vous seront posées aborderont trois principaux thèmes :

- 1) Ce que vous avez vécu suite à l'agression sexuelle
- 2) Les deuils que vous avez été appelée à vivre
- 3) Le processus de construction de sens ou encore d'accueil du non-sens que vous avez fait.

2. Participation à la recherche

Vous serez invitée à prendre part à deux entretiens d'une durée approximative d'une heure. Ils auront lieu le plus possible à deux semaines d'intervalle. Ils se dérouleront à l'endroit de votre choix, pourvu que ce lieu soit paisible et que vous vous y sentiez bien.

Les entretiens seront menés par la chercheure principale, Mme Isabelle Boisvert. Des questions clés vous seront posées, puis la chercheure vous laissera mener la danse afin d'accueillir votre vécu particulier.

3. Confidentialité et anonymat

Avec votre permission, nous enregistrerons les entretiens que nous ferons avec vous. Votre parole et vos renseignements personnels demeureront confidentiels et anonymes. Vous serez invitée à choisir un pseudonyme et seule la chercheure principale connaîtra votre identité. Lors de la transcription, le pseudonyme sera utilisé en tout temps. De plus, tous les noms pouvant être mentionnés lors de l'entrevue seront changés, ainsi que certains détails au besoin. Aucun élément ne permettra de vous reconnaître.

Les enregistrements et les transcriptions seront conservés dans deux fichiers séparés et sécurisés, dans l'ordinateur de la chercheure principale dans un bureau fermé à clé. Seules les deux chercheures nommées ci-haut y auront accès.

La recherche se terminera par la rédaction d'un essai doctoral ainsi que d'un article qui paraîtra dans une revue spécialisée. Si vous le désirez, nous pourrons vous faire parvenir une copie de ces documents. Vous n'avez qu'à en faire la demande à la chercheure principale.

4. Inconvénients possibles

Les entretiens peuvent évoquer en vous des souvenirs et des émotions difficiles. La chercheure restera à vos côtés pour vous accompagner en tout temps.

Vous demeurez libre de ce que voulez dévoiler. Vous pouvez prendre une pause à tout moment et vous êtes libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions.

Il vous sera demandé régulièrement au cours de nos entretiens si tout se passe bien pour vous. Si tel n'est pas le cas, nous prendrons le temps qu'il faut pour se ressourcer.

À la fin de nos entretiens, nous vous laisserons une liste de ressources d'aide ainsi que vos coordonnées. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

5. Avantages possibles

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur le vécu particulier de femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle. Vous nous aiderez à comprendre les parcours particuliers que des femmes telles que vous sont appelées à traverser. Nous espérons contribuer à mettre en place des services d'aide d'avantages inclusifs et adaptés à votre réalité.

Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux vous connaître. Vous aurez deux moments privilégiés pour regarder le chemin que vous avez parcouru, tout en étant accompagnée.

6. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision.

Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheure. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

7. Indemnité

Une compensation financière de 25\$ vous sera remise à l'occasion de chaque entretien. Vous pouvez l'utiliser pour défrayer vos frais de déplacements et autres frais encourus. Si vous êtes maman, une aide pour les frais de gardiennage pourra vous être remise.

8. Personnes ressources

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec :

Chercheure principale : Mme Isabelle Boisvert, candidate au doctorat en psychologie, au numéro de téléphone suivant : (514) 435-4465 ou à l'adresse courriel suivante : boisvert.isabelle.2@courrier.uqam.ca

Directrice de la recherche : Mme Mélanie Vachon, professeure à l'université du Québec à Montréal au numéro de téléphone suivant : (514) 987-3000 poste 2490 ou à l'adresse courriel suivante : vachon.melanie@uqam.ca

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à toutes mes questions sur ma participation à cette recherche. Je comprends l'objectif de cette recherche, la nature de ma participation, les avantages et les inconvénients possibles.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. J'accepte que l'on enregistre les entretiens auxquels je prendrai part. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____ Date : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la chercheure _____

Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

APPENDICE D
QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE



L'expérience vécue par des femmes en situation de handicap physique ayant subi une agression sexuelle

Numéro attribué à la participante _____

Pseudonyme que vous choisissez _____

1. Quel âge avez-vous ? _____
2. Quel est votre pays d'origine ? _____
3. Quelle est votre langue maternelle ? _____
4. Quel est votre milieu de vie ?
 - a. Maison _____
 - b. Institution _____
 - c. Appartement supervisé _____
 - d. Est-ce que cela a toujours été ainsi ? Si non, expliquez brièvement votre parcours

- e. Avez-vous déjà été hospitalisée ? _____ Si oui combien de temps ?

5. Quel est votre statut civil (mariée, divorcée, célibataire, veuve) ? _____

6. Avez-vous des enfants ? _____ Si oui combien ? _____ Quel(s) âge(s) ont-il(s) ? _____

7. Avec qui vivez-vous en ce moment ? _____

8. Occupez-vous un emploi ? _____ Si oui, lequel ? _____

9. Êtes-vous étudiante ? _____ Si oui, dans quel programme ? _____

10. Avez-vous des activités et occupations ? _____ Lesquelles ?

11. Quelle est la nature de votre handicap ?

12. Depuis quand avez-vous cet handicap ?

13. Quels défis quotidiens votre handicap vous apporte-t-il ?

Merci beaucoup !

APPENDICE E

CANEVAS D'ENTRETIEN

Introduction

Je tiens à vous remercier de votre participation à ce projet de recherche. Le sujet que nous nous apprêtons à aborder ensemble peut vous faire vivre des émotions difficiles. Ce sera vous qui dicterez le rythme de l'entretien. Je vous accompagnerai tout simplement. Vous êtes libre de ne pas répondre à une ou plusieurs questions et vous pouvez prendre toutes les pauses que vous souhaitez. Si vous avez l'impression que vos émotions deviennent trop intenses, faites-moi signe. Nous en prendrons soin ensemble.

La question de départ :

J'aimerais que vous me partagiez, de la façon dont vous êtes la plus confortable, votre expérience de femme ayant subi une agression sexuelle.

Relances possibles :

Le vécu d'une agression sexuelle

Parlez-moi de ce que vous avez vécu les jours qui suivirent l'agression sexuelle

Au moment x, comment vous sentiez-vous ? (évolution des émotions et des pensées)

Comment avez-vous surmonté cette épreuve ?

Questionner les trajectoires de violences

Les deuils

Tout ce que vous avez traversé vous a-t-il transformé ? Comment ?

Avez-vous le sentiment que votre expérience d'agression a entraîné certaines pertes ? Lesquelles ? De quelles façons ?

La vie vous semble-t-elle différente ?

La recherche de sens

Quelles questions vous êtes-vous posées à propos de votre agression ? Avez-vous trouvé des réponses ? Qu'en comprenez-vous aujourd'hui ?

Quelle place occupe cet événement dans votre histoire personnelle ?

RÉFÉRENCES

- Agence de la santé publique du Canada, (2004). *La violence envers les femmes handicapées*. Centre national d'information sur la violence faite aux femmes. La division de la prévention de la violence familiale, Santé Canada.
- Antoine, P. et Smith, J.A. (2017). Saisir l'expérience : présentation de l'analyse phénoménologique interprétative comme méthodologie. *Psychologie Francaise*, 62(4), pp. 373-385.
- Barile, M. (2002). Individual-systemic violence: Disabled women's standpoint. *Journal of international women's studies*, 4(1), 1-14.
- Bergeron, M., & Hébert, M. (2006). Évaluation d'une intervention de groupe d'approche féministe auprès de femmes victimes d'agression sexuelle. *Child abuse & neglect*, 30(10), 1143-1159.
- Boisvert I, Bréart de Boissanger F, Tremblay H. Chapitre 14 : Des actions systémiques pour contrer la violence caractéristique du quotidien des femmes en situation de handicap physique. Dans Boulebsol, C., Cousineau, M., Deraiche, C., Fernet, M., Flynn, C., Genest, S., Jimenez, E., Maheu, J. (2 022). *Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale: Coconstruction des connaissances et expertises*. (n.p.): Presses de l'Université du Québec.
- Brillon, P. (2023). *Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique. Guide à l'intention des thérapeutes*. 7 ème édition. Les Éditions de l'Homme.
- Cherblanc et Maltais (2020). Les deuils et leurs complications : similitudes et distinctions , dans Maltais, D., Cherblanc, J. (2020). Quand le deuil se complique: Variété des manifestations et modes de gestion des complications du deuil. Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Chiseri-Strater, E. (1996). Turning in upon ourselves: Positionality, subjectivity and reflexivity. In P. Mortensen & G. Kirsch (Eds.), *Ethics and representation in qualitative research studies* (pp. 115–132). National Council of Teachers of English.
- Cloutier, E., C. Grondin et A. Lévesque (2018). Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017: guide des concepts et méthodes. Statistique Canada.
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec [COPHAN] et Action des femmes handicapées de Montréal [AFHM] (2015). Mémoire portant sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle. Remis à la Commission sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.
- Corbeil, C., et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aube de l'approche intersectionnelle: défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.
- Coopman, A. L., & Janssen, C. (2010). La narration de soi en groupe: le récit comme tissage du lien social. *Cahiers de psychologie clinique*, (1), 119-134.
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aube de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.

Cotter, A. (2018). La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014. Juristat Statistique Canada. Gouvernement du Canada. Consulté au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54910-fra.htm#wb-cont>

Curry, M. A., Renker Paula, Hughes Rosemary B., Robinson-Whelen, S., Oschwald, M., Swank, P. R., et Powers, L. E. (2009). Development of Measures of Abuse Among Women With Disabilities and the Characteristics of Their Perpetrators. *Violence Against Women*, 15(9), 1001–1025. <https://doi.org/DOI: 10.1177/1077801209340306>

De Ryckel, C., & Delvigne, F. (2010). La construction de l'identité par le récit. *Psychothérapies*, 30(4), 229-240.

Dumont, M., Andrew, C., Hébert, P., Roux, P., Bienvenue, L., Rousseau, S., ... & Lanthier, S. (2008). Regards sur les paradigmes féministes en recherche. *Recherches féministes*, 21(1), 113-130.

Dune, T. M. (2013). Re/Developing models for understanding sexuality with disability within rehabilitation counselling. *Electronic Journal of Human Sexuality*, 16.

Dominguez, S., & Menjívar, C. (2014). Beyond individual and visible acts of violence: A framework to examine the lives of women in low-income neighborhoods. *Women's Studies International Forum*, 44, 184–195. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2013.01.007>

Draucker, C. B. (2001). Learning the harsh realities of life: Sexual violence, disillusionment, and meaning. *Health care for women international*, 22(1-2), 67-84.

Esmail, S., Darry, K., Walter, A., & Knupp, H. (2010). Attitudes and perceptions towards disability and sexuality. *Disability and rehabilitation*, 32(14), 1148-1155.

Fédération des Femmes du Québec [FFQ]. (2015). *Violences sexuelles vécues par les femmes en situation de handicap* (Rapport). *Mémoire portant sur la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matières d'agression sexuelle* (Rapport).

Flynn, C., D. Damant et J. Bernard (2014). «Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, no 2, p. 28-43.

Frankl, V. E. (1959/2013). *Découvrir un sens à sa vie avec la logothérapie* (Les Éditions de l'Homme).

Frazier, P., Conlon, A., & Glaser, T. (2001). Positive and negative life changes following sexual assault. *Journal of consulting and clinical psychology*, 69(6), 1048.

Gauthier, S., et Boisvert, R. (2006). Violences conjugales vécues par les femmes ayant des limitation fonctionnelles. *Chroniques Féministes*, 95–97, 100–103.

Geninet 2007 (thèse) La recherche de sens chez les survivantes d'agressions à caractère sexuel durant l'enfance ou l'adolescence présentant un état de stress post-traumatique, UQAM

Geninet, I. & Marchand, A. (2007). La recherche de sens à la suite d'un événement traumatisant. *Santé Mentale Au Québec*, 32(2), 11–35.

Gilson, S., Depoy, E., et Cramer, E. P. (2001). Liking the assessment of self-reported functionnal capacity

- with abuse experience of women with disabilities. *Violence Against Women*, 7(4), 418–431.
- Gleeson, L. (2017). *How grief manifests in the body & why body-based approaches to bereavement support improved therapeutic outcome*. In Liz Gleeson Bereavement support & shapes of grief podcast.
- Gouvernement du Québec (2022). Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité (plan d'engagements 2021-2024).
- Gouvernement du Québec (2022). *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.
- Grand'Maison, V., & Lafuente, E. M. (2022). Dys-feminicide: conceptualizing the feminicides of women and girls with disabilities. *Sociation*, 21(1).
- Gravelin, C. R., Biernat, M., & Baldwin, M. (2019). The impact of power and powerlessness on blaming the victim of sexual assault. *Group Processes & Intergroup Relations*, 22(1), 98-115.
- Harvey, J. H., Chwalisz, K. D., Garwood, G., & Orbuch, T. L. (1991). Coping with sexual assault: The roles of account-making and confiding. *Journal of traumatic stress*, 4(4), 515-531.
- Harvey, M. R. (2000). In the aftermath of sexual abuse: making and remaking meaning in narratives of trauma and recovery. *Narrative Inquiry*, 10(2), 291-311.
- Hassouneh-Phillips, D., et Ann, C. M. (2002). Abuse of women with disabilities: state of the science. *Rehabilitation Counseling Bulletin*, 42(2), 94–104.
- Hassouneh-Phillips, D., et McNeff Elizabeth. (2005). « I thought i was less worthy »: low sexual and body esteem and increased vulnerability to intimate partner abuse in women with physical disabilities. *Sexuality and Disability*, 23(4), 227–240.
- Hooymann, N. R., & Kramer, B. J. (2006). *Living through loss : interventions across the life span*. New York: Columbia University Press.
- Janoff-Bulman, R. (1992). *Shattered assumptions: towards a new psychology of trauma*. New York: Free Press.
- Laperle, P., Achille, M., & Ummel, D. (2022). The relational landscape of bereavement after anticipated death: An interpretive model. *Death Studies*, 46(10), 2485-2497.
- Linley, P. A., & Joseph, S. (2004). Positive change following trauma and adversity: A review. *Journal of traumatic stress: official publication of the international society for traumatic stress studies*, 17(1), 11-21.
- Mailhot Amborski, A., Bussieres, E. L., Vaillancourt-Morel, M. P., & Joyal, C. C. (2022). Sexual violence against persons with disabilities: A meta-analysis. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(4), 1330-1343.
- Mairesse, Y. (2012). Apport des neurosciences affectives dans des situations de perturbations intenses du système émotionnel. [Affective Neuroscience Contributions in Situations of Severe Emotional Disturbances]. *Cahiers de Gestalt-thérapie*, 30(2), 62-77.

- Malterud, K. (2001). Qualitive research: standards, challenges, and guidelines. *Qualitive Research Series*, 358, 483–488.
- Martin, S. L., Ray, N., Stores-Alvarez, D., Kupper, L. L., Monaco, K. E., Dickens, P. A., ... Gizlice, Z. (2006). Physical and Sexual Assault of Women with Disabilities. *Violence against Women*, 12(9), 823–837.
- Masson, D. (2013). Femmes et handicap. *Recherches féministes*, 26(1), 111-129.
- McAdams, D. P., & McLean, K. C. (2013). Narrative identity. *Current directions in psychological science*, 22(3), 233-238.
- McDonald, A. F. (2019). Framing# MeToo: assessing the power and unintended consequences of a social media movement to address sexual assault. *Handbook of sexual assault and sexual assault prevention*, 79-107.
- Michel, J. (2003). Narrativité, narration, narratologie: du concept ricœurien d'identité narrative aux sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, (XLI-125), 125-142.
- Milberger, S., Israel, N., LeRoy, B., Martin, A., Potter, L., et Parchack-Schuster, P. (2003). Violence Against Women With Physical disabilities. *Violence and Victims*, 18(5), 581–592.
- Ministère de la Sécurité publique (2006). *Les Agressions sexuelles au Québec. Statistiques 2004*. Sainte-Foy, Québec: Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité. Ministère de la Sécurité publique.
- Morrow, S. L. (2005). Quality and trustworthiness in qualitative research in counseling psychology. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 250–260.
- Muldoon, S. D., Taylor, S. C., & Norma, C. (2016). The survivor master narrative in sexual assault. *Violence Against Women*, 22(5), 565-587.
- Neimeyer, R. A. (2002). Traumatic loss and the reconstruction of meaning. *Journal of palliative medicine*, 5(6), 935-942.
- Neimeyer, Klass & Robert Dennis (2014). A social constructionist account of grief: loss and the narration of meaning. *Death studies*, 38:8, 485-498
- Nosek, M. A., Hughes, R. B., Taylor, H. B., et Taylor, P. (2006). Disability, psychosocial and demographic characteristics of abused women with physical disabilities. *Violence Against Women*, 12(9), 838–850.
- Nosek, M. A., Klubb Foley, C., Hughes, R. B., et Howland, C. A. (2001). Vulnerabilities for Abuse Among women with Disabilities. *Sexual and Disability* , 19(3), 177–189.
- Ogden, P. (2017). Beyond words : a sensorimotor psychotherapy perspective. In M. F. Solomon & D. J. Siegel (dir.), *How People Change : relationships and neuroplasticity in psychotherapy*: Collections : The Norton series on interpersonal neurobiology.

Office des Personnes handicapées du Québec [OPHQ] (2010). Évaluation des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale, Drummondville, Service de l'évaluation de l'intégration sociale et de la recherche, L'Office.

Parent, L. (2017). Ableism/disablism, on dit ça comment en français?. *Canadian journal of disability studies*, 6(2), 183-212.

Park, C. L. (2010). Making sense of the meaning literature: an integrative review of meaning making and its effects on adjustment to stressful life events. *Psychological Bulletin*, 136(2), 257–301.

Perrault, S. (2009). Victimation criminelle et santé : un profil de la victimisation chez les personnes ayant une limitation d'activité ou un autre problème de santé. Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique.

Piot, M. (2010). *Violence envers les femmes: le non des femmes handicapées*, Colloque du 19 juin 2010 et autres contributions, avec Michelle Perrot, coordonné par Maudy Piot association «Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir» (L'Harmattan).

Plummer, S.-B., et Findley, P. A. (2012). women with disabilities experience with physical and sexual abuse: a review of the literature and implications for the field. *Trauma, Violence and Abuse*, 13(1), 15–29.

Pontoretto, J. G. (2005). Qualitive research in counseling psychology: a primer on research paradigms and philosophy of science. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 126–136.

Quintin, J. (2012). La mise en sens de l'expérience humaine. *Cahiers du Cirp*, 3, 42-59.

RAPLIQ. 2011. « Crimes cachés : Mieux comprendre la violence et la négligence à l'égard des personnes en situation de handicap. » (Rapport). Canada

Regroupement des Maisons pour Femmes Victimes de Violence Conjugale [RMFVVC] (2015) La violence sexuelle se conjugue avec la violence conjugale Urgence d'agir. *Mémoire portant sur la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matières d'agression sexuelle* (Rapport). Canada.

Regroupement des Maisons pour Femmes Victimes de Violence Conjugale [RMFVVC] (2024). Plaidoyer pour une meilleure accessibilité des services en violence conjugale aux femmes et aux enfants en situation de handicap. Projet Accessibilité des services en violence conjugale pour les femmes et les enfants en situation de handicap. (Rapport).

Regroupement Québécois des Centres d'aide et de luttes contre les agressions à caractère sexuelles [RQCALACS] (2015). Les agressions à caractère sexuel c'est non. ensemble réagissons! *Mémoire portant sur la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matières d'agression sexuelle* (Rapport).

Regroupement Québécois des Centres d'Aide et de lutte contre les Agressions à Caractère sexuel, (27 novembre 2022). Les agressions sexuelles. [Dépliant] <http://www.rqcalacs.qc.ca/mobilisation.php>.

Réseau Internet Francophone Vulnérabilités et Handicaps [RIFVEH] (2006). *Promouvoir la sécurité des personnes et des milieux de vie, prévenir la maltraitance*. Consulté le 12 juin, 2014, dans <http://www.fep.umontreal.ca/handicap/index.html>

Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH Canada] (2015). *Mémoire portant sur la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matières d'agression sexuelle* (Rapport). Canada.

Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH Canada] (2019). *Plus qu'une note de bas de page : rapport de recherche Rapport de recherche sur les femmes et les filles en situation de handicap au Canada* (Rapport).

Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH Canada] (2022). *Community impact statement – women and girls with disabilities and the impact of sexual assault*. (Rapport). Canada.

Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec (2016). Les violences sexuelles, c'est non; Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016/2021

Schut, M. S. H. (1999). The dual process model of coping with bereavement: rationale and description. *Death studies*, 23(3), 197-224.

Shah, S., L. Tsitsou et S. Woodin (2016) a. «“I can't forget”: experiences of violence and disclosure in the childhoods of disabled women, *Childhood*, vol. 23, no 4, p. 521-536.

Shah, S., Tsitsou, L., & Woodin, S. (2016) b. Hidden voices: Disabled women's experiences of violence and support over the life course. *Violence against women*, 22(10), 1189-1210.

Simon, W., & Gagnon, J. H. (2003). Sexual scripts: origins, influences and changes. *Qualitative sociology*, 26(4), 491-497.

Smith, J.A. (2003). Interpretative phenomenological analysis. Dans *Qualitative psychology, a practical guide to research methods*. (SAGE publication), pp. 51-80.

Smith, J. A. (2004). Reflecting on the development of interpretative phenomenological analysis and its contribution to qualitative research in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 1, 39–54.

Smith, J.A., Flower P. et Larkin M. (2009). *Interpretative Phenomenological Analysis: Theory, Method and Research*. SAGE Publications.

Smith, J. A. et Shinebourne, P. (2012). Interpretative phenomenological analysis. Dans H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf, et K. J. Sher (dir.), *APA handbook of research methods in psychology. Research designs: Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological* (vol. 2, pp. 73–82). American Psychological Association.

Smith, J.A. (2019). Participants and researchers searching for meaning: Conceptual developments for interpretative phenomenological analysis, *Qualitative Research in Psychology*, 16(2), 166-181.

Statistiques Canada (2006). L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : tableaux. Statistiques Canada.

Staunæs, D. (2003). Where have all the subjects gone? Bringing together the concepts of intersectionality and subjectification. *NORA: Nordic journal of women's studies*, 11(2), 101-110.

Stroebe, M., et Schut, H. (2010). The dual process model of coping with bereavement: a decade on. *omega*, 61(4), 237–289. <https://doi.org/10.2190/OM.61.4.b> <http://baywood.com>

Stroebe, M., & Schut, H. (2015). Family matters in bereavement: toward an integrative intra-interpersonal coping model. *Perspectives on Psychological Science*, 10(6), 873–879.

Tedeschi, R. G. et Calhoun, L. G. (2003). Routes to posttraumatic growth through cognitive processing. In P. Douglas, J. M. Violanti et M. S. Leigh (dir.), *Promoting capabilities to manage posttraumatic stress* (pp. 12-26). Springfield, IL: Charles C. Thomas.

Tedeschi, R. G. et Calhoun, L. G (2008). *A clinical approach to posttraumatic growth* dans positive psychology in practice. États-Unis: Wiley.

Tolstikova, K., Fleming, S., & Chartier, B. (2005). Grief, complicated grief, and trauma: the role of the search for meaning, impaired self-reference, and death anxiety. *Illness, Crisis & Loss*, 13(4), 293-313.

Vachon, M., Bessette, P. C., & Goyette, C. (2016). " *Growing from an Invisible Wound*" A Humanistic-Existential Approach to PTSD. IntechOpen.

Viors, J, 1988. *Les deuil nécessaires*. Éditions Pocket évolution

Zech, E. (2013). *Psychologie du deuil: Impact et processus d'adaptation au décès d'un proche*. Belgique.